



THESIS APPROVAL

[This document must be submitted by the student together with the thesis]

I, Hervé Bolard____, as supervisor of the student _Lucie Roba _____, hereby APPROVE the thesis entitled

Paris, le 07/09/2022

Signature _____

ERASMUS
MUNDUS
JOINT
MASTER
DEGREE



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA



UNIVERSITY
OF
JOHANNESBURG



UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE

MASTER ERASMUS MUNDUS STeDe

MÉMOIRE DE MASTER en Développement Territorial Durable

MASTER THESIS in Sustainable Territorial Development

**Analyse des facteurs participant à l'émergence de projets de transition
écologique et solidaire sur les territoires**

*Analysis of the factors contributing to the emergence of ecological and solidarity
transition projects in the territories*

Présenté et soutenu par / *Candidate* : **Lucie Roba**

Directeur de mémoire / *Supervisor* : Hervé Bolard

Année académique 2021-22

Attestation

L'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur autrice.

Je, Lucie Roba, certifie que le contenu de ce mémoire de master n'a pas déjà ou ne fait pas l'objet d'une soumission dans le cadre d'un autre diplôme.

Je certifie que toutes les sources documentaires sur lesquelles s'appuie ce travail sont de manière explicite portées à la connaissance du lecteur.

Je certifie que ce mémoire de master respecte les conditions de fond et de forme définies par l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon professeur Hervé Bolard pour son encadrement ainsi que pour ses conseils avisés. Ses encouragements, son regard d'expert ainsi que sa pédagogie, ont permis le résultat de ce mémoire approfondi.

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui m'ont accordé du temps de qualité dans le cadre des interviews réalisées.

J'aimerais également remercier toute l'équipe du Mouvement Colibris, l'association dans laquelle j'ai réalisé mon stage de fin d'études de Master. Merci infiniment pour ces huit mois passionnants dans un domaine toujours en pleine évolution.

Merci plus particulièrement à Marie-Hélène Pillot, pour le soutien permanent en tant que tutrice de stage, et pour tout l'investissement accordé à Territoires d'Expérimentations.

Merci du fond du cœur à Oriane Vérité, qui a toujours répondu présente afin d'éclairer mes recherches et approfondir mes connaissances.

Un tout grand merci à ma famille qui a libéré du temps et de l'énergie pour relire soigneusement ce mémoire.

Enfin, merci à toutes celles et ceux que j'ai croisé·e·s et lu·e·s et qui m'ont challengée, inspirée pour avancer et construire ma réflexion.

Table des matières

Résumé	4
Abstract	4
Introduction	7
A. La plus-value de l'exemplarité	10
I. « Inspirer, relier, soutenir » comme motto	10
II. L'expérimentation sur les territoires, un projet vivant	13
III. Un accompagnement sur mesure	14
IV. Pourquoi agir maintenant, d'urgence ?	16
B. Le changement opère à l'échelle du territoire	18
I. Construire un plan de résilience territoriale	22
C. Les conditions pour l'émergence de projets écologiques et solidaires sur les territoires	34
I. L'approche thématique	35
a. Le terreau fertile du réseau multi-acteur·ice·s	35
b. Un projet de territoire commun	39
c. L'importance de l'essaimage	43
II. L'approche transversale	46
a. Repenser la gouvernance territoriale	46
b. La richesse de l'intelligence collective	56
c. Coopérer, une nécessité	59
D. Premières pistes de réflexion	61
I. Quelles entités territoriales pour expérimenter la coopération ?	61
II. Réinventer les pôles de compétitivité en pôles de coopération	62
a. Les pôles territoriaux de coopération économique	63
b. Les tiers-lieux	66
III. Une reconversion écologique et solidaire pour sortir de l'entre-soi	68
Conclusion	70
Bibliographie	72
Figures	76
Annexes	78
Remise en contexte	78
D'où venons-nous ?	78
Où en sommes-nous ?	80
Où allons-nous ?	85

Résumé

Ce mémoire a pour but de mettre en lumière la pertinence de l'échelon local pour tester, expérimenter et développer des solutions susceptibles d'apporter des réponses aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et démocratiques actuels. Grâce à une analyse empirique et qualitative, il a pour volonté de servir de guide et de boîte à outils pour les territoires. Il s'agit de présenter les conditions et modalités de l'élaboration d'une stratégie de résilience locale, méthodique, outillée pour initier un changement de paradigme sur les territoires. En déterminant les facteurs de réussite dont les territoires peuvent se servir comme source d'inspiration, la finalité de ce mémoire est d'impulser l'émergence de projets de transition écologique et solidaire à l'échelle locale et d'assurer leur réplicabilité. Le rapport proposera ainsi des pistes de réflexion avec une proposition concrète : la création de nouveaux espaces pour expérimenter la coopération en faveur de la transition écologique et solidaire sur les territoires.

Mots clés : Territoire, Transition, Écologie, Coopération, Systémique, Pluridisciplinaire.

Abstract

The aim of this report is to highlight the relevance of the local level for testing, experimenting and developing solutions likely to provide answers to current social, environmental, economic and democratic issues. Through an empirical and qualitative analysis, it aims to serve as a guide and toolbox for territories. The aim is to present the conditions and modalities for the development of a local resilience strategy, methodical and equipped to initiate a paradigm shift in the territories. By determining the success factors that territories can use as a source of inspiration, the aim of this report is to encourage the emergence of ecological and solidarity-based transition projects on a local scale and to ensure their replicability. The report will thus propose avenues of reflection with a concrete proposal: the creation of new spaces to experiment with cooperation in favour of the ecological and solidarity-based transition in the territories.

Key words : Territory, Transition, Ecology, Cooperation, Systemic, Multidisciplinary.

More specifically, this thesis invites the following questions: What are the conditions and reasons for their success at the local level? What is missing to ensure the replicability of these projects on a national scale? Why do they emerge in some territories and not in others? The aim is to draw lessons to help local authorities or project leaders to embark on the great adventure of the transition to a more sustainable, ecological and inclusive world.

This thesis does not aim at scientific objectivity, it has been punctuated by a heterogeneity of meetings, exchanges, literary and scientific research. Thanks to my internship at the Mouvement Colibris as a project manager, this work has mainly been woven through numerous observations and concrete experiments that have demonstrated "value by example". This influenced the method and theoretical framework of the qualitative empirical investigation that was conducted for this thesis.

Through facilitating workshops, observing workdays, attending webinars, meetings and conferences, I gradually built up a list of people to interview. Rich ideas and unique experiences emerged from the interviews with a variety of actors who are working daily for the emergence of a different society. By analysing the projects and concrete achievements that are operating on the ground, each interview brought a quality string to my bow. The Mouvement Colibris has strongly contributed to networking and making contact with other associations and organisations of the ecological and solidarity transition, as well as other fields such as politics and economics. The fertile ground of empirical analysis has strongly nourished my work and explains my choice to use qualitative and exploratory survey as a methodological framework for this thesis.

This dissertation will present a hitherto little-used path to averting the climate threat: action at the local level, where we can live, where we can decide. It will introduce the notion of 'local resilience' with the idea of building resilient micro-territories. Then she will list the success factors for the changeover of a territory. The idea is to achieve concrete results, such as the emergence of individual or collective projects, private or associative, in favour of the ecological and solidarity transition in the territories. These success factors will be classified into two approaches: one by theme (the multi-actor network, the joint project and spin-off), the other transversal because its factors (shared governance, collective intelligence and cooperation) are found in all those of the thematic approach.

Then, I will propose avenues of reflection, starting by highlighting the fact that cooperation in the territories has existed for many years. This historical outline will allow us to understand fundamentally which territorial entities we need to cooperate with today. This part will propose to base itself on two concrete examples that represent catalyst spaces for cooperation on the territories. These two examples will be presented under two different aspects, either taking place physically (Third Location) or not taking place physically (Territorial Poles of Economic Cooperation). On the other hand, what these two examples have in common is that they encourage the meeting of actors from different worlds in order to enable the emergence of common projects. The Third Location on the one hand and the TPECs on the other have been chosen as examples because they have the common characteristic of being territorially based. This part will conclude with a critical look at the notion of "social grouping", which is presented as a limit to the development of these cooperation spaces. Indeed, it will end with the need to create new spaces to experiment cooperation in favour of the ecological and solidarity transition on the territories.

Finally, I will end this thesis with a conclusion that will summarise the key elements and lessons learned. These are not meant to be exhaustive, on the contrary, the intention of the conclusion is to open the debate. The idea is to share a common reflection that deserves all our attention and our collective intelligence, which are essential to respond to the current challenges facing society.

Introduction

« Désormais, la plus haute, la plus belle performance que devra réaliser l'humanité sera de répondre à ses besoins vitaux avec les moyens les plus simples et les plus sains. Cultiver son jardin ou s'adonner à n'importe quelle activité créatrice d'autonomie sera considéré comme un acte politique, un acte de légitime résistance à la dépendance de la personne humaine » Pierre Rabhi

Mon immersion au sein du Mouvement Colibris m'a permis de rencontrer et découvrir des personnes inspirantes et engagées ainsi que de nombreuses initiatives citoyennes et locales en faveur de la transition écologique et solidaire. J'ai voulu comprendre pourquoi et comment ces projets de territoire émergent partout en France. Quelles sont les conditions et les raisons de leur succès à l'échelle locale ? Qu'est-ce qu'il manque pour assurer la répliquabilité de ces projets à l'échelle nationale ? Pourquoi naissent-ils sur certains territoires et d'autres non ? L'objectif de ce mémoire est de tirer des enseignements afin d'aider les collectivités locales ou les porteur·euse·s de projets à se lancer dans la grande aventure de la transition vers un monde plus soutenable, écologique et inclusif.

C'est en rencontrant, en discutant avec tous ces acteur·ice·s que j'ai pu avancer dans cette approche exploratoire. Elle a pris la forme d'un travail académique que j'ai voulu compléter par :

1. De la mise en récit ;
2. Des verbatims d'acteur·ice·s pour appuyer mes propos ;
3. Des synthèses d'entretiens qualitatifs avec des personnes prenant part aux projets du Mouvement Colibris, et des personnes acteur·ice·s de la transition écologique et solidaire hors de l'association ;
4. Des observations de terrain, grâce aux journées de travail passées dans les territoires accompagnés.

Ce mémoire ne vise pas une objectivité scientifique, il a été rythmé par une hétérogénéité de rencontres, d'échanges, de recherches littéraires et scientifiques. Grâce au stage que j'ai réalisé au sein du Mouvement Colibri en tant que chargée de projet, ce travail a principalement tissé sa toile par des nombreuses observations et des expérimentations

concrètes qui ont démontré “la valeur par l’exemple”. Cela a influencé la méthode et le cadre théorique de l’enquête empirique qualitative qui a été menée pour la réalisation de ce mémoire.

Grâce à l’animation d’ateliers, l’observation de journées de travail, la participation à des webinaires, à des réunions et à des conférences, j’ai progressivement établi une liste de personnes à interviewer. Des idées riches et des expériences singulières ont émergé des entretiens réalisés avec des acteur·rice·s varié·e·s, qui œuvrent au quotidien à l’émergence d’une société différente. En analysant les projets et les réalisations concrètes qui opèrent sur le terrain, chaque entretien a apporté une corde de qualité à mon arc. Le Mouvement Colibris a fortement contribué à la mise en réseau et la prise de contact avec d’autres associations et organisations de la transition écologique et solidaire, ainsi que d’autres domaines tels que politique et économique. Le terreau fertile que constitue l’analyse empirique a fortement nourri mon travail et explique mon choix d’utiliser l’enquête qualitative et exploratoire comme cadre méthodologique de ce mémoire.

Ce mémoire exposera une voie jusqu’alors peu empruntée pour écarter la menace climatique : l’action à l’échelle locale, là où nous pouvons vivre, là où nous pouvons décider. Elle introduira la notion de « résilience locale » dans l’idée de construire des micro-territoires résilients. Ensuite, elle listera les facteurs de réussite pour la bascule d’un territoire. L’idée est de parvenir à des résultats concrets, tel que l’émergence de projets individuels ou collectifs, privés ou associatifs, en faveur de la transition écologique et solidaire dans les territoires. Ces facteurs de réussite seront classés en deux approches : l’une par thématique (le réseau multi-acteur·ice·s, le projet commun et l’essaimage), l’autre transversale car ses facteurs (la gouvernance partagée, l’intelligence collective et la coopération) se retrouvent dans tous ceux de l’approche thématique.

Ensuite, je proposerai des pistes de réflexion en commençant par mettre en évidence que la coopération sur les territoires existe depuis de longues années. Ce tracé historique permettra de comprendre fondamentalement de quelles entités territoriales avons-nous besoin pour coopérer aujourd’hui. Cette partie proposera de se baser sur deux exemples concrets qui représentent des espaces catalyseurs pour coopérer sur les territoires. Ces deux exemples seront présentés sous deux aspects différents, soit prenant place physiquement (tiers-lieux) soit ne prenant pas place physiquement (Pôles Territoriaux de Coopération Économique). En

revanche, le point commun de ces deux exemples est qu'ils favorisent la rencontre entre des acteur·ice·s évoluant dans des univers différents pour permettre de faire émerger des projets communs. Les tiers-lieux d'une part et les PTCE d'autre part, ont été choisis à titre d'exemples car ils ont la caractéristique commune de l'ancrage territorial. Cette partie se conclura par un regard critique vis-à-vis de la notion "d'entre-soi" se présentant comme une limite au développement de ces espaces de coopération. En effet, elle se terminera sur la nécessité de créer de nouveaux espaces pour expérimenter la coopération en faveur de la transition écologique et solidaire sur les territoires.

Enfin, je terminerai ce mémoire avec une conclusion qui synthétisera les éléments et enseignements clés. Ceux-ci ne se veulent pas exhaustifs, au contraire, l'intention de la conclusion est d'ouvrir le débat L'idée étant de partager une réflexion commune qui mérite toute notre attention et notre intelligence collective, indispensables pour répondre aux enjeux de société actuels.

A. La plus-value de l'exemplarité

I. « Inspirer, relier, soutenir » comme motto

« En créant le Mouvement Colibris, nous avons voulu donner un espace où les consciences puissent se fédérer, se relier, pour augmenter la force de leurs démarches individuelles et en faire un mouvement collectif. (...) Ce que nous faisons, nous le faisons pour être cohérents avec les valeurs qui nous habitent et pour les générations à venir auxquelles nous devons transmettre une planète vivante et viable » Pierre Rabhi

Le Mouvement Colibris est né en 2007 sous l'impulsion de femmes et d'hommes : Pierre Rabhi, Isabelle Desplats, Josette Amor, Claire Eggermont, et Michel Valentinse. Ce groupe s'est réuni pour devenir les co-fondateur·ice·s de ce mouvement citoyen à but non-lucratif. Régi par la loi de 1901 du droit des associations, le Mouvement Colibris vise à “*inspirer, relier et soutenir*” afin d'œuvrer à l'émergence d'une société écologique et solidaire, radicalement différente.

- *Inspirer* en explorant les initiatives citoyennes pour imaginer la société de demain ;
- *Relier* en invitant celles et ceux qui souhaitent s'engager à coopérer ;
- *Soutenir* en proposant des outils et services pour les personnes et collectifs qui construisent des projets en faveur de la transition écologique et solidaire.

Ces trois missions principales sont rendues possibles par le Mouvement Colibris, car il favorise le passage à l'action individuelle et collective. En effet, un changement de paradigme systémique ne peut se faire sans la complémentarité de ces actions. De plus, les initiatives et actions qui émergent partout en France, doivent aller de pair avec une transition intérieure, elle aussi individuelle et collective. Pour faire advenir de nouvelles manières de faire société et d'être au monde, le respect du vivant, la sobriété heureuse et la coopération constituent les clés de voûte du Mouvement Colibris.

Aujourd'hui, l'association fait deux constats majeurs :

D'une part, l'état du monde continue de se dégrader : le dérèglement climatique s'accroît, les inégalités sociales se creusent et impactent massivement les populations les plus exposées, et de surcroît les premières impactées par le réchauffement climatique. Sans compter que la sixième extinction de masse des espèces est en cours, que les épidémies mondiales et que les crises écologiques, sociales, politiques et économiques risquent de s'accroître considérablement.

D'autre part, nous sommes de plus en plus nombreux·ses à prendre conscience de la gravité de cette situation. Elle résonne de plus en plus dans les esprits et prend ainsi davantage de place dans l'espace public (rues, médias, ressources littéraires, scientifiques, etc). Par conséquent, la nécessité d'un changement de paradigme sociétal et radical génère une démultiplication des initiatives individuelles et collectives sur les territoires et partout dans le monde (accentuées par les différentes crises récentes du coronavirus, des gilets jaunes, des catastrophes naturelles, etc).

Ces deux constats ont amené le Mouvement Colibris à la conviction qu'un futur vivant et viable est possible pour les générations présentes et à venir. En continuant de "faire sa part, ensemble" et d'aller plus loin dans la mise en œuvre de cette volonté, l'association s'est donnée l'objectif d'établir une nouvelle stratégie. Ainsi, quatre nouveaux axes ont structuré et constitué le fil conducteur de l'organisation :

1. Réaffirmer un projet politique alternatif en revenant à la racine des problèmes et des fondamentaux actuels ;
2. Relier toutes les initiatives individuelles et collectives pour inventer tou·te·s ensemble de nouveaux récits et imaginaires collectifs ;
3. Diversifier et amplifier la portée du Mouvement Colibris pour sortir de l'entre-soi et aller vers des publics moins - voire pas du tout - informé·e·s et impliqué·e·s (la population jeune, les personnes en situation de précarité, les acteur·rice·s privé·e·s et publics) ;
4. Changer d'échelle pour se réengager sur les territoires et leur permettre une expérimentation concrète de nouveaux modèles de sociétés écologiques, solidaires et démocratiques.

Ces nouveaux axes stratégiques correspondent à la réorganisation de l'ensemble des projets du Mouvement Colibris. Les uns sont à penser avec les autres, faisant partie d'un même tout, d'une même stratégie globale. Ce mémoire vise à se focaliser plus particulièrement sur le dernier axe stratégique mentionné : le changement d'échelle. En 2021 déjà, l'association élaborait un tout nouveau cap qui a fait converger ses actions vers l'amplification des dynamiques de transformations territoriales. En 2022, le programme Territoires s'inscrit spécifiquement dans la nouvelle stratégie avec comme objectif : expérimenter la transition écologique et solidaire localement.

Depuis 15 ans, à l'initiative du Mouvement Colibris et celle d'autres réseaux de collectifs citoyens, de nombreuses actions en faveur de la transition écologique ont été mises en place sur les territoires (éco-lieux, épiceries solidaires, installations paysannes, cantines bio, écoles alternatives, monnaies locales, etc, la liste est longue). Une grande partie de ces initiatives ont relié et mis en mouvements de nombreux·ses citoyen·ne·s, mais rarement au-delà de celles et ceux déjà engagé·e·s et convaincu·e·s. Pour autant, les territoires regorgent d'initiatives qui ont été minutieusement répertoriées sur la "Carte près de chez nous" ([accès au site internet](#)) par le Mouvement Colibris et le Marché Citoyen. Bien qu'il existe des acteur·ice·s locaux et de nombreuses organisations avec l'envie de mettre en place des dynamiques à l'échelle communale (y compris des élu·e·s), les citoyen·ne·s à l'origine de ces initiatives peinent à se coordonner, à se structurer, et à coopérer efficacement.

Pour remédier à cela et entamer une réelle bascule à l'échelle des territoires, un tissu riche et varié s'est constitué afin d'accélérer la transition territoriale systémique. Bien que le Mouvement Colibris est une référence à l'échelle nationale dans le domaine de la transition écologique et solidaire, il ne prétend pas avoir toutes les expertises et compétences nécessaires pour la mise en œuvre de projets et d'actions. Par conséquent, l'association mise sur une méthode suivant la logique de transversalité, plutôt que les logiques en silos. En effet, elle favorise les interactions et les échanges grâce à la diversité des structures nationales existantes pour appréhender le changement à l'échelle des territoires.

C'est ainsi que le projet *Territoires d'Expérimentations* est né.

II. L'expérimentation sur les territoires, un projet vivant

En 2020, c'est à l'initiative du Mouvement Colibris qu'un réseau d'une quinzaine de structures nationales partageant la même ambition, s'est rassemblé autour du projet commun : *Territoires d'Expérimentations*. Parmi ces structures nationales, nous retrouvons notamment le Collectif Transition Citoyenne, le Mouvement Colibris, Avise, Emmaüs, le Mouvement pour l'Economie Solidaire, Attac, le Réseau National des Ressourceries, Démocratie Ouverte, Transiscope, le Mouvement SOL, ATD Quart Monde et Fréquence Commune. En s'appuyant sur cet écosystème d'acteur·ice·s, certain·e·s s'inscrivent comme partenaires directs, d'autres comme soutiens à *Territoires d'Expérimentations* (TE). De cette manière, le programme a mis en commun de nombreuses compétences pour tenter de répondre au mieux aux différents enjeux et besoins identifiés par les territoires accompagnés.

TE est un dispositif d'accompagnement, de suivi et de formations pour l'émergence de projets en faveur de la transition écologique, sociale et démocratique sur les territoires. Il est né de l'ambition d'agir pour la transition en changeant d'échelle géographique d'une part et d'impliquer un plus grand nombre d'acteur·ice·s d'autre part. En effet, l'intention est de rassembler, faire communiquer et coordonner un ensemble de personnes qui ne se côtoient pas forcément en temps normal. TE a la volonté d'inclure l'ensemble des parties prenantes d'un territoire, de les réunir autour d'un langage commun, de les amener à co-construire une ambition commune pour les accompagner à l'émergence d'un projet commun. TE a pour intention d'accompagner et de constituer un collectif local riche et varié composé d'élu·es, de citoyen·ne·s, d'acteur·ice·s public·ques et privé·e·s, de professionnel·le·s, de technicien·ne·s, d'acteur·ice·s économiques, etc.

A l'occasion d'un appel à manifestation d'intérêt lancé au début de l'année 2021, six territoires ont été identifiés et retenus pour être accompagnés par TE. Le Comité de Pilotage de TE a défini une liste de critères de sélection auxquels les territoire devaient répondre, parmi ceux-ci il y avait :

- Un enjeu multi-acteur·ice·s qui forme un "écosystème coopératif territorial", c'est-à-dire l'implication de toutes les parties prenantes du territoire pour constituer le collectif local qui sera accompagné par TE ;

- La présence d'un consortium au local, c'est-à-dire un territoire où les structures nationales (organisations partenaires à TE) sont présentes comme relais au projet de territoire et acteur·ice·s de la méthodologie proposée ;
- L'échelle territoriale, c'est-à-dire que TE favorise l'échelle communale (1.500 habitant·e·s) à l'échelle inter-communales (35.000 habitant·e·s) dans le sens où l'accompagnement à la transition écologique et solidaire est plus réaliste ;
- Un engagement passé dans un ou plusieurs projet(s) de résilience du territoire qui comprend des thématiques transversales (sociales, environnementales, politiques, etc).

Compte tenu des critères de sélection, l'ambition de TE est de faire émerger des expérimentations à l'échelle de quartiers, de communes voire de communauté de communes, selon les territoires accompagnés. Ainsi, la finalité de TE est la construction de véritables projets de territoire, où les valeurs de sobriété et de solidarité rythment les nouvelles manières de faire localement. A l'heure où il est indispensable de repenser son rapport au monde, à autrui et d'être équipé·e·s pour faire face aux crises actuelles et à venir, TE est un levier pour le passage à l'action collective et concrète sur les territoires.

III. Un accompagnement sur mesure

Par sa méthode singulière, TE répond concrètement à deux axes stratégiques du Mouvement Colibris. D'une part, il s'agit de construire un chemin de résilience à l'échelle des individus et des collectifs d'individus. D'autre part, il s'agit de favoriser l'auto-organisation citoyenne locale en considérant des modes de vie alternatifs pour une décroissance choisie. Sur base de ces axes stratégiques, la méthodologie de l'accompagnement des territoires de TE s'est progressivement élaborée.

Concrètement, TE prend la forme d'un dispositif d'accompagnement de territoires vers des modes de vie plus sobres, solidaires et résilients. Il se base non seulement sur une méthodologie qui favorise le développement de projets multi-acteur·ice·s, mais aussi sur une méthodologie qui forme à des outils favorisant la posture de coopération pour les acteur·ice·s locaux. Déjà testés et approuvés au sein du Mouvement Colibris en interne, plusieurs formations ont prouvé être gages de réussite pour TE également. Elles favorisent le "faire ensemble" car elles forment à l'intelligence collective, à la gouvernance partagée, à l'éducation populaire, à la démocratie participative, à des outils de co-construction, etc.

TE a recours à une méthodologie particulière car elle fait preuve d'une grande flexibilité. Sa capacité d'adaptation résulte d'accompagnements et de suivis de projets de territoire "sur mesure". Cependant, c'est uniquement lors de la première journée de travail avec les territoires accompagnés localement que TE propose une méthode similaire. Pour chaque territoire, elle se déroule toujours de la même manière afin de présenter le projet TE ainsi que ses intentions. Ce premier temps de rencontre est ouvert au grand public afin d'inclure une diversité d'acteur·ice·s du territoire dans le projet. La journée se déroule en plusieurs temps :

1. Elle invite les participant·e·s à s'exprimer sur leur définition personnelle de la transition écologique, démocratique et solidaire. Avant de se lancer dans la réalisation d'un projet de territoire ambitieux, les acteur·ice·s sont invité·e·s à se mettre d'accord sur un langage commun. En effet, converger vers une définition collective de la transition dès le départ constitue une étape essentielle.
2. La journée de travail consiste également à établir un diagnostic collectif du territoire afin d'identifier ses enjeux et ses besoins. Ce diagnostic est indispensable pour la recherche-action réalisée pour TE. À terme, elle a pour objectif de dégager de ces démarches de transformations territoriales, des facteurs clés de succès et des marqueurs de transition, communs aux dynamiques étudiées.
3. Sur base de la récolte des données du territoire, TE propose une présentation des conséquences directes ainsi qu'une évaluation à l'échelle locale et nationale. Cela permet aux acteur·ice·s du territoire de comprendre et de s'approprier les faits, les chiffres et les tendances actuelles (émission de gaz à effet de serre, dégradation des sols et perte de la biodiversité, impacts sur la santé et sur l'environnement, phénomènes de migration, lien social, etc).

Afin de donner de la visibilité à TE, une grande partie de la démarche consiste à travailler sur la valorisation et la capitalisation des démarches enclenchées sur les territoires accompagnés. Capitaliser le projet TE signifie de diffuser largement les actions et les expériences pour un partage de connaissances et d'apprentissages accessible au grand public. Grâce à cette mise en visibilité, les territoires peuvent s'inspirer de ce qui est réalisé ailleurs, se relier entre eux et se soutenir. Progressivement, TE souhaite tendre vers une autonomisation de communautés qui partagent un lien commun, celui de la transition écologique et solidaire sur leur territoire.

C'est un changement de paradigme systémique rendu possible grâce à la montée en compétences et l'autonomie des territoires qui fait la particularité de TE.

Pour donner davantage de visibilité non seulement à TE, mais également aux personnes qui se trouvent derrière les projets des territoires accompagnés et les actions qui y sont menées, des entretiens sont réalisés par le Mouvement Colibris et ATD Quart-Monde. Grâce à ces interviews, les structures nationales rédigent les portraits d'acteur·ice·s des collectifs impliqué·e·s localement dans TE.

En s'adaptant aux enjeux et besoins du territoire, la suite des rencontres se dessine naturellement et sur mesure selon l'accompagnement proposé par le collectif national en charge. Allant de formations en ligne ou en présentiel, de webinaires jusqu'aux rencontres, l'accompagnement prend des formes multiples et variées. Le projet TE fait preuve d'une agilité dans l'application de sa méthode, car il se veut le plus flexible possible dans la réponse apportée aux problématiques du territoire. Pour ce faire, l'émergence d'un projet de territoire peut se faire uniquement par l'intelligence collective des acteur·ice·s locaux qui ont décidé de se relier, d'expérimenter le "faire ensemble", et de coopérer pour le concrétiser. Selon TE, les gages de réussite pour développer un projet de territoire sont la richesse du tissu multi-acteur·ice·s ainsi que les synergies entre les domaines (alimentation et agriculture, mobilité et énergie, habitat, gouvernance locale, etc.)

IV. Pourquoi agir maintenant, d'urgence ?

« Il faut arrêter de traiter les conséquences, de pallier et de faire du curatif. Il faut régler les causes, et définir quels sont les vrais problèmes à la racine » François Ruffin

Nous allons vers un monde qui doit envisager sérieusement et urgemment les enjeux auxquels nous faisons face et ce, de manière systémique. Cela signifie que l'ensemble des domaines, qu'ils soient écologiques, sociaux, politiques et économiques, doivent s'unir pour y travailler ensemble. Tout comme l'ensemble des acteur·ice·s doivent se mobiliser selon leur singularité, et converger vers le constat collectif qu'une transition écologique et solidaire est indispensable. Maintenant, « nous devons puiser dans ce qu'ont fait nos aînés et inventer de nouvelles manières de lutter ensemble et de se relier pour affronter les crises à venir » nous

rappelle Pablo Servigne dans le *Petit traité de résilience locale* coécrit en 2015. Nous sommes à l'aune d'un monde qui élargit les champs des possibles à de nouveaux récits, à un changement d'ère (The Shift Project, 2022).

La crise nourrit un imaginaire collectif de continuité (Sinaï A. et al., 2015) auquel nous nous sommes dangereusement habitué·e·s et qui nous rappelle que nous ne reviendrons plus jamais à la situation “normale” (ibid). Force est de constater que les enjeux auxquels nous faisons face sont amenés à s'amplifier et s'aggraver considérablement si nous continuons sur la voie du Business as Usual [BAU] ou du statu quo. Tel que défini par l'Organisation de coopération et de développement économiques, « la projection [BAU] suppose qu'aucune mesure supplémentaire n'est prise pour limiter les émissions au-delà de ce qui a été fait ou prévu en 2005. Le scénario du statu quo intègre donc l'effet du système communautaire d'échange de quotas d'émission et suppose qu'il sera maintenu à l'avenir » (OECD, 2009). Il faut tout de même rester critique quant à l'utilisation de ce terme comme le GIEC l'explique : « Le terme [BAU] est tombé en désuétude parce que l'idée d'un statu quo dans des projections socio-économiques sur un siècle est difficile à concevoir » (GIEC, n.d). Néanmoins, les conséquences de ce scénario sont à envisager dès 2050, et risquent d'entraîner l'effondrement d'une grande partie de l'humanité.

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel » Edgar Morin

Le dernier rapport du GIEC publié en 2022, le répète encore cette année : « Agir coûtera moins cher que l'inaction du [BAU] » (Sydney T., 2022). Nous savons que les perturbations causées par l'activité humaine vont inexorablement engendrer des conséquences imprévisibles sur les conditions de vies humaines et du monde vivant. Nous évoluons dans un monde de plus en plus VICA (volatile, incertain, complexe, ambigu), acronyme proposé par Jean Pascal Derumier pour décrire le contexte actuel. The Shift Project (un think tank français ou laboratoire d'idées) qui œuvre à l'émergence d'une économie libérée de la contrainte carbone, précise que les modèles scientifiques ne savent pas prévoir quelles seront les réactions des pressions humaines face aux effets du dérèglement climatique (The Shift Project, 2022). N'ayant pas pour intention de paralyser le passage à l'action, ce constat est un appel à la prudence dont il faut être collectivement conscient·e. Dès lors qu'une personne avertie et convaincue en vaut deux, la prise de conscience collective est une nécessité.

B. Le changement opère à l'échelle du territoire

« Le changement à venir a nécessairement le local pour creuset (...) c'est à cette échelle "humaine" que peuvent se tisser de nouveaux liens, de nouvelles solidarités et de nouvelles coopérations nécessaires à la réinvention de nos modèles socio-économiques » Jean Pascal Derumier

Pour parvenir à la prise de conscience collective qu'un changement d'échelle est nécessaire, ce mémoire vise à repartir du local en observant les phénomènes de transformations territoriales à l'œuvre. L'objectif est de démontrer que le territoire est d'une part, le point de départ pour initier concrètement une transition écologique et solidaire locale et puis globale, grâce à l'essaimage. D'autre part, le territoire est l'espace de proximité où peuvent se rétablir les liens souvent rompus entre le social, l'environnement, la politique et l'économie.

Le militant Jonathan Kozol nous encourage dans cette voie là en nous disant « choisissez des batailles assez importantes pour compter, mais assez petites pour les gagner. » (Dion C., 2018). Il faut noter que la dimension locale n'exclut pas la dimension globale, comme l'explique Jean Luc Pasquinet dans son livre *Relocaliser*, « le territoire n'est pas un microcosme fermé, mais plutôt "un nœud dans un réseau de relations transversales vertueuses et solidaires" qui participe à une dynamique de transformations plus globale. » (Derumier J-P, 2019). C'est également la célèbre formule que l'écologue et biologiste René Dubos a introduite au premier sommet sur l'environnement en 1972, « penser global, agir local », qui s'applique aux stratégies territoriales durables.

L'idée est de comprendre plus largement l'ensemble des "micro" luttes qui prennent place au sein des territoires et répondent aux enjeux économiques, climatiques, démocratiques et sociaux actuels. « L'enjeu de la ville est de la redécouvrir pour mieux se la réapproprier » (Moreno, 2020), apprendre à connaître le territoire où nous vivons, c'est également apprendre à accepter les difficultés auxquelles il fait face. « Une stratégie globale faite d'une succession de petits objectifs stratégiques, de petites batailles remportables et remportées peut conduire rapidement à de grandes transformations » (Dion C., 2018).

La formule de René Dubos fonctionne à l'inverse aussi, "penser local, agir global" car les crises écologiques, sociales, politiques et économiques touchent toutes les sociétés humaines,

de tous les pays sans exception. Le sociologue, philosophe et anthropologue Bruno Latour décrit l'origine de la crise du coronavirus comme un tout petit virus qui s'est développé localement et s'est propagé à toute vitesse globalement. En effet, il explique que : « le grand n'est pas fait d'autres choses que de petits » (Turong N., 2021). Lorsque la pandémie a frappé les civilisations, partout sur les territoires, des dynamiques locales ont émergé, n'ayant plus d'autres choix que de penser à relocaliser. Latour fait ainsi référence au fait que « la composition “du grand” s'opère à partir de la multiplicité des connexions “du petit” » (ibid). Dès lors, la pandémie et les nombreuses autres crises mondiales ont toujours amené les modèles socio-économiques de nos sociétés à la réflexion et de surcroît, à leurs transformations. L'échelle des territoires a été l'une des clés de voûte pour répondre aux défis de la crise sanitaire. Dès lors, il s'agit de garder en mémoire cette période historique comme réelle source d'inspiration afin d'affronter les menaces systémiques à venir.

L'échelle du territoire se démarque aussi par son échelle de proximité qui permet de se relier pour faire advenir le changement. A ce niveau, les populations se mettent en lien pour créer de nouveaux modes de vie alternatifs afin de subvenir à nos besoins fondamentaux. Ils ont été désignés par l'expert urbain et chercheur Carlos Moreno, comme les six fonctions sociales essentielles des humains, c'est-à-dire : se loger, s'approvisionner, se soigner, s'éduquer, travailler et s'épanouir (Moreno C., 2020).

Dans son livre *Droit de cité : de la ville monde à la ville quart d'heure*, Carlos Moreno repense l'aménagement du territoire en introduisant le concept de la “ville du quart d'heure”. Dans le but d'apporter une réponse aux enjeux systémiques inhérents, il propose aux villes de demain de rendre accessibles nos six fonctions sociales dans un rayon de quinze minutes à pied. Il faut noter que Carlos Moreno a étendu le périmètre du quart d'heure au “territoire de la demie-heure”, qui est plus réaliste et applicable au vu de la variété de types de territoires existants. La pandémie du covid-19 a été marquée par ce phénomène de relocalisation qui a permis de déployer des pratiques et activités ingénieuses à l'échelle locale (mobilité douce, alimentation locale, etc), un peu à l'image du concept de Carlos Moreno. Des petites actions et transformations dans nos manières de faire au sein de territoires qui ont montré leur capacité d'adaptation aux perturbations climatiques, sociales et économiques (Sinaï A. et al., 2015). Néanmoins, est-ce que la théorie du quart d'heure ou de la demie-heure est applicable à tous les territoires ? La réponse est définitivement non. Selon son échelle, son paysage, son

aménagement et ses infrastructures, la configuration d'un territoire ne permet pas toujours de réaliser le défi proposé par le chercheur.

Pour autant, qu'il soit urbain ou rural, métropolitain, montagneux ou littoral, le territoire est le changement d'échelle où le changement de paradigme opère concrètement, tel que ça a été le cas pendant la crise sanitaire. En revanche, le covid-19 s'inscrit à titre d'exemple uniquement dans le but de faire référence à la période la plus récente qui a marqué l'humanité. Le choix de cet exemple a l'avantage de visualiser concrètement le potentiel qu'ont représenté les territoires pendant cette crise. De plus, la pandémie permet de se projeter plus facilement dans de futurs scénarios car nous pouvons nous identifier à une réalité proche déjà vécue et surmontée. Il faut prendre conscience collectivement que « la construction de nos communs urbains et ruraux est un combat collectif pour la préservation de notre bien-être et celui du vivant sur terre » (Moreno C., 2020), un combat collectif qui va bien au-delà du passage historique de la pandémie.

Selon Bruno Latour, ce n'est pas tant la définition de l'échelle du territoire qui importe pour redéfinir nos besoins essentiels, c'est plutôt la définition de notre lieu de vie, de là où nous dépendons qui compte (Truong N., 2021). De son côté, Carlos Moreno estime qu'il faut savoir "de quelle ville nous parlons" mais ce mémoire vise plutôt l'importance de l'échelle du territoire pour son rôle polyvalent où les échanges transversaux peuvent se développer en son sein (Sinaï A. et al., 2015). En effet, il s'agit avant tout de « repenser la ville polycentrique et multiusage comme une réponse de fond à l'urgence du changement climatique et à la rareté des ressources en ré-imaginant ses contours matériels et immatériels » (Moreno C., 2020).

Le territoire ou le "bassin de vie" est le changement d'échelle où peuvent se rétablir des ponts entre des mondes qui ne communiquent généralement pas, voire jamais. En redonnant la capacité d'agir, de se positionner et de s'exprimer, chacun·e occupe une place spécifique et singulière qui peut contribuer au bien commun du territoire. Lorsque nous nous mettons au service de l'intérêt général de son lieu de vie, nous contribuons également au bien-être de l'écosystème d'acteur·ice·s du milieu humain et non-humain qui l'habite. Le territoire a la particularité de replacer le pouvoir écologique, social, politique et économique à petite échelle, et permet ainsi d'impulser les rencontres, les échanges, la coopération et le partage.

De par son échelle de proximité, le territoire amène les acteur·ice·s locaux à interagir et agir les un·e·s avec les autres, car « chaque action du local s’inscrit dans un tout dont il se nourrit et qu’il nourrit en retour » (Derumier J-P, 2019). En effet, « chaque élément du système territorial doit pouvoir accomplir plusieurs fonctions, chaque fonction reposant sur plusieurs éléments, comme dans la nature où la multifonctionnalité est la norme » (Sinaï A. et al., 2015). Dès lors que le système territorial tend à être solidaire et coopératif, l’existence du territoire dépend des forces de vie qui l’habitent et qui se connectent entre elles. L’échelle humaine invite au maillage des milieux socio-économiques variés, donnant lieu à une richesse multidisciplinaire. Elle favorise un changement de paradigme tout en prenant en compte l’ensemble des réalités des parties prenantes du territoire.

Le parti pris de ce mémoire est celui d’un changement à taille “humaine” qui s’inscrit au sein des territoires comme le défi des décennies à venir. Le territoire est au cœur de la solution, il n’est pas l’unique réponse au changement mais il occupe une place déterminante : « à l’échelle du monde, il représente la colonne vertébrale des actions de transformation sociétales » (Moreno C., 2020). Les territoires sont à l’origine de l’émergence d’idées et d’actions locales qui inspirent ailleurs et qui permettent l’essaimage à plus grande échelle.

L’ancrage territorial permet à l’individu de reconstruire son identité en se reconnectant à son “lieu de vie” (Derumier J-P, 2019), à l’idée de faire partie d’un tout, et d’exister à travers ce tout. En effet, les communautés locales représentent des forces de vie majeures qui font bouger les lignes pour faire advenir de nouveaux récits : « elles sont emboîtées au sein de plus larges systèmes culturels, climatiques, d’échanges commerciaux, etc. (...). De petites initiatives de résilience isolées risquent donc probablement d’exacerber les tensions, il vaut mieux penser en réseau. » (Sinaï A. et al., 2015).

La coopération inter-territoriale permet de mutualiser une variété de fonctions et de domaines. Elle est une condition indéniable et vertueuse qui, au cœur de structures territoriales, permet la construction de micro-systèmes résilients. Le développement de stratégies de résilience territoriale dépendra de l’investissement financier, juridique et administratif des politiques publiques climatiques à mettre en œuvre. Comment parvenir à la mise en place de ces modèles pour faire advenir un changement territorial durable ?

I. Construire un plan de résilience territoriale

« Actuellement, nos systèmes sont concentrés sur l'efficacité, délaissant largement la résilience. Pourtant, évaluer des initiatives à cette aune est une boussole précieuse » Cyril Dion

Dans un monde perturbé de crises systémiques de plus en plus récurrentes, il y a urgence de mettre en place des stratégies d'atténuation et d'adaptation. En complémentarité, une stratégie qui n'a pas encore été mentionnée mais essentielle à adopter est celle de la résilience. Passant du jargon d'articles scientifiques à un concept tendance utilisé à tout va dans les médias grands publics, la résilience s'est largement répandue, menant à des confusions dans ce qu'elle vise à définir initialement. Si nous reprenons la définition du GIEC, la résilience c'est « la capacité à absorber les perturbations et à apprendre des crises pour se transformer (...) c'est garantir ce qui compte le plus : nos besoins essentiels, une relative cohésion sociale et une capacité à gouverner notre destin » (Time to shift, 2022). Afin d'aborder les aspects techniques de la mise en œuvre de cette stratégie, il s'agit avant tout de comprendre et de se familiariser avec les enjeux existants. En effet, le concept de résilience est apparu dans un contexte mondial bouleversé et fragilisé par des chocs inattendus.

Dans son podcast *Time to shift : Résilience des territoires et transition écologique*, le think tank The Shift Project revient sur les enjeux auxquels nous faisons face :

1. Le changement climatique correspond parfaitement à la métaphore “the elephant in the room” : une problématique globale évidente mais que personne n'aborde, car abstraite et intangible. Ceci n'est qu'un prétexte à l'inaction car les conséquences directes (vagues de chaleur extrêmes, sécheresses, incendies, inondations, etc) se font déjà sentir. Partant du constat de l'inaction climatique des instances supérieures politiques, un sentiment généralisé d'impuissance et de délaissement se propage auprès des citoyen·ne·s. The Shift Project nous rappelle que « gérer l'intensité des effets directs sur les territoires dépendra des succès ou échecs des politiques publiques climatiques » (ibid).
2. L'érosion de la biodiversité est un phénomène biophysique qui menace directement les sociétés humaines car le vivant assure les fonctions écosystémiques dont nous

dépendons pour notre survie. Ces fonctions indispensables à nos sociétés sont le bon fonctionnement du cycle de l'eau, le stockage du carbone, la pollinisation, la protection contre la sécheresse, l'érosion et les inondations (Time to shift, 2022). Le détachement du monde humain à celui du monde vivant connaît une telle déconnexion que nous scions littéralement la branche sur laquelle nous sommes assis·es.

3. L'épuisement des ressources naturelles est la crise qui nous pend au nez car elle comporte une double exploitation et donc un double risque. D'une part, il y a la surexploitation des ressources initialement renouvelables mais qui sont vouées à disparaître à cause de la dégradation des sols et de la surpêche, par exemple. D'autre part, il y a la surexploitation des ressources non-renouvelables que sont le pétrole, le gaz, le charbon et les métaux rares. Lorsque la rareté des ressources n'est plus un secret et que leur extraction devient de plus en plus coûteuse, les programmes politiques actuels s'exposent dangereusement aux risques d'inflation, de fermeture d'usines, de pénuries, etc (ibid).

La conjugaison de ces enjeux menace fortement l'avenir du monde et la survie des territoires dans lesquels nous vivons. C'est la raison pour laquelle il est primordial de faire preuve d'humilité afin de reconnaître que le monde que nous connaissions a déjà disparu (Time to shift, 2022).

« On en a fini avec la modernité, c'était une parenthèse. Elle met longtemps à se refermer mais on ne va pas moderniser la planète. Si elle se modernise, elle disparaît et devient inhabitable et invivable en tout cas pour nous, les humains » Bruno Latour

Bruno Latour évoque le présent aux yeux de tou·te·s comme appartenant déjà au passé, « il fut un temps où le monde était moderne » affirme t-il. Prendre conscience de la réalité des impacts et de leur accumulation se couple généralement avec une prise de conscience que nous en sommes à l'origine. Dès lors, le processus d'acceptation de ce constat est une phase inconfortable par laquelle nous devons nécessairement passer.

Aujourd'hui, les sociétés humaines sont essentiellement urbanisées, « allant de pair avec le développement des infrastructures entraînant un processus de modification et de dégradation

de nos terres » (Moreno C., 2020). Il y a de ça des décennies, l'aménagement des territoires s'est principalement établi pour faciliter les activités humaines et les échanges entre territoires. La perte du couvert végétal causée par la bétonisation et l'asphaltisation des sols a laissé place à la priorisation de l'automobile dans les paysages. « L'engagement est de contribuer à ce que nos villes luttent de manière systémique pour leurs réappropriations par les piétons, pour un air respirable, pour que l'eau et la biodiversité soient mises en avant, pour que la dynamique citoyenne et sociale s'exprime dans ses espaces publics confortés et agrandis, en repoussant les voitures hors des centres-villes. » (ibid).

Ainsi, l'enjeu de la prochaine décennie est d'inciter la métamorphose des paysages déjà occupés d'une part, et de préserver ceux n'ayant pas encore été touchés d'autre part. Cet enjeu dépend de la volonté de changer à l'échelle territoriale, il s'agit de tendre vers un bien commun partageable et résilient qui assure le bien-être du vivant et de l'humanité. Penser une stratégie de résilience territoriale, c'est avant tout connaître les écosystèmes naturels et par extension, le réseau des flux complexes que représentent nos systèmes sociaux, politiques et économiques (Dion C., 2018). Selon le théoricien écologiste et philosophe Robert Ulanowicz, « la survie d'un système de flux complexe dépend du juste équilibre entre son efficacité et sa résilience » (ibid). L'idée est de parvenir à situer cette complexité dans un mouvement de transition écologique et solidaire, qui serait amenée à transformer les territoires.

Pour créer de nouveaux récits porteurs de changement positif, il est nécessaire de se mettre d'accord sur un langage commun. Nous n'y parviendrons pas sans faire advenir une nouvelle sémantique qui s'inscrit positivement dans les esprits : plutôt que de considérer nos systèmes comme des "complexités", il s'agit de se réapproprier ce terme et bien d'autres comme autant "d'opportunités" à saisir. Dans notre inconscient collectif, il faut passer de la perception d'un système de flux complexes à un système de flux résilients. Prendre conscience individuellement et collectivement d'un système à déconstruire, c'est aussi réaliser que tout est à construire. Cet éclair de lucidité doit être accueilli comme une réflexion éclairante à transformer en vision permanente (Time to shift, 2022).

Cependant, le Document d'information de l'Assemblée Nationale intitulé *Dans un monde incertain, renforcer notre résilience nationale pour une France libre et unie*, évoque les facteurs de vulnérabilités qui persistent dans une optique de résilience. Il stipule que « les générations ayant connu des événements critiques pour la sécurité de la nation et des crises

mettant en jeu les besoins vitaux des populations se sont logiquement réduites en proportion au fil du temps » (Freschi A. et Gassilloud T., 2022). Dans l'inconscient collectif du continent européen, la paix est prise pour acquise car les guerres et les conflits sont perçus comme des événements lointains, réservés à d'autres régions du monde (ibid). Sociologiquement et culturellement, les périodes difficiles du passé sont perçues comme révolues et s'effacent dans nos mémoires collectives. Ceci est renforcé par l'aveuglement de « l'abondance inhérente à la société de consommation faisant oublier la possibilité du manque » (ibid). Pour autant, une étude datant de 2019 a démontré que les enjeux environnementaux se positionnent en tête des préoccupations des générations 18-30 ans. Néanmoins, « cette sensibilisation accrue ne se traduit pas par une mobilisation des comportements individuels » (ibid). Dès lors que la prise de conscience individuelle pour une transition écologique et solidaire n'est pas ancrée, l'inconscient collectif est diffus et partiel. Afin de rester lucide dans ce changement sociétal, trois astuces sont proposées par The shift project pour la résilience des territoires :

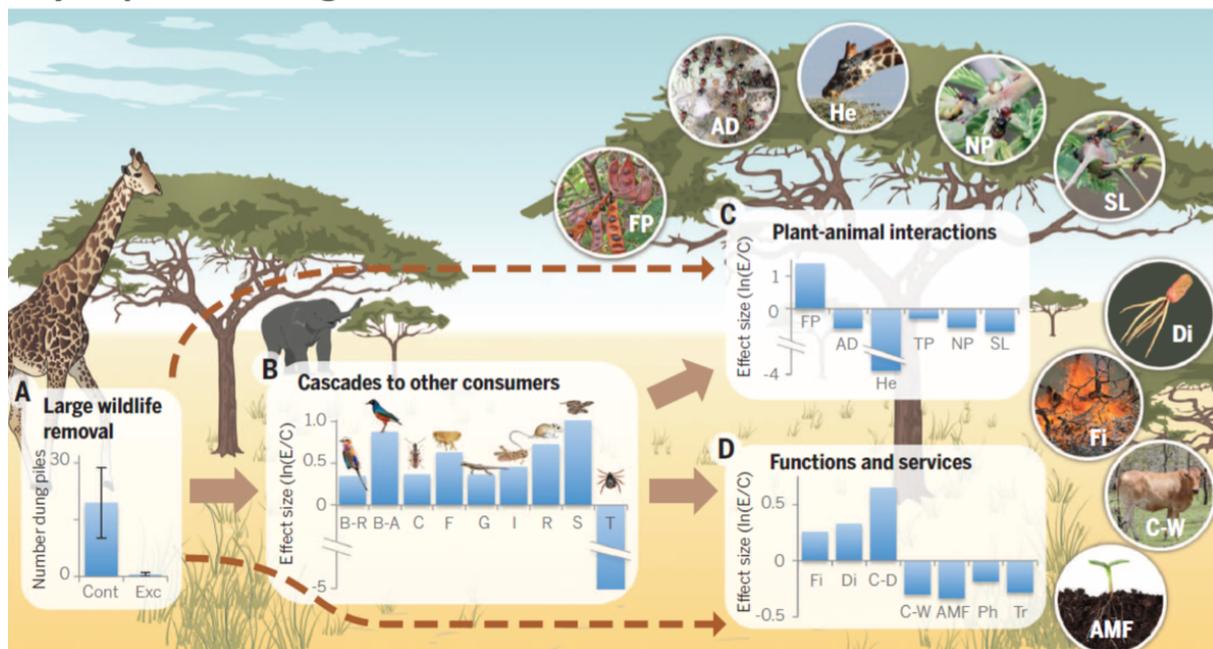
La première astuce est de reconnaître que l'augmentation de l'empreinte écologique d'un territoire le rend inévitablement plus vulnérable à terme. Pour cela, il faut éviter les situations de maladaptation qui sont coûteuses pour le portefeuille du territoire mais aussi pour l'environnement. Par exemple, une commune qui investit massivement dans la neige artificielle pour assurer la prochaine saison des sports d'hiver revient à des coûts importants en énergie, en eau et en capitaux. De plus, la commune dépend du tourisme international qui augmente aussi considérablement son empreinte écologique. En résumé, « éviter l'ingérable tout en gérant l'inévitable est un slogan à transformer en action » (ibid) pour cette astuce.

La deuxième astuce est de se défaire de l'idée que la technologie nous sauvera des crises systémiques. Bien qu'elle soit en partie une réponse aux enjeux sociaux et environnementaux, elle ne constitue pas la seule porte de sortie. Le progrès technique devrait s'implémenter uniquement là où les besoins essentiels doivent être assurés, et non aux dépens de ceux-ci (par exemple dans le domaine de la santé). Il s'agit de quitter le monde "ancien" dicté par la modernité et régi par l'injonction production-consommation à outrance, dans lequel il y a eu une grande confusion entre le progrès et la technologie. En effet, « le véritable progrès c'est le progrès humain, qui devrait être fondamentalement écologique et social » affirme Bruno Latour (Truong N., 2021). Par conséquent, la technologie doit s'éteindre pour plusieurs raisons :

- Elle n'est pas capable de reproduire les fonctions écosystémiques du monde vivant car elle induit un caractère irréversible inquiétant. Une fois l'écosystème naturel détruit par l'activité humaine, son état fonctionnel d'origine met des années à se régénérer et à se réimposer en masse. Si les écosystèmes biodiversifiés sont équilibrés, c'est parce qu'ils sont naturellement composés de proies et de prédateurs qui interagissent pour assurer leur autorégulation (Svenning et al., 2016). Cependant, s'ils sont déséquilibrés tel qu'aujourd'hui (à cause de la déforestation, de l'élevage intensif, de la surpêche, etc), « les changements dans l'abondance des espèces peuvent avoir un impact sur leurs interactions et conduire à des cascades trophiques » (Myers et al., 2007). C'est par exemple le cas pour l'élevage industriel, lorsque des forêts entières sont rasées et les espèces sont chassées de leurs habitats naturels. La perte d'espèces clés induit des cascades trophiques qui entraînent à leur tour, une modification de l'habitat, déplaçant l'abondance d'autres espèces, conduisant à une nouvelle extinction, et ainsi de suite. Le schéma illustre les impacts clés de la perte de la mégafaune :

Figure 1 :

Key Impacts of Megafaunal loss

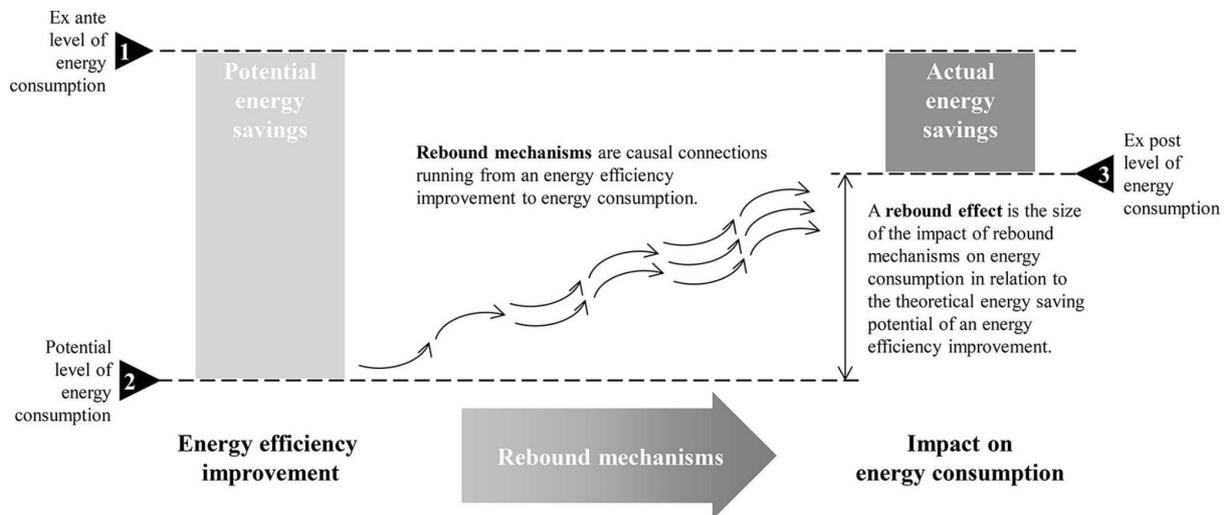


Source : Dirzo et al. (2014)

- La technologie va très souvent de pair avec “l’effet rebond” qui signifie que « lorsque l’efficacité énergétique d’un produit est améliorée, elle a tendance à en consommer davantage, ce qui annule le gain initial » (Time to shift, 2022). Ceci est valable pour

les automobiles par exemple, si nous estimons que leur efficacité énergétique est passée de 18 litres au 100 à du 10 litres au 100. Les voitures sont plus rapides et plus puissantes, ce qui leur permet de rouler plus loin (consommer plus d'essence) alors qu'elles sont moins remplies (augmentant l'empreinte écologique). Dans le secteur de l'automobile, "l'effet rebond" est démontré dans le schéma ci-dessous :

Figure 2 :



Source : Lange S. et al. (2021)

- Pour que la technologie puisse exister, il faut la créer. « Au détriment de la biodiversité et de notre propre qualité de vie » (Time to shift, 2022), son extraction de matières premières toujours plus poussée dépend d'une immense quantité d'énergie.

Pour gérer l'ingérable lorsque la technologie fait défaut, la troisième astuce est la sobriété. Elle se définit comme une « démarche progressive et construite qui réclame de discuter et de négocier afin de hiérarchiser les besoins » (ibid). Dans son ouvrage *Vers la sobriété heureuse*, Pierre Rabhi décrit la sobriété comme ceci : « Face au "toujours plus" indéfini qui ruine la planète au profit d'une minorité, la sobriété est un choix conscient inspiré par la raison. Elle est un art et une éthique de vie, source de satisfaction et de bien-être profond. Elle représente un positionnement politique et un acte de résistance en faveur de la terre, du partage et de l'équité » (Rabhi P., 2013). Cette description amène à plusieurs questions et a déjà été l'objet de nombreuses critiques, notamment celle de la sobriété comme source de bien-être, sont-elles compatibles ?

Le GIEC s'exprime sur la hausse du bien-être dans le cas où le système tendrait vers la sobriété aussi appelée la modération : « Il est de plus en plus évident que la simple valeur monétaire de la croissance des revenus est insuffisante pour mesurer le bien-être national et individuel. » (Wagner T., 2022). La sobriété n'est donc pas le seul indicateur contribuant à la hausse du bien être des humains. Changer nos comportements face au changement climatique dans une optique de modération est « mieux évaluée par rapport à un ensemble d'indicateurs qui représentent une plus grande variété de besoins pour définir le bien-être individuel, la stabilité macroéconomique et la santé planétaire » (ibid). Néanmoins, est-ce que l'adoption d'un mode de vie plus sobre est une injonction adressée à toutes personnes ?

Cela amène à une remise en question du terme même de “sobriété”, et plus particulièrement de la justice sociale. D'une part, il existe une sobriété volontaire, comme étant une démarche de liberté choisie concernant la part de la population dite privilégiée. Ces dernières sont généralement dans un confort de vie déjà bien établi, qui leur permettent d'envisager de vivre avec moins en réduisant leur consommation en eau, en énergie, acheter moins mais de meilleure qualité, par exemple. A l'inverse, la sobriété imposée concerne plus particulièrement les populations en situation de précarité dont les modes de vie n'ont rien de confortables, ce sont les populations dites vulnérables. En effet, « imposer l'austérité aux catégories sociales les plus modestes alors qu'une minorité de privilégiés n'a pas arrêté de s'enrichir grâce au capitalisme débridé de ces vingt dernières années, a quelque chose de provoquant, il faut bien en convenir » (Charbonneau S., 2015).

Dès lors, nous observons un état récurrent pour la sobriété imposée en opposition à une phase transitoire pour la sobriété choisie, et cela pose question. Si la sobriété imposée existe de manière persistante pour une partie de la population, elle met le doigt sur l'existence d'inégalités sociales qui persistent fortement elles aussi. Comme l'affirme Pierre Rabhi et Ivan Illich, « cette permanence de la sobriété nous paraît une condition centrale du débat : ne pas considérer que la sobriété soit un simple choix vertueux mais une situation nécessaire pour faire face aux limites écologiques que notre modèle de développement a généré et qu'il se refuse à assumer » (Villalba B., 2016).

Pour conclure, la sobriété est un sujet sensible mais qui mérite toute notre attention. En effet, « on peut estimer opportune l'austérité imposée par l'implosion de la croissance, dans la mesure où sa contrainte encouragera nécessairement les démarches de sobriété volontaire au

niveau individuel comme collectif » (Charbonneau S., 2015). A noter que cela ne prend pas en considération notre dépendance au système capitaliste et nous ne nous libérons pas de cinquante années d'addiction à une société régie par la croissance. La sobriété est donc forcément synonyme de décroissance, et tend à préserver ce qui compte à travers un changement dans les comportements, l'organisation, les infrastructures de proximité, etc (Time to shift, 2022). Cependant, nous ne pourrions y parvenir « sans être obligé·e·s par le contexte économique justifiant des mesures d'austérité » (Charbonneau S., 2015). Par conséquent, la sobriété doit prendre une forme contraignante vis-à-vis des catégories sociales privilégiées pour lutter contre les dérives d'endettement des ménages, des entreprises et des collectivités publiques. « C'est certainement ici que les politiques d'austérité imposées sans distinction des catégories sociales concernées, ni de la nature des activités affectées par ces mesures se distinguent de celles axées sur la sobriété volontaire » (ibid).

Nous avons passé en revue la compréhension des enjeux ainsi que l'acceptation d'un monde "ancien" disparu et d'un monde "nouveau" où « tout est perdu et rien n'a commencé » selon Bruno Latour (Truong N., 2021), celui qui traverse une longue série de déconstructions des représentations modernistes. Cela commence par l'usage d'une sémantique positive pour construire de nouveaux récits collectifs, et ne peut avoir lieu que si elle s'accompagne de nouveaux indicateurs de sobriété favorisant le bien commun du vivant et des humains. Ils doivent servir de lexique de référence pour faire advenir un monde nouveau où tout est à reconstruire. Dans *Les Cahiers "Résilience des territoires"*, The Shift Project a rédigé une liste des leviers pour la résilience des territoires, comme autant d'indicateurs inspirants :

1. La responsabilité
2. La cohérence
3. La solidarité
4. La coopération
5. Le partage
6. La connaissance
7. L'audace

La mise en œuvre des stratégies de résilience pour des plans de transformations territoriales ne se résument pas uniquement à quelques installations individuelles, déconnectées les unes des autres. Certes, elles contribuent à la réduction des émissions de dioxyde de carbone (telles

que l'installation de lignes de bus pour désengorger les centres ville ou l'installation de jardins partagés pour végétaliser les espaces urbains) d'un territoire et doivent continuer de se démultiplier. Néanmoins, pour qu'elles aient un réel impact, les stratégies de transformation doivent concevoir un design de résilience territorial collectif qui inclut l'ensemble des acteur·ice·s (politiques, économiques, la société civile, etc).

L'économiste Bernard Lietaer suggère que la résilience collective repose sur deux facteurs éclairants (Dion, 2018), à savoir : l'interconnectivité et la diversité. D'une part, l'interconnectivité permet « d'appréhender les différentes échelles temporelles et spatiales afin de considérer une ville ou une collectivité comme partie prenante d'un système territorial sur lequel agir, en intégrant les dynamiques en présence » (Sinaï A. et al., 2015). Ces dynamiques en présence, ce sont les forces de vie qui se mobilisent au sein d'un territoire. L'interconnectivité est un atout majeur mais elle doit se munir d'un langage commun entre les acteur·ice·s. Souvent, des personnes de milieux socioéconomiques variés utilisent les mêmes termes derrière lesquels elles n'ont pas les mêmes définitions. Désormais, il devient difficile d'échanger lorsqu'il y a un usage fréquent de "mots-valises", entraînant rapidement la perte de cohérence dans les dialogues. Pour éviter cela, « reconsidérer les liens entre les acteur·ice·s vise à établir un cadre d'action favorable à la dynamique de projet » (ibid). D'autre part, ce serait illusoire de vouloir s'emparer de tous les domaines (social, écologique, politique, etc) dans un même élan alors que « la diversité des portes d'entrées doit permettre à chacun·e de choisir les sujets les plus mobilisateurs pour son territoire » (Time to shift, 2022).

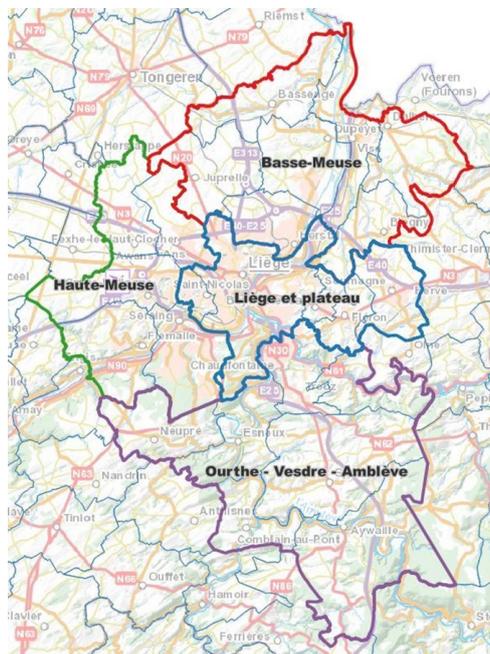
Dans son ouvrage *Nourrir l'Europe en temps de crise : Vers des systèmes alimentaires résilients*, Pablo Servigne fait référence à la résilience en donnant les principes généraux de la conception des futurs systèmes alimentaires (Servigne P., 2013). L'auteur explique que « les systèmes trop rigides sont voués à la vulnérabilité (...) et ce que nous perdons en efficacité, nous le gagnons en résilience » (ibid). L'exemple de l'alimentation est choisi car c'est un besoin fondamental auquel le territoire doit être en capacité de répondre pour les années à venir. Les systèmes alimentaires résilients doivent s'appuyer sur les principes suivants :

1. Revenir à l'échelle locale : « la relocalisation doit être vue comme un processus, et non pas comme un but en soi (...) produire, transformer et consommer localement de la nourriture augmente la sécurité alimentaire des régions, crée des emplois locaux et réduit la consommation d'énergies fossiles et par conséquent l'impact sur le climat »

(Servigne P., 2013). Un territoire ne peut assumer tout seul la responsabilité de la mise en œuvre d'un plan de résilience alimentaire. De par leurs forces majeures, des politiques publiques locales doivent instaurer des mesures qui relocalisent nos systèmes alimentaires. Bruno Latour insiste sur l'idée qu'il faut sortir du pêcher politique et suivre les réseaux de nos dépendances car aujourd'hui, nous dépendons d'un monde qui est loin. Il faut nécessairement favoriser et encourager les échanges inter-communaux pour assurer une autonomie alimentaire résiliente et durable.

Par exemple, une *Ceinture Aliment-Terre* a été créé à Liège en Belgique, dans le but de rassembler les acteur·ice·s du domaine de l'alimentation à l'échelle locale :

Figure 3 :



Source : Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (n.d)

2. Accroître la diversification agricole des régions doit être une conséquence directe de la relocalisation. Cependant, « favoriser la diversité implique une certaine redondance des fonctions et des acteur·ice·s, et oblige à accepter de perdre une marge d'efficacité globale du système alimentaire » (ibid).
3. Des systèmes modulaires et décentralisés qui sont à la fois autonomes et solidaires. La création de modules ne signifie pas qu'ils sont complètement déconnectés les uns des autres. Au contraire, un réseau de fonctions variées permet l'entraide et la coopération

où chacune nourrit l'entièreté du système à sa façon. La décentralisation systémique est un processus complexe qui rompt avec l'hyper-hiérarchisation de la prise de décision, par exemple. Elle fera certainement « perdre des économies d'échelle, il faut donc s'attendre à une baisse du niveau de vie global, mais c'est au profit d'une plus grande résilience » (Servigne P., 2013).

4. Le principe de la circularité est « d'abandonner la vision linéaire des choses et de fermer les cycles » (ibid) en réduisant, en réutilisant et en recyclant.
5. Une transparence dans la communication permet de clarifier les intentions entre les acteur·ice·s du territoire, les actions menées localement, etc. Connaître un système c'est se rapprocher de son lieu d'action, apprendre son fonctionnement et répandre l'information. Par conséquent, un meilleur contrôle du système redonne forcément la capacité d'agir de manière individuelle et collective aux citoyen·ne·s.
6. La cohésion sociale des collectivités locales est essentielle car ce sont les socles qui assurent en partie la mise en réseau multi-acteur·ice·s au sein des territoires. Aussi appelée “résilience collective” (ibid), l'alliance entre la communauté territoriale et la collectivité locale est indispensable dans le contexte défavorable actuel. Ce “faire ensemble” s'établit lentement mais permet la construction d'un réseau résistant, moins vulnérable. « Une petite modification ou intervention dans le sous-système peut entraîner de grands changements au niveau macroscopique et conduire le système dans un nouveau bassin d'attraction, rendant la transition difficile à inverser » (Lenton et al., 2008). Par exemple, l'implication citoyenne est un des moyens pour parvenir à bâtir une résilience collective localement. Elle laisse suffisamment d'autonomie aux citoyen·ne·s afin qu'ils et elles s'inscrivent comme forces de vie sur le territoire. En leur donnant la capacité d'agir, les citoyen·ne·s sont amené·e·s à développer des idées et actions concrètes par l'approche “d'en-bas”. En repartant de la société civile, « il paraît donc indispensable de recréer des conditions sociales d'auto-organisation » (Servigne P., 2013).

En résumé, bien qu'il s'agit des principes auxquels se référer pour garantir des systèmes alimentaires résilients à l'échelle locale, chaque territoire est singulier. La mise en œuvre de ces stratégies se traduit forcément de manière différente selon les enjeux et les besoins d'un

bassin de vie, à chacun de s'approprier sa résilience territoriale. En revanche, appliquer ces méthodes est un démarrage favorable à la transition vers des territoires plus écologiques et solidaires. Comme pour la méthodologie de TE, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise méthode à suivre. A chaque territoire revient la responsabilité de se familiariser avec les enjeux locaux et les principes de résilience en s'informant, en se formant, en sensibilisant, et en propageant.

La résilience n'est pas à envisager comme une injonction immédiate, elle est à concevoir comme un cheminement vers une stratégie globale s'appliquant à tout le territoire. Elle doit servir de boussole pour les transformations territoriales à venir, comme un guide pour faire évoluer les politiques publiques locales (Time to shift, 2022). Elle vise avant tout à amorcer le changement de regard sur l'organisation et l'aménagement de l'espace public. La résilience permet :

- « D'avoir les outils nécessaires pour passer à l'action et se matérialiser sur les territoires ;
- De rendre plus tangible les transformations en tenant compte des spécificités territoriales ;
- D'aborder les moyens nécessaires à leurs mise en œuvre, et en particulier en termes de gouvernance » (ibid).

La résilience ne peut se faire en silos, elle appelle donc à la coopération et doit être une stratégie que tou·te·s les acteur·ice·s locaux s'approprient afin qu'elle s'inscrive comme projet de territoire commun. Nous sommes ainsi amené·e·s à se poser la question : quels sont les facteurs qui participent à l'émergence de projets de transition écologique et solidaire sur les territoires ?

C. Les conditions pour l'émergence de projets écologiques et solidaires sur les territoires

Inspirés des principes généraux pour des systèmes résilients de Pablo Servigne, l'analyse des facteurs participant à l'émergence de projets de transition écologique et solidaire se présente en deux approches. En effet, lorsque certains facteurs peuvent être associés à des projets de territoire spécifiques pour l'approche thématique, d'autres peuvent s'appliquer à un ensemble des projets de territoires et ce, peu importe leur nature pour l'approche transversale. Pour autant, cette distinction entre les approches ne signifie pas qu'elles s'excluent l'une l'autre au contraire, elles sont à envisager en complémentarité.

D'une part, l'approche thématique regroupe trois facteurs qui favorisent l'émergence de projets de transition écologique et solidaire sur les territoires, à savoir :

- a. Le réseau multi-acteur·ice·s
- b. Un projet commun
- c. L'essaimage

D'autre part, l'approche transversale regroupe trois facteurs qui participent à la création et au développement de projets de transition écologique et solidaire sur les territoires, à savoir :

- a. Une gouvernance partagée
- b. L'intelligence collective
- c. La coopération

Les facteurs de réussite pour une bascule territoriale représentent le corps de ce mémoire et sont présentés par la démonstration la plus concrète, celle de l'exemple. Ainsi, grâce à des expérimentations, des entretiens, des observations, etc, ces facteurs tentent de démontrer qu'à certaines conditions, tous les territoires ont la capacité d'enclencher une bascule à leur échelle. Cette partie a pour intention de servir de guide pour les territoires, duquel ils peuvent s'inspirer. L'idée étant de venir piocher dans la synthèse des critères ce qui peut contribuer au développement de projets de transition écologique et solidaire sur son territoire. L'objectif final est de rendre visible et accessible ces facteurs de réussite à tous les acteur·ice·s territoriaux afin de leur permettre de se les approprier et de faire émerger des projets écologiques et solidaires ancrés sur leurs territoires.

I. L'approche thématique

a. Le terreau fertile du réseau multi-acteur·ice·s

Cela fait des décennies que les systèmes humains se sont construits de manière compartimentée afin d'exercer leur fonction, choisissant l'une ou l'autre activité selon ses habiletés, ses préférences, ses sensibilités, etc. Ce phénomène s'est fortement accru avec la spécialisation des tâches au sein du travail dans le but d'atteindre une plus grande efficacité et de meilleurs résultats dans les rendements. Il a permis d'accomplir des exploits menant à de grandes avancées dans l'histoire de l'humanité, mais il a aussi développé des silos.

Un silo peut être perçu comme un compartiment qui ne rentre pas naturellement en contact avec d'autres compartiments, s'il n'y voit pas l'intérêt. A l'image d'un train composé d'une longue série de wagons, ils avancent et tiennent ensemble mais n'interagissent pas. Aussitôt que l'efficacité et la performance sont devenus prioritaires, le gain de temps, d'énergie et d'argent se sont instaurés comme les uniques raisons pour légitimer les interactions entre les différents silos. L'enrichissement individuel est devenu la règle d'or et pour y parvenir, il n'est pas question de perdre du temps, de l'énergie ou de l'argent là où il n'y a rien à gagner en retour. Bien que les domaines d'expertise soient riches et variés, ils ne s'intéressent pas tant à l'ensemble de l'écosystème des domaines qui existent. L'intérêt personnel de l'individualisme prône sur l'intérêt du bien commun qui « se doit d'être riche de secteurs d'activités et de relations à décompartimenter » (Sinaï A. et al., 2015)

Progressivement, la course effrénée au profit conduit les activités des un·e·s et des autres à se désancrer de leur bassin de vie. Quasiment seules les fonctions répondant aux besoins essentiels sont restées sur les territoires : les agriculteur·rice·s pour se nourrir, les médecin·e·s pour se soigner, les bâtisseur·euse·s pour se loger, les artisan·ne·s pour les professions manuelles, etc. Aussitôt, l'écrivain Mathieu Rivat explique que « la ruralité n'est plus un espace structuré par la vie paysanne, elle est désormais soumise à la domination et à l'ambition politique des grandes villes et même des petits pôles sur leurs couronnes respectives. » (Rivat M., 2017). En effet, les territoires se sont rapidement recouverts d'infrastructures diverses et même ce qui servait à nourrir l'échelle locale, sert dorénavant à nourrir le système mondial. Un système qui s'est développé par la montée du capitalisme en grande partie, se basant sur une logique de production-consommation à outrance.

Dès lors, s'instaure une logique qui s'inscrit dans le système économique du marché mondial afin de satisfaire le plus grand nombre, peu importe le pays habité. Qu'ils soient ruraux, urbains, ou périurbains, la compétition entre les territoires se fait ressentir et s'inscrit comme une exigence à laquelle ils doivent se plier. La compétitivité territoriale oblige à faire preuve de détermination afin de valoriser au mieux son espace et attirer le plus d'investissements. Aussitôt, « le territoire n'est donc plus considéré comme un simple support passif de la croissance, il devient facteur de croissance et de compétitivité » (Rivat M., 2017).

Le monde entier suit cette dynamique généralisée, « protégée par un système juridique qui s'est peu à peu mis en place tant au niveau national qu'eupéen, cette organisation globale explique la répartition actuelle des activités et des “grands projets inutiles et imposés” » (ibid). Ainsi, ce sont les échanges internationaux qui prennent le dessus sur les activités ancrées sur les territoires, devenus des espaces de relégation à travers l'accueil d'infrastructures polluantes et lourdes (ibid). Nous sommes monté·e·s dans le train du capitalisme allant à toute vitesse, et nous ne l'avons plus quitté depuis.

Dans un monde accéléré et morcelé, l'accumulation de crises est difficile à vivre mais elles sont aussi autant d'opportunités à saisir pour redonner vie aux parties prenantes d'un territoire. En effet, « ces différent·e·s acteur·ice·s du territoire opèrent le plus souvent au sein de mondes distincts, qui les confinent souvent dans un “entre-soi” peu propice aux rencontres et aux coopérations croisées » (Derumier J-P., 2019). Pour autant, les acteur·ice·s politiques (collectivité locales, maire·sse·s, élu·e·s), les technicien·ne·s et artisan·ne·s, les associations, les institutions, les citoyen·ne·s, les acteur·ice·s économiques (les entreprises) représentent toutes les forces de vie du territoire. « Nous appartenons à un monde complexe, composé d'éléments transverses, d'interrelations, et d'interdépendances » (Moreno C., 2020) et les territoires s'inscrivent comme « des espaces de vie où peuvent se développer des formes de résistance au modèle actuel » (Derumier J-P., 2019).

Redonner vie aux territoires par la mobilisation d'un tissu multi-acteur·ice·s représente une clé de voûte pour l'émergence de nouvelles dynamiques. « L'ancrage territorial de ces luttes et de ces alternatives permet ainsi de ralentir, voire bloquer, l'accélération d'un système à bout de souffle et de préserver les possibilités d'une transformation écologique et sociale. » (Rivat M., 2017). Lorsque les enjeux systémiques sont de grandes tailles, agir en silo ne répond pas aux stratégies de résilience locale. Elles doivent être fondamentalement collectives pour

mettre en œuvre de nouveaux paradigmes durables à l'échelle des territoires. En Alaska, un Conseil de Développement économique de Juneau implique des représentant·e·s des usager·e·s et toutes les parties concernées pour résoudre la crise (Sinaï A. et al., 2015). Selon l'Agence Internationale de l'Énergie, cet exemple est une manière de “faire ensemble” qui s'avère bénéfique à l'ensemble des acteur·ice·s territoriaux.

Nous sommes à la croisée entre une multitude de besoins et d'usages sociétaux (Moreno C., 2020), et il y a autant d'humains sur terre que de manières de faire. Le tissu multi-acteur·ice·s encourage à développer différents principes d'actions grâce à l'entrelacement de liens riches et diversifiés (Rivat M., 2017), où chacun·e peut contribuer selon son domaine (alimentation, habitat, mobilité, éducation, etc). Pour autant, cette expérience requiert :

1. Du temps, de la patience et de l'énergie. Pablo Servigne insiste sur la perte d'efficacité lorsque nous gagnons en diversification mais à terme, il s'agit d'un principe de résilience indispensable pour réduire la vulnérabilité de nos systèmes ;
2. Un attachement au territoire. « Si les intensités politique varient d'une zone à l'autre, la constitution d'espaces ouverts ou sans rente des pratiques collectives revendiquent un attachement sensible au territoire et c'est précisément aux personnes qui les entourent que ces expériences tirent leur force de résistance » (ibid) ;
3. Une volonté de se connecter avec les personnes qui décident de se mobiliser pour la création d'un autre rapport au monde.

Ces pré-requis représentent un réel enjeu à mettre en œuvre sur le terrain. En effet, la réussite du réseau multi-acteur·ice·s appelle à l'adoption d'une posture d'humilité, où l'expression “mettre de l'eau dans son vin” deviendrait une réelle pratique. Bien que le processus soit fastidieux et long pour sa constitution, le réseau multi-acteur·ice·s permet de démultiplier les capacités d'agir sur les territoires. D'un côté, les expériences positives montrent que c'est possible de connecter des mondes qui n'interagissent pas en tant normal. A Kembs, un territoire accompagné par TE le collectif local a démontré qu'il était possible de relier des citoyen·ne·s, des associations et des élu·e·s. De l'autre côté, les expériences négatives sont autant d'apprentissages et de leçons à tirer, afin de tendre vers de meilleurs modes de gouvernance, d'organisation, de décision, etc. Des acteur·ice·s varié·e·s avec la volonté de faire réseau localement représente une forme de lutte territoriale que seul le maillage des forces de vie peut créer (Rivat M., 2017).

Cependant, il arrive que certains mondes ne parviennent pas si facilement à se rassembler, « c'est le cas par exemple pour les acteur·ice·s du monde associatif et du monde professionnel dont les logiques et les champs de préoccupation sont souvent éloignés » (Derumier J-P., 2019). La majorité des territoires accompagnés dans le cadre de TE n'est pas parvenue à mobiliser des acteur·ice·s économiques, à savoir les entreprises. Tout comme le Mouvement Colibris, l'association Bleu Blanc Zèbre place la coopération inter-acteur·ice·s (associations, entreprises, acteur·ice·s public·que·s et citoyen·ne·s) au cœur de son action nommée Le Boost Eco-citoyen. Lors d'un entretien avec l'une des chargée de mission qui accompagne les développements d'initiatives citoyennes sur les territoires, elle explique que « le modèle économique n'est pas de soutenir la transition citoyenne, parce qu'il n'y a pas de sous » (Chabredier V., 2022).

Bien que les acteur·ice·s économiques manquent à l'appel lorsqu'il s'agit de s'impliquer dans des projets de transition écologique et solidaire, l'exemple du covid-19 a montré le contraire. Pour répondre à nos besoins alimentaires, la mobilisation des marchés d'intérêts nationaux, des associations, des supermarchés, des entreprises et des centres commerciaux d'actions sociales (Freschi A. et Gassilloud T., 2022) a montré que la coopération entre différent·e·s acteur·ice·s, et notamment celle des entreprises, était possible. Pour autant, les collectifs citoyens sont encore confrontés à la difficulté d'embarquer les entreprises dans l'accompagnement de projets de territoires en faveur de la transition écologique et solidaire. Or, elles font partie de l'écosystème partenarial et si des changements locaux doivent réellement faire la différence, « ils auraient besoin d'investissements d'envergure des entreprises et se traduire par d'autres lois à portées plus vaste » (Dion C., 2018).

L'écosystème multi-acteur·ice·s est un maillage qui peut former des noeuds entre les parties prenantes mais qui font voir « à celles et ceux qui veulent bien s'y intéresser, d'autres manières de produire, de cultiver, d'autres manières d'habiter un lieu et d'en prendre soin » (Rivat M., 2017). C'est à l'échelle "humaine" du territoire que se construit un microcosme actif dans lequel tous les éléments du système accomplissent une diversité de fonctions. Le microcosme dit "multi-acteur·ice·s" ne peut exister que s'il porte une attention toute particulière à l'inclusion des non engagé·e·s et non convaincu·e·s. Pour répondre à cet objectif, l'éducation, la sensibilisation et l'information doivent nécessairement prendre place dans les espaces publics et privés des territoires. Par ces moyens, l'inconscient collectif peut changer progressivement et inclure le plus grand nombre dans la transition.

b. Un projet de territoire commun

Dans le contexte actuel, les territoires doivent sans cesse s'adapter aux aléas des conséquences imprévisibles qui les frappent à tout moment (Moreno C., 2020). Cette situation ajoute des difficultés à l'anticipation et la planification de ces changements, exposant les territoires à des risques multiples. « Se placer dans une veille anticipative répond à la nécessité d'envisager les perturbations du territoire, endogène ou exogène, pour les éviter ou en limiter les effets » (Sinaï A. et al., 2015). Le développement des réseaux multi-acteur·ice·s reconsidèrent les liens entre les parties prenantes d'un territoire et invitent « à établir un cadre d'action favorable à la dynamique de projet » (ibid).

Les conditions d'émergence d'un projet de territoire commun amène à plusieurs interrogations. Comment se définit un territoire ? Quel est son périmètre ? Est-ce qu'il s'agit d'un seul territoire ou d'un ensemble de territoires ? S'il reste relativement flou dans la délimitation de ses frontières, c'est parce qu'il renvoie globalement à toutes les dimensions à l'échelle locale. Comme disait la chargée de mission de Bleu Blanc Zèbre lors de l'entretien, « l'échelle du territoire n'a pas tant d'importance, tout bassin de vie est un territoire, tout lieu est une communauté porteuse d'un projet commun » (Chabredier V., 2022). Telle que caractérisée par Jean Pascal Derumier, auteur de l'ouvrage *Territoires : lieux de vie - Redonner le pouvoir aux citoyens*, le territoire désigne les “communautés de destin”. Elles sont des lieux de vie où se créent des résistances pour faire advenir de nouvelles formes d'actions, d'organisations, etc.

Par exemple, la “zones à défendre” (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes s'est constituée « en réaction aux prétentions mercantiles et technocratiques de l'Etat sur des terres essentielles à la préservation de notre biodiversité, et donc à la vie » (Derumier J-P., 2019). Ces zones visent généralement les espaces ruraux qui sont envahis par des infrastructures lourdes et polluantes (installation d'autoroutes, d'usines, etc). Dans les espaces urbains, les “communautés de destin” se retrouvent plutôt dans les squats ou tout autres formes de laboratoire de fabrication et tiers-lieux. Ils représentent eux aussi des lieux de rencontres et d'échanges pour inventer des modes de vie alternatifs.

Compte tenu de la variété de réalités organisationnelles, sociales et géographiques des territoires, la focale de ce travail est celle des communes et des communautés de communes.

Ces dernières renvoient à des « établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (Insee, 2016). Les communes et communautés de communes sont les échelles locales qui répondent le plus globalement aux logiques politiques et administratives sur lesquelles s'appuyer pour l'émergence de projet de territoire commun. Ces échelles locales sont régies par la loi NOTRe qui désigne une Nouvelle Organisation Territoriale de la République française afin de mutualiser les organisations et les fonctionnements des intercommunalités. De ce fait, les EPCI « ouvrent des nouveaux espaces de coopération propices à la mise en place des nouvelles formes d'action collectives, de nouvelles approches économiques, de nouveaux dispositifs d'accompagnement et autres » (Derumier J-P., 2019). Ces échelles à tailles "humaines" favorisent la création de liens de proximité et de surcroît les opportunités de développer des projets de territoire commun.

L'adoption d'une démarche holistique est nécessaire pour réconcilier les différents mondes et faire émerger des projets de territoire commun. En effet, « seule une réflexion pluridisciplinaire permettra de penser le territoire dans son ensemble et d'élaborer des cadres de transformation et d'action » (Moreno C., 2020). Cependant, dans le contexte de réalisation de projets de territoire, la démarche holistique et multidisciplinaire ne fonctionne pas avec l'expression "faire confiance au processus". Les démarches territoriales sont des situations singulières car ce sont des systèmes de relations et non des produits interchangeables. « Il est toujours extrêmement frustrant d'essayer de faire rentrer ces situations spécifiques, concrètes, vivantes, "imaginées", dans un discours général nécessairement simplificateur et sans doute inévitablement "technocratique" » (Theys J., 2002). En effet, il n'y a pas une seule marche à suivre et prédéfinie dans le contexte de création et développement des projets de territoire, il faut "faire confiance à l'intuition". Le co-fondateur de Fréquence Commune, Tristan Rechid, explique l'importance de travailler en collégialité dans ce cas là, et qu'« il ne suffit pas de se former aux outils et aux méthodes, il suffit de faire confiance en son intuition, en ce qui nous rend vivant et pas l'inverse » (Rechid T., 2022).

Nous sommes donc dans un processus qui est entièrement de l'ordre du pragmatisme. Il n'y a pas de théorie, ni de méthodologie précise à suivre. Néanmoins, il y a tout de même quelques étapes qui peuvent servir de sources d'inspiration pour l'élaboration de projets de territoire commun. Ces quelques étapes se sont avérées vertueuses dans le cadre de TE :

1. Prendre conscience et accepter le caractère imprévisible et instable du contexte actuel
2. Comprendre les enjeux à l'échelle nationale et locale
3. Se mettre d'accord sur un langage commun
4. Identifier les besoins du territoire
5. Etablir un diagnostic du territoire sur base des enjeux locaux
6. Tendre vers une ambition commune, un objectif commun
7. Avoir la volonté de "faire ensemble" pour créer un "écosystème coopératif territorial"
8. Créer un projet de territoire commun

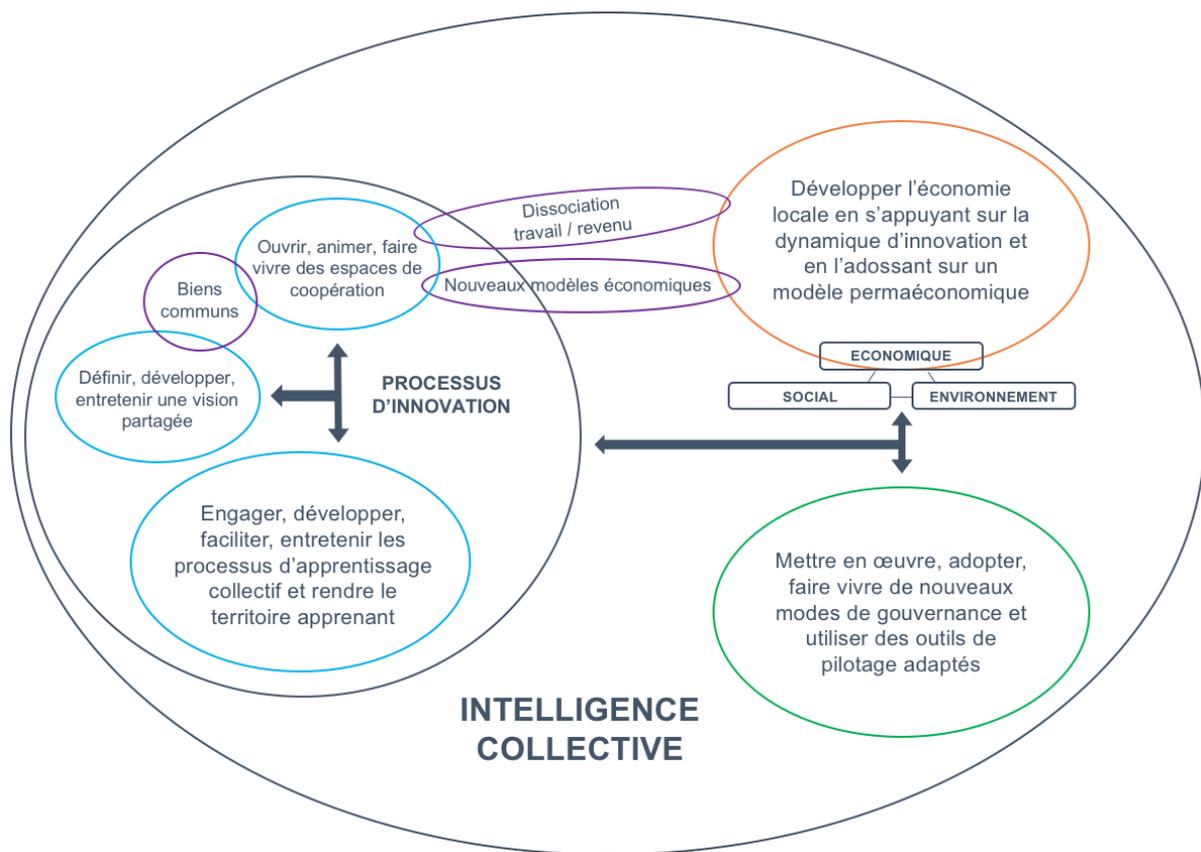
Pour faire advenir des territoires en transition sur base de projets communs, nombreux d'entre eux se sont déjà engagés dans cette direction. En 2005, l'enseignant en permaculture Rob Hopkins et ses étudiant·e·s ont créé le modèle "Transition".

Au vu de l'ampleur qu'a pris le réseau, le mouvement *Transition Network* est né en 2006, en Grande-Bretagne dans la petite ville de Totnes. En 2019, il y avait déjà plus de 2 000 initiatives, dans 50 pays du monde, dont 150 en France et ces nombres ont sans doute augmenté depuis. Une initiative de "Transition" peut être vu comme un catalyseur prenant place sur le territoire pour faire office de "toit commun" (Transition France, 2016). La démarche des initiatives de *Transition* telle que décrite dans le *Manuel de Transition* de Rob Hopkins « consiste à aider les habitant·e·s d'un territoire à définir ensemble leur avenir et les solutions qu'ils et elles souhaitent mettre en place » (Hopkins R., 2010). Il est précisé que la première étape est celle de la vision commune, qui s'inscrit comme une condition indéniable pour élaborer un projet commun.

Le mouvement *Transition Network* a développé partout dans le monde, des initiatives qui n'ont pas toujours été reliées entre elles. La création d'un projet commun vise à remédier à cela en rassemblant sur un même territoire tous ceux et celles qui œuvrent à la transition écologique et solidaire.

Les principes d'action et de développement pour des projets de territoires commun suggéré par Jean-Pascal Derumier permet d'avoir une vision d'ensemble sur les éléments à prendre en considération :

Figure 4 :



Source : Derumier J-P (2019)

Pour parvenir à la mise en oeuvre de l'autonomie des territoire dans les années à venir, l'auteur suggère les cinq clés de lecture suivantes (Derumier J-P., 2019) :

- Mettre en place des modes de gouvernance adaptés aux enjeux de création de valeur collaborative recherchée ;
- Coconstruire une vision à partir de laquelle nous pourrions mobiliser les habitant·e·s et plus globalement tou·te·s les acteur·ice·s du territoire concerné ;
- Ouvrir de nouveaux espaces de coopération et d'innovation au sein du territoire ;
- Engager un processus d'apprentissage collectif basé sur l'expérimentation, la capitalisation et la diffusion des savoir-faire ;
- Adosser la création de valeur à un modèle économique endogène, à partir duquel le territoire sera en mesure de gagner en résilience et réaliser sa vision.

Pour passer à l'action, une réflexion collective à l'échelle territoriale démontre qu'il est indispensable de comprendre les « facteurs de vulnérabilité structurelle à triple échelle :

environnementale, économique et sociale » (Moreno C., 2020). Détecter les enjeux et besoins du territoire, c'est le point de départ qui permet de faire naître des projets communs. « Il s'agit de construire en amont, face à ces vulnérabilités socio-spatiales, des indicateurs et des actions, notamment relationnelles, de mieux-vivre ensemble, de fierté d'appartenance à un territoire » (ibid).

c. L'importance de l'essaimage

Un principe d'action et de développement qui n'a pas été explicitement mentionné dans le schéma de Jean Pascal Derumier est celui de la diffusion d'actions et de bonnes pratiques. Cependant, dans la partie détaillée il explique que l'autonomie d'un territoire requiert « l'engagement d'un processus d'apprentissage collectif basé sur l'expérimentation, la capitalisation et la diffusion des savoir-faire » (Derumier J-P, 2019). En effet, l'essaimage est un facteur qui participe à l'émergence de projets de territoire, et qui peut prendre plusieurs formes : par la propagation d'information, par la sensibilisation, par l'éducation, par la formation, etc. Globalement l'essaimage vise à diffuser largement les connaissances et l'apprentissage pour assurer la répliquabilité ailleurs.

Lorsqu'il s'agit de développer des projets communs avec la volonté d'initier une transition écologique et solidaire sur les territoires, il n'y a pas de compétition qui compte. Plus nous sommes à se mobiliser et initier le mouvement des projets de territoire commun, tel que le *Transition Network*, plus nous serons en capacité de démultiplier nos forces d'action. Répandre les conseils, les pratiques et les outils pour le développement de projet de transition écologique et solidaire permet l'émergence d'idées et d'actions locales qui inspirent ailleurs, sur d'autres territoires. « Il n'y a pas de modèle spécifique à suivre, il n'y a que des sources d'inspiration » (Moreno C. 2020). Souvent, l'essaimage commence modestement en rendant visible ce qui se passe à l'échelle locale mais aussitôt que le mouvement parvient à prendre de l'ampleur, il peut gagner en visibilité à l'échelle nationale, voire globale.

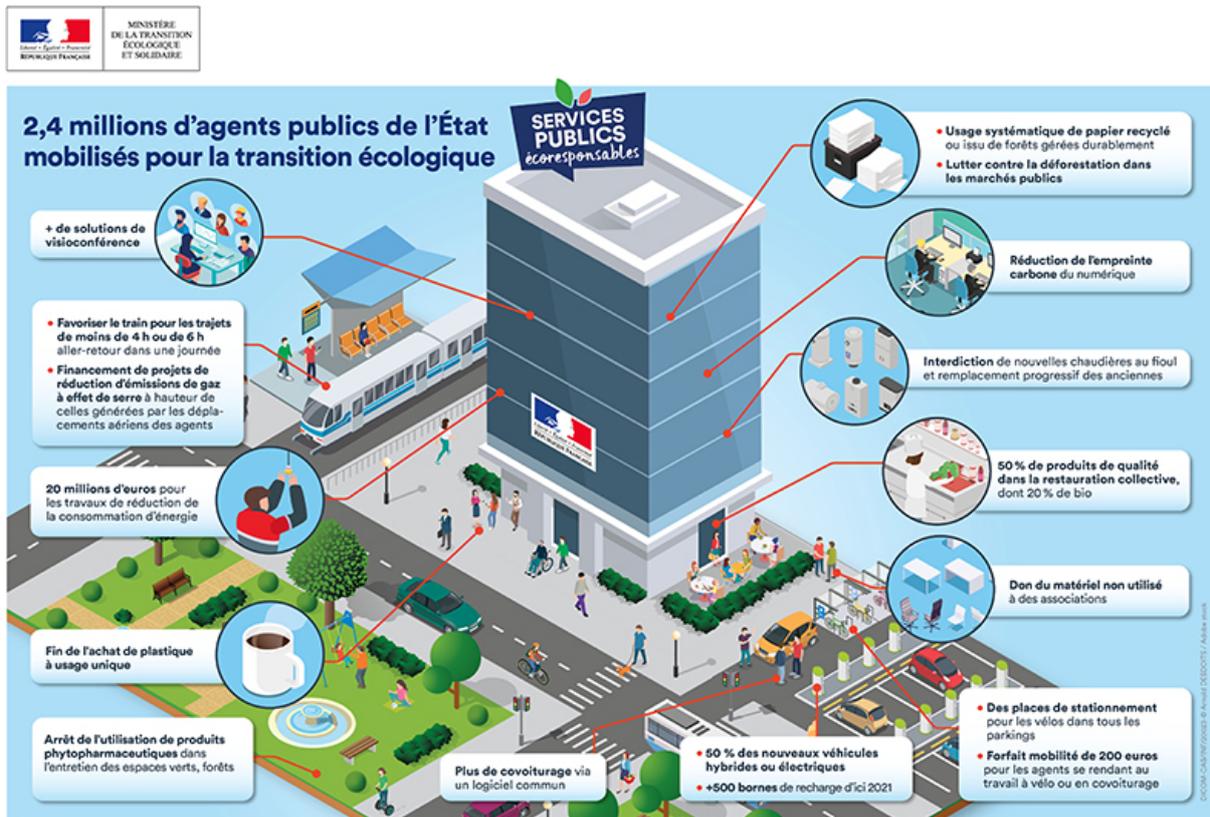
Le Mouvement Colibris insiste sur la nécessité de l'essaimage pour inspirer, relier et soutenir. C'est davantage le cas pour le projet TE où les territoires accompagnés sont de réels vitrines du changement pour d'autres territoires. Dans le cadre de la mission TE en tant que chargée de projet au niveau national, l'intention était de contribuer à documenter les conditions permettant la répliquabilité des solutions locales via les expériences, les projets de territoires et les portraits d'acteur·ice·s locaux porteur·euse·s de projets, etc.

Aujourd'hui, les initiatives locales en faveur de la transition écologique et solidaire ont besoin d'être démultipliées, c'est à la fois un enjeu majeur mais aussi une opportunité à saisir. En effet, l'évolution de l'action publique joue un rôle essentiel pour faire connaître et diffuser le mouvement d'initiatives qui se développe. Un peu partout en France et dans le monde entier, des solutions efficaces sont mises en œuvre mais elles sont rarement ramifiées entre elles ou souvent peu relayées. Si elle peine à se déployer dans une optique écologique et solidaire, c'est sans doute à cause des limites évoquées précédemment : un manque d'implication de l'ensemble des acteur·ice·s territoriaux, et plus particulièrement des entreprises ; un manque de volonté des politicien·ne·s dans l'évolution des politiques publiques locales ; un manque d'investissement pour financer le développement de projets de territoire commun ; etc.

Afin d'assurer l'essaimage des transformations locales, il est indispensable de mettre en œuvre de solides dispositifs de documentation de ces expérimentations territoriales. Avec l'aide d'une communauté de chercheur·euse·s, leur analyse permet d'en ressortir des messages forts, les points convergents/divergents ou indispensables pour réussir la transition écologique et solidaire des territoires. Dans le cadre de TE par exemple, une contribution humaine et financière de la part des structures nationales partenaires est nécessaire pour assurer la communication du projet. De plus, la recherche-action menée pour TE permet de donner davantage de visibilité et de crédibilité au projet, elle est financée et supportée par l'université. De nombreuses techniques sont envisageables pour essaimer, que ce soit via des échanges d'expériences, des forum de questions, des outils d'animation, de financement, d'ingénierie, etc. Les idées ne manquent pas, ce sont bien les ressources financières et humaines qui peine à réaliser tout le travail que l'essaimage nécessite.

En 2015, l'ONU a adopté l'Agenda 2030 qui regroupe les célèbres Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de se mettre au service de la transition écologique et solidaire. En 2019, suite au travail collectif d'acteur·ice·s varié·e·s (public·que·s, privé·e·s, et associatifs), une feuille de route nationale a été mise en place par le Ministère de la transition écologique en France. En 2020, s'en est suivi un dispositif pour les « services publics écoresponsables » afin de proposer un cadre d'action qui identifie les mesures prioritaires et les leviers de mobilisation pour la réalisation de la feuille de route de la transition.

Figure 5 :



Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la transition énergétique (2022)

Bien que les « services publics écoresponsables » aient établi ce cadre d'action, cet exemple ne répond pas entièrement aux conditions de réussite de l'essaimage. En effet, ce dispositif permet d'instaurer des mesures concrètes pour la transition écologique mais elle ne sort pas du cadre des « services publics écoresponsables ». Démultiplier les bonnes pratiques afin de diffuser largement au grand public, c'est aussi synonyme de sortir de l'entre-soi et s'ouvrir à d'autres domaines. De plus, il s'agit d'une analyse des facteurs de réussite pour l'émergence de projets de territoire, or il s'agit d'un dispositif ne comportant aucun ancrage territorial, ni de connexions avec la diversité d'acteur·ice·s du territoire sur lequel il se trouve.

En résumé, l'essaimage de projets de transition écologique et solidaire ne peut se limiter à quelques dispositifs d'accompagnement et de documentations. Ils doivent se concevoir en complémentarité avec du concret qui donne à voir, par des expérimentations de terrains comme menées par TE par exemple. De plus, l'essaimage ne peut fonctionner que s'il est tourné vers le collectif qui vise à décompartmenter les domaines d'activité pour mettre en place des projets de territoire commun.

II. L'approche transversale

a. Repenser la gouvernance territoriale

Cette partie est dédiée à un facteur fondamental qui participe considérablement à l'émergence de projets de transition écologique et solidaire sur les territoires. La gouvernance partagée qui va être présentée ici, est une forme de réinvention de la démocratie actuelle qui vise le monde politique mais pas uniquement, d'où l'importance de la notion "partagée". Pour élaborer les propos qui vont suivre, cette partie s'est majoritairement inspirée de Mathieu Rivat, auteur de l'ouvrage *Ces maires qui changent tout* paru en 2017.

Tout d'abord, pour comprendre l'enjeu que représente la réinvention de la démocratie, nous avons de nombreuses sources d'inspirations en main pour faire advenir une démocratie locale et partagée. Ce type de gouvernance n'a-t-il pas déjà existé auparavant ?

En effet, la naissance de la démocratie remonte à l'Antiquité vers la moitié du X^e siècle avant J-C. Elle prend place au sein de la cité d'Athènes, « pour Aristote la politique signifiait à l'origine "démocratie directe", le mot politique lui-même décrivant *polis*, terme grec désignant la dimension participative et publique d'une communauté » (Rivat M., 2017). C'est entre le VIII^e et le V^e siècle que quelques individus et leurs porte-parole se sont emparé·e·s du système féodal traditionnel dont le pouvoir revenait à une petite caste aristocratique. Ces citoyen·ne·s créèrent des institutions qui ouvraient la vie politique à la cité, elle devint l'activité des citoyen·ne·s. Les anciennes structures politiques ont été remplacées par "la *dème*" c'est-à-dire « la circonscription administrative de base de la vie civique athénienne » (ibid). Dès lors, il ne s'agissait plus d'un système fondé sur les groupes familiaux et la richesse, mais bien d'un système de division territoriale élargissant la participation populaire. Un nouveau système dont « l'unité démocratique de base n'est pas l'Etat, ni même la ville, mais le milieu de vie ou le voisinage » (Rivat M., 2017) dans lequel les individus étaient invité·e·s à exercer le pouvoir politique au sein de l'assemblée citoyenne.

Nous avons toutes nos raisons de nous inspirer de la démocratie athénienne de l'époque car elle est allée plus loin dans sa démarche, s'éloignant du principe même du pouvoir représentatif. En effet, elle s'opérait à travers une « rotation des charges et de la participation citoyenne directe aux affaires publiques » (ibid). Ce fonctionnement se basait sur l'idée de concevoir les individus comme des "êtres intrinsèquement politique" doté·e·s d'une capacité innée à socialiser afin de s'organiser ensemble et gérer la vie communautaire. Par conséquent,

le système de division territoriale était doublé d'un « système d'autogouvernement au caractère amateur délibéré » (Rivat M., 2017) dont les institutions permettaient une participation citoyenne générale et continue à la vie politique. Sous l'Empire Romain en revanche, la démocratie directe d'Athènes devint de plus en plus mal vue, elle était assignée au « règne de la populace » (ibid). Pour autant, « dans l'Europe médiévale des milliers de villages fonctionnaient de manière autogérée sous la forme de communautés d'habitant·e·s » (ibid) afin de gérer les biens communs du territoire. Les assemblées citoyennes et toutes formes d'autonomie dans la gestion de la vie politique n'ont donc jamais totalement disparu.

La participation à la vie politique prit place dans de nombreuses villes de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de la Renaissance, où s'assemblaient spontanément les citoyen·ne·s pour échanger. Au fil de discussions sur divers sujets et problématiques rencontrées au sein de la ville/du village/du quartier/de la cité, une culture politique s'instaurait progressivement. Ce processus de gouvernance autoformateur permettait de décider d'une ligne de conduite à adopter ensemble pour gérer la communauté. Cependant, la montée des État-Nation a petit à petit étouffé la participation citoyenne de ces micro-systèmes de gouvernance à l'échelle locale. Cette transformation a eu lieu lors de la centralisation du pouvoir « en assujettissant au contrôle de l'État-Nation les localités même éloignées et en mettant fin à l'autonomie dont elles avaient joui jusque-là » (ibid). S'ensuivit l'apparition de l'État-providence, qui a renforcé l'agrandissement de l'État en « s'arrogeant des fonctions sociales qui relevaient autrefois de la communauté elle-même » (ibid). C'est ainsi que les petits villages autogérés se sont doucement éteints, avec la disparition de la culture politique qui les caractérisaient. Cela a également été accentué par la montée en puissance du système capitaliste au XVI^e en Angleterre. En effet, « la destruction des *commons* avec l'enclosure des terres communales (...) a jeté les paysan·ne·s sans terre sur les routes et détruit systématiquement leur pouvoir d'agir et de penser » (Rivat M., 2017). La destruction des *commons* (c'est-à-dire l'ensemble des ressources d'une communauté qu'elle partage, gère et entretient collectivement) a retiré aux citoyen·ne·s toute habileté d'exercer leur culture politique territoriale leur permettant de discuter des enjeux de leur communauté, qui les concernaient collectivement.

Pour aller davantage en profondeur dans la compréhension de l'enjeu de la réinvention de la démocratie, il faut prendre conscience des raisons pour lesquelles son état actuel ne répond pas aux problématiques environnementales, sociales et économiques que nous connaissons.

Actuellement, la France est un pays dont le système politique est démocratique, en théorie. En effet, le dictionnaire Larousse la définit en version courte comme « une forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple ». Cependant, depuis quelques années et jusqu'à présent, « nous sommes plutôt dans un pouvoir délégitimé dans lequel nous donnons le pouvoir à quelques dirigeants qui gèrent la société et la Nation » comme le dit Pierre Rabhi. Si nous sommes dans un système politique imparfait aujourd'hui, il est intéressant de savoir qu'il s'est sociologiquement construit à travers l'évolution des sociétés humaines, dès l'époque post-fordiste. En effet, la fin du XX^e siècle comporte de nombreux éléments éclairants sur les questionnements suscités par la situation actuelle de la démocratie.

A l'époque de la reconfiguration du marché du travail, de nouvelles structures sociales entre 'l'élite' et le "précarier" ont fait émerger une polarisation sociale, creusant davantage le fossé des inégalités de classes. Elle s'est doublée d'une polarisation géographique causée par le phénomène de compétitivité territoriale notamment, les villes se voient fragmentées en deux. D'un côté, les classes supérieures ont accès à de beaux quartiers bien desservis ainsi qu'à la propriété privée. De l'autre côté, les classes les plus précaires « sont contraintes de se replier sur l'offre la moins attractive ou sont évincé·e·s en dehors des bassins d'emploi des métropoles, aux confins du monde rural » (Rivat M., 2017). Partant de ces doubles polarisations, les États occidentaux ont progressivement laissé s'accroître le développement inégal des territoires, délaissant le combat de la redistribution spatiale. La compétitivité territoriale pris davantage le dessus et continua de renforcer les territoires qui gagnent, c'est-à-dire ceux qui ont « la capacité à créer des liens entre les secteurs d'activité afin d'attirer des investissements devenus plus volatiles sous l'effet de la dévaluation des capitaux fixes du fordisme » (ibid).

Au sein des territoires, la compétition s'est généralisée et se voit régie par la seule et l'unique croissance que détient le système capitaliste. Dès lors, le lien qui unit l'État et le système capitaliste est défini par la philosophe Isabelle Stengers comme un "pacte asymétrique" c'est-à-dire « ce que l'État laisse faire au capitalisme, et ce que le capitalisme fait faire à l'État » (ibid). C'est sur un fond de néolibéralisme que s'est redéfini ce pacte pour prendre la forme de dérégulation où les politiques « se sont défaits de tous les leviers qui leur permettait d'agir au profit des institutions non élues, apolitiques » (ibid). Les politiques se sont mises au service de la croissance, de la libre circulation des capitaux avec une compétitivité qui s'ancre de plus en plus dans l'inconscient collectif.

A présent, les évolutions sociologiques de l'État-Nation expliquent en partie l'inaction de l'échelle nationale au regard de la mise en œuvre de politiques climatiques. C'est une situation paradoxale car nous n'avons jamais été aussi proche et aussi éloigné du grand projet écologique qu'aujourd'hui. En effet, comme l'atteste Mathieu Rivat, l'État-Nation semble :

- Soit trop éloigné des enjeux qui sont propres aux territoires. Dans quel cas, les initiatives locales se démultiplient mais n'atteignent pas le dépassement du seuil politique. Si ces initiatives tentent de s'y approcher d'un peu trop près, « ce sont des réponses par la violence ou par des actions univoques dictées par les groupes d'intérêts les plus puissants » (Rivat M., 2017) qui ont lieu ;
- Soit trop dépassé par l'ampleur de la dimension globale des enjeux. Dans quel cas, l'État-Nation « tend à se murer derrière ses frontières ou à s'enliser dans de grands processus technocratiques aux résultats peu probants » (ibid).

Par son introduction dans le vocabulaire commun, sa légitimité progressive dans les modes d'action et sa porosité entre les frontières géopolitiques et sociales, le projet écologique devient malgré tout le combat d'un nombre grandissant d'acteur·ice·s varié·e·s. Bien que les citoyen·ne·s, militant·e·s et activistes, industriels, institutionnels et politiques commencent à se mobiliser, quelque chose manque. Pour autant, nous assistons à « une territorialisation des enjeux après avoir longtemps cru à la disparition du concept même de territoire temps il était lié au seul espace transcendant de l'État-nation » (Rivat M., 2017). C'est la raison pour laquelle l'échelle locale est pertinente car « notre défi est de créer de nouvelles formes pertinentes de gestion sociale, politique, économique et écologique de ces entités territoriales » (Moreno C., 2020).

La restitution de la capacité politique des entités territoriales, évoquée précédemment par Bruno Latour, permet de remédier à l'inefficacité qui persiste à l'échelle nationale. Il s'agit de passer d'une oligarchie pyramidale bien ancrée à une démocratie horizontale qui soit locale et partagée. Afin de « diffuser les expériences locales multiples mais restreintes à des collectifs sociaux plus vastes et plus consistants » (Rivat M., 2017), il faut ressaisir les territoires comme autant d'espaces privilégiés pour y instaurer la renaissance d'une culture politique citoyenne. Les communes sont les lieux de vie qui favorisent la proximité interpersonnelle au

sein d'espaces publics pouvant accueillir l'exercice de la démocratie directe et partagée pour tenter de répondre aux problématiques locales (tels que les transports, l'alimentation, l'habitat, etc). « Plus que jamais les cheffe·s d'État doivent travailler étroitement avec les maire·sse·s des grandes villes-mondes, qui bénéficient de la confiance et de la proximité de leurs cocitoyen·ne·s » (Moreno C., 2020). Cependant, il ne faut pas omettre que l'exploration de l'échelon municipal c'est également « renouer un fil fragile avec des idéaux et des fragments de pensées ensevelis par le socialisme dominant (...) l'État dans son ensemble, et le capitalisme » (Rivat M., 2017).

Au début des années 1980, Michel Crozier a analysé le mouvement de décentralisation du pouvoir et la frontière très fine qui séparait l'État de la municipalité. « L'empilement de nouvelles collectivités territoriales (...) a eu tendance à amplifier cette ancienne démocratie de délégation de l'État centralisé en multipliant les notables locaux » (ibid). Ces derniers étaient en proie au pouvoir de l'État démocratique qui adoptait une technique de négociation, dans le but de leur imposer la toute-puissance de son administration territoriale. Aujourd'hui en France, les communes sont encore fortement les petites marionnettes de l'État qui décide de tirer sur les ficelles de son choix. Les municipalités « sont beaucoup plus soumises à son contrôle direct que dans d'autres pays où la tradition centralisatrice est moins forte » (ibid).

Tout au moins, explorer la voie municipale c'est permettre d'aller explorer l'expérimentation d'une gouvernance locale portée par les élu·e·s de la collectivité. « Les maire·sse·s ne sont pas une courroie de transmission entre la vie politique nationale et la vie locale, ils et elles sont la colonne vertébrale et des acteur·ice·s à part entière de la vie politique dans nos pays » (Moreno C., 2020). Compte tenu des missions et des compétences des collectivités locales, l'échelon municipal a la capacité d'endosser un rôle de transformation sociale déterminant au regard des enjeux que réclame le 21^e siècle. En effet, « les collectivités locales sont en première ligne dans l'anticipation des conséquences du changement climatique sur leur territoire » (Réseau Action Climat France, 2015). La commune est un vecteur de transformations systémiques, avec un portage politique fort à petite échelle mais avec un impact à grande échelle également. En effet, « les objectifs de développement durable constituent un cap international ainsi qu'une feuille de route essentielle pour renforcer les politiques locales, leur donner une lisibilité transversale et faciliter les échanges entre collectivités » (Ministère de la transition écologique, 2021).

L'échelle communale c'est aussi le bassin de vie où il est possible de « régénérer un imaginaire politique oublié pour aller y chercher, dans un contexte radicalement nouveau, des outils et des pensées utiles à une réflexion centrée sur l'avènement d'une société écologique » (Rivat M., 2017). La commune est un territoire qui ne se réduit pas à une simple géographie administrative, mais représente un « construit humain et social, échappant ainsi à toute appréhension étatique et bureaucratique » (ibid). Ce propos amené par Mathieu Rivat mérite une attention particulière car la municipalité n'est pas entièrement détachée de la pression étatique exercée lors de prises de décision de politique locales.

En effet, la pièce de théâtre *Coupures* des comédiens, metteurs en scène et auteurs Paul-Eloi Forget et Samuel Valensi illustre l'appréhension étatique et bureaucratique exercée sur les communes. La pièce traite de la position que les citoyen·ne·s occupent et n'occupent pas dans le débat démocratique, tout en expliquant la difficulté de la position du rôle de maire·sse. Dans *Coupures*, ce dernier doit prendre la décision d'implémenter ou non la pose de la dernière génération d'antennes-relais pour diffuser de la 5G dans sa commune. Mis sous pression par le chantage économique des industriels et tiraillé entre ses promesses d'élus et ses intérêts privés, il ne veut pas mettre à mal ses aspirations écologistes, ni l'exploitation agricole en reconversion biologique d'une famille d'habitant·e·s. C'est sur leur terrain que les antennes-relais sont amenées à s'installer, la famille « se heurte à la coopérative locale et jongle en permanence avec leur déficit bancaire et les aides aléatoires des pouvoirs publics » (Jousserand P., 2022). La pièce de théâtre se focalise ainsi sur la complexité de prise de décisions entre les habitant·e·s, le/la préfet·e représentant·e de l'État, et les promesses d'élus·e. Dans certaines situations, nous prenons conscience de la faiblesse du pouvoir politique municipal qui est limité dans son pouvoir de transformation sociale. Le/la maire·sse se heurte parfois au plafond de verre de la puissance du monde des affaires des entreprises privées et de la dépendance des subventions publiques émanant de l'État. L'élus·e n'a parfois pas d'autre choix que de s'y plier jusqu'à renoncer à ses propres valeurs, c'est un vrai compromis entre les rêves idéalistes et la dureté de la réalité.

La capacité de mobilisation du monde politique est de plus en plus présente, les maire·sse·s sont nombreux·ses à vouloir s'engager pour l'avenir durable de leur communauté. Cela se traduit jusqu'au niveau international, avec le réseau C40 Cities notamment. En effet, « avec la présence d'autres réseaux de maire·sse·s qui s'engagent, nous assistons à un changement déterminant dans la prise de conscience de l'émergence politique du monde urbain, des

villes-mondes comme forces de propositions » (Moreno C., 2020). Sous le nom des “1 000 maire·sse·s pour s’engager en faveur du climat”, C40 Cities et d’autres réseaux se sont rassemblés lors d’une conférence pour le climat en même temps que la COP21, en 2015 à Paris. Les réseaux mondiaux et européens des villes ont réclamé vouloir « accéder à la finance verte, disposer d’une plus large autonomie budgétaire et d’une capacité réglementaire afin d’amplifier leur action » (ibid).

Afin de faire advenir le changement de paradigme dans les territoires, les communes ont tout intérêt à se relier entre elles et faire réseau. Selon le philosophe, essayiste écologiste libertaire et militant Murray Bookchin, il faudrait « un système politique dans lequel des institutions composées d’assemblées de citoyen·ne·s remplaceraient l’État-Nation par une confédération de communes libres et autogérées » (Rivat M., 2017). Son idée est de décentraliser les communes et de s’inspirer de la cité antique grecque que les habitant·e·s géraient et comprenaient. Aujourd’hui, les maire·sse·s « méritent non seulement notre soutien, mais, au-delà, notre accompagnement » (Moreno C., 2020).

Pour soutenir le mouvement de la transition écologique et solidaire dans les programmes politiques des municipalités, deux associations ont vu le jour pour les relier et les accompagner. D’une part, *Bruded* est un réseau d’échanges d’expériences de développement durable entre les collectivités locales. Il est composé de plus de 250 communes et intercommunalités adhérentes en Bretagne et en Loire-Atlantique, permettant de diffuser largement les bonnes pratiques. D’autre part, *Les Maires pour la planète* recense les démarches environnementales de 109 communes de Charente-Maritime, équivalant à 23% des communes du département. L’objectif de l’association est de faire connaître largement les initiatives locales prenant place sur les territoire afin d’inspirer un grand nombre de maire·sse·s. Ces deux associations permettent un grand essaimage au niveau départemental et encouragent la répliquabilité des bonnes pratiques en faveur de la transition écologique à plus grande échelle, au niveau national.

Dans une certaine mesure, les collectivités locales ont la capacité politique à envisager de nouvelles formes d’autogestion et d’autosuffisance des modes de vie de leur communauté. Par ailleurs, la nature multiple et relativement plastique des communes implique forcément qu’elles ne sont pas touchées localement par les mêmes enjeux, ni les mêmes problématiques. En effet, l’échelon municipal est le produit d’un contexte singulier et de situations fortement

variées, empêchant toute généralisation inter-communale. De plus, la proximité des élu·e·s et leurs habitant·e·s apporte une toute autre perspective au monde politique, pouvant être influencé dans sa forme et son contenu. En effet, l'accessibilité relative des citoyen·ne·s à l'échelon municipal renforce le caractère modulable et donc changeant du monde politique. Cependant, « le fait qu'il n'y ait pas un récit unique ouvre la promesse de trajectoires diverses, comme autant de lignes de fuite, mais aussi d'impasses à documenter, critiquer, interroger pour l'action et la pensée » (Rivat M., 2017).

Aujourd'hui, de nombreux·ses maire·sse·s s'engagent localement pour la transition écologique et solidaire sur les territoires. En effet, « pour défendre la qualité de vie des citoyen·ne·s, objectif majeur de chaque élu·e, les maire·sse·s ont la capacité de traduire en action une réelle vision systémique » (ibid). C'est par exemple le cas de la ville de plus de 7 000 habitant·e·s de Loos-en-Gohelle, dont le maire est Jean-François Caron. En termes de mobilisation collective, il représente un pionnier de la démocratie implicative qui selon lui est indispensable. En effet, il donne non seulement une place aux citoyen·ne·s dans les décisions qui relèvent de l'intérêt général mais il les implique également dans leur mise en œuvre. En revanche, « pour que l'implication soit opérante, il faut d'une part partager le sens de l'action collective et d'autre part ouvrir de vrais espaces de coopération, tournés vers un projet collectif au sein duquel les singularités sont valorisées » (Derumier J P., 2019).

La transition écologique et solidaire doit se tourner vers les forces de vie du territoire pour réinventer les modes de gouvernance. Les assemblées citoyennes athéniennes du passé peuvent servir de sources d'inspiration pour faire naître des projets de municipalité à l'échelle humaine. Les responsables politiques des communes sont moteurs d'actions collectives mais ils et elles ont besoin du soutien de million de citoyen·ne·s et doivent faire preuve de courage. En effet, « pour parvenir à faire passer des législations, et contrebalancer le pouvoir des lobbys de toute sorte, les élu·e·s doivent s'allier aux citoyen·ne·s et les citoyen·ne·s aux élu·e·s » (Dion C., 2018). Pour engager des changements politiques d'envergure, Carlos Moreno affirme que « cela ne se fera pas sans des engagements financiers forts et, dans le même temps, sans une participation citoyenne et la mobilité des écosystèmes dans les territoires » (Moreno C., 2020).

Des collectifs nationaux accompagnent les territoires pour réinventer leur démocratie et leur proposer d'autres manières de gouverner localement. Bien qu'ils restent peu nombreux en

France pour le moment, ces collectifs devraient se démultiplier au sein des territoires pour que le mouvement de la transition écologique et solidaire ait plus largement un impact. Les exemples qui vont suivre sont partenaires pour *Territoires d'Expérimentations* à l'échelle nationale, et proposent leurs services et leurs accompagnements selon les besoins des territoires accompagnés.

Par exemple, *Démocratie ouverte* est un collectif pour l'innovation démocratique et milite pour mettre à jour nos systèmes politiques actuels. Pour ce faire, le collectif :

- Met en réseau des communautés d'acteur·ice·s varié·e·s ;
- Expérimente des dispositifs, des méthodes et des outils pour repenser la démocratie ;
- Encourage les initiatives qui œuvrent pour mieux décider ensemble et repenser leur pouvoir d'agir.

Fréquence Commune est un exemple relativement similaire, c'est une coopérative des communes participatives active depuis 2019. Par "l'approche d'en-bas", elle accompagne les élu·e·s, les habitant·e·s ainsi que les agent·e·s à réinventer les modes de gouvernance interne. Plus globalement, elle :

- Propose des accompagnements sur mesure, qui soient adaptés aux réalités du territoire ;
- Permet à une dizaine de personnes de prendre des décisions ensemble mais tout en restant efficaces ;
- Donne les outils et astuces pour améliorer mais aussi animer les temps de réunions ;
- Maîtrise la gestion de projets grâce à l'intelligence collective.

Lors d'un webinaire organisé par le Mouvement Colibris sur le *Renouveau démocratique*, le cofondateur de *Fréquence Commune*, Tristan Rechid, est intervenu pour témoigner. Il disait être frappé par la similarité des fonctionnements internes très hiérarchiques et pyramidaux des structures politiques. En termes de participation des habitant·e·s, les processus ne sont pas très clairs et se résument principalement uniquement par des réunions d'informations. Il expliquait également que « chaque ville, chaque territoire, en fonction de ses caractéristiques, va inventer comment faire sa démocratie sur son territoire ; c'est possible qu'on ne trouve jamais ce qu'est la démocratie, personne ne s'érige de comment faire exactement, il n'y a pas de réponse toute faite » (Rechid T., 2022).

Le récit d'une commune est unique mais il doit être un récit commun partagé au cœur d'une démocratie locale impliquant forcément un réseau multi-acteur·ice·s. Les équipes municipales à elles seules n'échappent pas à des tensions, la seule stabilité en interne c'est le retour à la verticalité avec un·e chef·fe qui décide et les autres qui exécutent. Afin de réinventer les modes de gouvernance, il faut faire une rupture avec les rapports hiérarchiques du pouvoir en instaurant des formats plus égalitaires. Il faut casser les murs entre les élu·e·s et les habitant·e·s en redonnant confiance en la politique. Cela va de pair avec l'idée de redonner du pouvoir d'agir aux citoyen·ne·s, pour ne plus être spectateur·ice mais acteur·ices des décisions politiques de la commune. « Il y a une ingénierie à mettre en place mais ce n'est pas inné, ça se réfléchit mais si connecté au vivant, il se passe quelque chose de concret qui réinvente la démocratie » (Rechid T., 2022).

Proposés par l'ingénieur Jean-Marc Jancovici et toute son équipe dans leur publication *Les Cahiers de territoires*, les chercheur·euse·s suggèrent fortement la mise en œuvre notamment de deux grandes priorités du “plan de résilience territoriale” avant la fin du mandat local en 2026 qui sera décisif. « La gouvernance territoriale doit être renouvelée pour mieux évaluer, concevoir et piloter les politiques publiques locales » (The Shift Project, 2022), il s'agit donc d'un objectif ambitieux pour les prochaines années. Les politiques publiques locales doivent être progressivement révisées afin qu'elles soient en cohérence dans l'optique d'une résilience territoriale (ibid) et pour faire advenir des territoires plus respectueux de l'environnement et des humains.

Pour faire advenir de nouvelles manières de s'organiser par commune, l'ensemble de l'écosystème est amené à y prendre place pour développer son corps politique. Si nous partons du principe que la mise en place d'un écosystème multi-acteur·ice·s contribue à une meilleure capacité de résistance aux crises à venir, la mise en place de nouveaux modes de gouvernance va de pair. Néanmoins, l'exercice de la démocratie directe au sein des municipalités n'est pas anodin. « Rien ne peut se faire (...) sans la vision stratégique, sans la dynamique, sans l'engagement et sans la présence permanente de chacun » (Moreno C., 2020). En effet, la coconstruction est un outil clé pour mettre en place la gouvernance partagée, elle encourage à la vision commune du territoire. Cependant, elle représente également un réel défi dès lors que l'intelligence collective se place au centre de son processus. Comme le présentait Jean Pascal Derumier dans son schéma sur les principes

d'action et de développement pour des projets de territoires communs, l'intelligence collective occupe une place centrale.

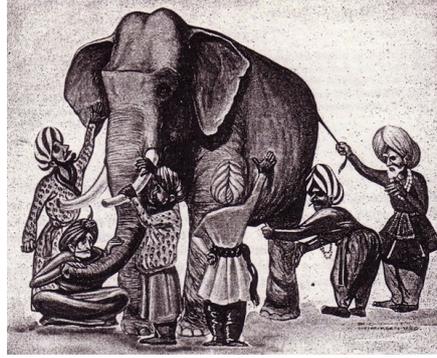
b. La richesse de l'intelligence collective

« L'homme "moderne", en s'affranchissant de ses liens étroits avec la nature, s'est par là même coupé de certains principes et équilibres essentiels à la vie dont l'intelligence collective participe » Jean Pascal Derumier

En recueillant les idées et les opinions de toute nature, l'intelligence collective est un facteur déterminant pour l'émergence de projet de territoire en faveur de la transition écologique et solidaire. Elle fait partie de l'approche transversale car elle vise le collectif, c'est-à-dire la récolte et le partage de différents avis pour enrichir les nouveaux récits à construire, ensemble. Sur un territoire, les individus ont tout à gagner à se réunir, pour partager ce qui fonctionne et ce qui dysfonctionne selon les un·e·s et les autres. L'objectif final de l'intelligence collective en tant que facteur de réussite pour l'émergence de projets de territoire, c'est de se rassembler pour échanger et tenter d'apporter des solutions aux besoins de la communauté.

Selon l'ingénieur agronome Olivier Chaput qui s'intéresse aux dynamiques de groupe, « nous ne sommes pas des individus définis qui interagissent les uns avec les autres, nous sommes plutôt des antennes, des canaux par lesquels le champ énergétique qu'est le groupe passe des messages » (Chaput O., 2021). Nous détenons tou·te·s une part de la réalité qui constitue une pièce du puzzle qui vient le compléter dans son ensemble. En effet, nous contribuons à l'intelligence du collectif en apportant chacun·e sa perspective, qu'elle soit positive ou négative. Comme l'a démontré l'histoire indienne de la métaphore de l'éléphant, illustre les atouts de l'intelligence collective. Il s'agit de six aveugles qui découvrent ce qu'est un éléphant : le premier attrape la trompe, le deuxième touche les oreilles, les un·e·s touchent les défenses, d'autres les pattes, il en va de même pour le ventre et le dernier attrape la queue.

Figure 6 :



Source : Institut repère (2018)

Lorsque les aveugles sont amené·e·s à discuter de ce qu'est la réalité d'un éléphant, chacun·e se retrouve avec une version différente. Par conséquent, certain·e·s viennent avec des faits, d'autres expriment leur émotions et ressentis, et quand quelques un·e·s sont optimistes, d'autres ont des propos plutôt négatifs. Dans le dernier des cas, la personne est visée du doigt car elle nourrit de manière optimiste la construction collective de la réalité. Cependant, Olivier Chaput remarque une chose : « en dessous d'un doigt pointé, si vous retournez votre main, il y a trois doigts qui pointent sur vous pour apprendre, quelque chose sur vous-même qui vous est intolérable, quelque chose qui vous appartient, et quelque chose qui pourrait élargir votre champ de confiance » (Chaput O., 2021).

Au sein du Mouvement Colibris et notamment pour *Territoires d'Expérimentations*, lorsque différent·e·s acteur·ice·s sont amené·e·s à échanger en groupe, c'est souvent l'intelligence collective qui est favorisée. Pour ce faire, il existe plusieurs formats d'animation dont les six chapeaux du psychologue Edward de Bono qui permettent d'aborder des thématiques, de faire le bilan pour un projet, etc dans leur globalité. L'idée est de s'éloigner de nos schémas de réflexion habituels et d'envisager des solutions pour finalité. Le chapeau blanc récolte les faits, sans interprétation ni jugement de la part du groupe ; le chapeau noir fait remonter les risques et les faiblesses ; à l'inverse, le chapeau jaune exprime les forces, les opportunités et les leviers ; le chapeau rouge fait émerger les intuitions et les émotions ; le chapeau vert rassemble toute la créativité, les nouvelles idées, etc.

L'intelligence collective illustrée par la métaphore de l'éléphant et les chapeaux d'Edward de Bono, appelle non seulement à l'imagination et à la créativité de tout individu, mais elle appelle également à une posture qui est prête à recevoir et à donner.

Pour recevoir, il s'agit d'adopter une posture d'intéressé·e, prête à expérimenter et tester les démarches de l'intelligence collective. Le processus peut passer par des tensions, des froissements, de la distance, tout comme elle peut passer par des joies, des célébrations, des connexions. « L'intelligence collective c'est une pratique, qu'il faut pratiquer encore et encore pour faire mieux et plus durablement, ensemble » (Chaput O., 2021). C'est un processus cyclique et dynamique, il n'y a pas de zone d'ombre amenée à stagner, elle se déplacera pour éclairer et résoudre d'autres zones d'ombres qui persistent ailleurs. Tout cela est possible en faisant preuve de transparence, d'honnêteté et de respect envers autrui. Recevoir c'est aussi être ouvert·e et pouvoir accueillir les avis convergents et divergents, c'est ce qui fait la richesse de l'intelligence collective.

Pour donner, il s'agit d'adopter une posture d'humilité dans ce qui est transmis et partagé. Plus nous serons humbles dans les modes de gouvernance, plus nous parviendrons à nuancer nos propos et considérer ceux d'autrui. C'est aussi une posture de don de soi, ce qui porte chaque personne dans sa vie et qu'elle souhaite transmettre au collectif. Pour cela, donner sa confiance à l'autre est sans doute l'enjeu fondamental dans le processus d'intelligence collective. D'une part, pour impliquer les citoyen·ne·s dans les prises de décision des politiques locales par exemple, les élu·e·s doivent leur donner la capacité à expérimenter ce pouvoir d'agir. Mais avant cela, il faut donner aux citoyen·ne·s la capacité à comprendre les tenants et aboutissants du monde politique, et ce sont les élu·e·s qui les ont en main. L'intelligence collective se rapproche du principe de l'éducation populaire qui vise la montée en compétence afin de connaître et se familiariser avec les sujets sur lesquels travailler. D'autre part, les citoyen·ne·s doivent donner leur confiance aux élu·e·s lorsque ceux·elles s'essayent à de nouveaux modes de gouvernance. En réduisant la méfiance à leurs égards, les citoyen·ne·s doivent transmettre leur support pour s'aligner sur une vision commune.

L'intelligence collective permet de démultiplier les capacités d'agir et ainsi, de réaliser des projets de territoire en commun. Elle initie un essaimage des forces de vie et d'énergie qui doivent prendre place dans des lieux et espaces qui permettent le partage et les échanges. « Il y a quelque chose d'hyper encourageant dans l'accompagnement des assemblées, on retrouve le sens et l'enthousiasme de l'engagement de départ, la force de l'intelligence collective ; à chaque fois qu'on s'est frotté·e·s à des habitant·e·s, nous avons connu des expériences positives, ça s'anime » (Rechid T., 2022).

Sous le format de l'accompagnement de communes pour réinventer leur démocratie, la taille du groupe est importante. Pendant le webinaire sur le *Renouveau démocratique*, Tristan Rachid (formateur et animateur chez *Fréquence Commune*) explique que si le groupe va au-delà de 20 personnes, ce n'est pas impossible mais ça rajoute de la difficulté à la mise en pratique de l'intelligence collective. Pour les instances collégiales en interne par exemple, les méthodes d'animation sont plus facilement réalisables, claires et dynamiques afin d'aborder le plus de sujets possible. Lorsqu'il s'agit de repenser des systèmes de délégation et de représentation en interne, cela devient compliqué. Poitiers est la ville la plus importante en taille accompagnée par *Fréquence Commune*, à l'inverse Vaour est la plus petite et le collectif s'est donc adapté à une gouvernance particulière, à la taille du village. Tristan Rachid conclut que « c'est différent dans une grande et une petite ville, l'approche sera différente mais c'est jamais impossible » (Rechid T., 2022).

c. Coopérer, une nécessité

« L'humanité n'a jamais eu autant la capacité de communiquer et, dans le même temps, l'individu n'a jamais été aussi isolé »

Carlos Moreno

Dans un monde les yeux rivés sur les écrans, nous assistons à une forme d'implosion de la déconnexion humaine comme l'évoque Carlos Moreno, où chacun·e est replié·e sur soi. Bien qu'il y ait de nombreux collectifs qui se développent sur les territoires pour "faire ensemble", cette grande déconnexion humaine est en train de construire des individus avec leur propre vérité, qui en devient parfois même l'objet d'une multitude de manipulations. C'est donc tout le contraire de l'intelligence collective, or, s'il y a bien une chose que nous devons faire urgemment, c'est coopérer. Nous pouvons nous inspirer de « la colonie de fourmis qui résout des problèmes complets sans l'aide d'e-s chef·fe mais grâce à une multitude de comportements individuels qui font émerger une intelligence collective souple et rapide à mettre en mouvement, la colonie fonctionne grâce à l'auto-organisation » (Sinaï et al., 2015).

Coopérer pour s'auto-organiser sur les territoires nécessite plus de prise de conscience, plus d'échanges, plus d'inclusion pour de meilleures décisions. A défaut de prendre beaucoup de temps, coopérer entre individus et/ou entre territoires, l'objectif reste le même : aller plus loin, plus durablement pour construire de nouveaux récits, ensemble. Pour cela, il faut tenter

de se détacher des “étiquettes” que l’on octroie à Autrui, « peut-être que le groupe mature doit apprendre à dissocier le messenger du message, le contenu de son porte-parole et créer des mécanismes dans lesquels les contributions sont mise sur le même pied d’égalité » (Chaput O., 2021). La coopération c’est accepter que l’erreur est formatrice et que le meilleur moyen d’apprendre c’est d’expérimenter encore et toujours, pour devenir plus résilient·e·s ensemble.

Au sein du Mouvement Colibris, TE a l’intention de former des “écosystèmes coopératifs territoriaux” où peuvent se déplier les prémices de nouveaux modes de vie, de nouveaux outils, de nouvelles manières de s’organiser, etc. Pour cela, il faut que « les territoires arrivent à trouver une juste place en s’affranchissant, au travers de nouveaux modes de coopération, des logiques de compétition et de domination trop souvent à l’œuvre en leur sein et dans leur relation avec l’extérieur » (ibid). TE permet de freiner l’esprit de compétition et encourage la coopération entre acteur·ice·s. En effet, il vient déconstruire certains rapports, à savoir la toute puissance de l’élue ou la mise en avant de son impuissance, par exemple.

D. Premières pistes de réflexion

I. Quelles entités territoriales pour expérimenter la coopération ?

Pour expérimenter et faire émerger des projets en faveur de la transition écologique et solidaire sur les territoires, coopérer est un point de départ fondamental. Mais concrètement, quel est l'endroit favorable où se développe la coopération ? De quelles entités territoriales spécifiques avons-nous besoin pour faire advenir la coopération en réseau multi-acteur·ice·s sur les territoires ? Comment réinventer les modèles historiques de développement local pour expérimenter au sein de nos lieux de vie ? Cette partie tente de répondre à ces questions en proposant des premières pistes de réflexion, non-exhaustives. Grâce à deux exemples qui seront présentés, l'intention de ce chapitre est de démontrer que des espaces catalyseurs existent déjà, chacun avec leurs particularités. En comparant leurs points forts et leurs limites, nous parviendrons à élucider que "quelque chose manque" entre les deux exemples.

En 1970 avec l'industrialisation, le développement local prend différentes formes dans les pays du monde. Le modèle des districts italiens par exemple, était caractérisé par la spécialisation d'activités traditionnelles dans les régions dites "intermédiaires" aussi appelées la "Troisième Italie". L'économiste Giacomo Becattini proposa une définition du district italien comme « une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles » (Becattini G., 1989). Ce modèle se démarque par la diffusion du travail autonome au sein duquel les entreprises et la communauté tendent à s'interpénétrer. Sous un autre modèle, nous retrouvons les clusters d'origine américaine et popularisés par le chercheur Michael Porter, dès les années 1980. Il les définissait comme des « concentrations géographiques d'acteur·ice·s interconnecté·e·s : industriels, scientifiques et acteur·ice·s locaux qui sont en compétition, mais également coopèrent » (Porter M., 1998). Au Canada, ces espaces portaient plutôt le nom de "grappes", alors qu'en France ils se sont développés en 2004 sous l'appellation de "systèmes productifs locaux" ou de "pôles de compétitivité". Ces pôles « rassemble - avec le soutien des pouvoirs publics nationaux et régionaux - des entreprises de toutes tailles, des acteur·ice·s de la recherche et des établissements de formation, afin de développer des synergies et des coopérations autour d'un secteur d'activité précis » (Bercy Infos, 2022).

II. Réinventer les pôles de compétitivité en pôles de coopération

Comment ces districts/clusters/grappes/pôles sont inspirants pour coopérer et expérimenter différemment sur les territoires ? Nous avons les outils et les méthodes nécessaires pour expérimenter la transition écologique et solidaire sur les territoires. Initialement, la mission principale des pôles de compétitivité en France était « de favoriser l'émergence de projets collaboratifs de recherche entre des grandes entreprises, des PME et des structures de recherche, en particulier publiques » (Leac J-P., n.d). Pour autant, c'est via leur performance technologique que les entreprises participantes créent des avantages concurrentiels. L'aboutissement de ces projets de recherche et de développement revenait à la création de produits à finalité commerciale. Nombreux de ces projets ont connu des résultats honorables mais aujourd'hui, « l'État a repositionné les pôles de compétitivité davantage vers l'aval, voulant en faire des "usines à produits innovants" plutôt que des "usines à projets" » (ibid). Comment conserver le développement de projets coopératifs et écologiques ?

L'évolution des pôles de compétitivité sur les territoires implique de nouveaux modes de gouvernance, de se tourner davantage vers de nouveaux·elles acteur·ice·s (citoyen·ne·s, élu·e·s locaux, associations, etc) mais également de ne pas abandonner l'idée "d'usines à projets". Ces dernières sont créatrices d'idées, de nouvelles recherches et de développement qu'il faut reconsidérer selon les besoins du territoire. Il s'agit de s'arroger du terme même de "compétitivité" qui a fait naître un modèle de société qui nous ne cesse de nous séparer, ainsi que du terme de "technologie" qui pousse infiniment notre système à toujours plus de croissance et moins de sobriété. Ces termes caractérisent les pôles de compétitivité qui n'ont pas pour vocation de rechercher et développer des projets en faveur de la transition écologique et solidaire, qu'appelle à la résilience des territoires.

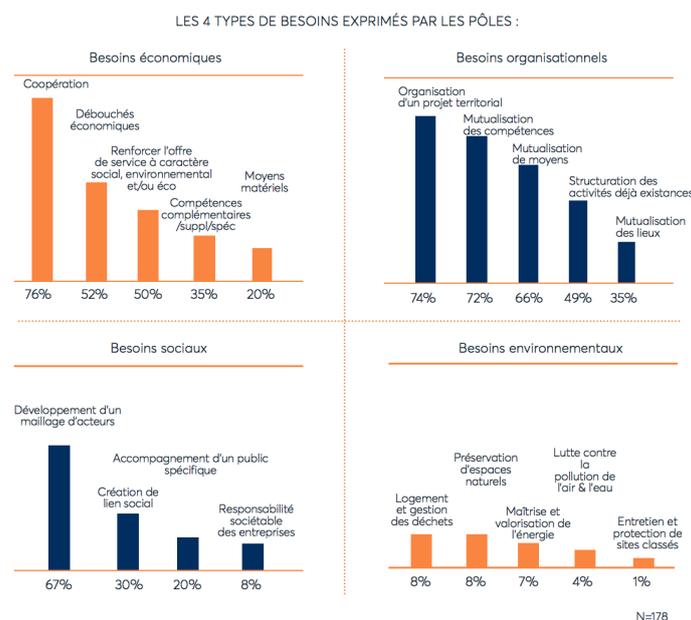
Or, si nous souhaitons définitivement tendre vers des micro-systèmes de résilience territoriale comme le suggère les nombreux·ses auteur·ice·s (Meadows, Moreno, Sinaï, Jancovici, Dion, Servigne, etc.), il faut passer de la réduction des pôles de compétitivité à la démultiplication des pôles de coopération. Il ne s'agit pas de créer de toute pièce des pôles de coopération sur les territoires car certains existent déjà dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et d'autres existent sous forme de modèles alternatifs, avec leur définition propre de la coopération interdisciplinaire. C'est ainsi que des espaces partagés ayant recours à des outils et des méthodes mêlant plusieurs disciplines se sont progressivement développées en France.

a. Les pôles territoriaux de coopération économique

Le premier exemple pour expérimenter la coopération sur les territoires est celui des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), ils peuvent être entendus comme les “pôles de compétitivité de l’ESS”. Ils sont définis et reconnus par l’article 9 relatif à la loi de l’Économie Sociale et Solidaire (ESS) de 2014 comme « le regroupement sur un territoire d’entreprises de l’ESS qui collaborent avec d’autres acteur·ice·s - entreprises "classiques", collectivités territoriales, universités et centres de recherches, etc. - autour d’une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d’un développement local durable » (Megglé C., 2021). Les PTCE sont avant tout des modèles de coopérations dynamiques qui se mettent au service du développement économique, organisationnel et social des territoires.

A l’origine de la création des PTCE, les membres ont exprimé les besoins concernant leur développement par la mutualisation des moyens et des compétences en tout premier :

Figure 7 :



Source : Labo de l’ESS (2016)

En 2016, un travail d’analyse sur l’activité des PTCE a été réalisé par le Labo de l’ESS, et démontre (sur le schéma ci-dessus) que la première position revient aux besoins économiques avec la coopération à 76%, le renforcement d’une offre de service à 50% et les débouchés économiques à 52%. S’en suit les besoins organisationnels concernant le projet territorial, avec la mutualisation de compétences à 72% et de moyens à 66%. En troisième position se

trouve les besoins sociaux avec le développement d'un maillage d'acteur·ice·s à 67% et la création de lien social qui équivaut à 30%. A côté de ces pourcentages, ceux des besoins environnementaux sont minimes. En effet, ils ne font pas l'unanimité auprès des membres des PTCE avec seulement 8% pour le logement et la gestion des déchets et 8% également pour la préservation des espaces naturels (Le Labo de l'ESS, 2016). Les besoins sociaux et environnementaux se situent ainsi en dernière position, ne favorisant par la justice climatique allant de pair avec la justice sociale pour une transition écologique et solidaire des territoires.

Les PTCE sont avant tout dans une logique de coopération inter-entreprises qui contribue à la bascule territoriale avec une finalité majoritairement économique. Pour ainsi dire, les critères d'évaluation des PTCE se basent essentiellement sur la performance économique, le chiffre d'affaires, etc. Un entretien a été réalisé avec Anne-Laure Federici, la déléguée générale du Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES), sur les PTCE. Elle affirme que la démarche de ces derniers est le développement territorial pour les acteur·ice·s économiques, les élu·e·s et les collectivités, et maintenant les universités sont également impliquées. L'enjeu lucratif derrière les projets et les recherches menés par les PTCE mobilise très peu, voire pas du tout l'ensemble des acteur·ice·s d'un territoire, à savoir les habitant·e·s et les associations par exemple. En effet, les citoyen·ne·s ne sont pas impliqu·e·s dans les démarches de développement économique des PTCE. Néanmoins, le point de vue de la sphère économique constitue une sphère de connaissance intéressante qui permettrait d'assurer la circularité de la résilience territoriale.

Le RTES soutient et accompagne à la coopération économique des territoires non seulement pour les PTCE mais également pour les SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Le réseau prend ainsi la forme de facilitateur auprès de collectivités locales diversifiées en proposant une approche d'en-bas, par l'organisation d'ateliers d'intelligence collective, de co-construction, etc. Anne-Laure Federici explique que c'est la démarche descendante qui va chercher des actions déjà existantes et mise en place sur le territoire qui incite les acteur·ice·s à faire partie d'un PTCE. Ils ont l'avantage d'offrir un cadre théorique de référence ainsi que les financements et les ressources nécessaires pour répondre à des projets. Impulsés par des instances publiques ou privées, les PTCE sont animés notamment par le RTES. Cependant, les acteur·ice·s privé·e·s sont peu intéressé·e·s par le développement local des territoires et sont plutôt incité·e·s par la promotion et la valorisation des actions, les subventions, la proximité avec les élu·e·s, etc.

Ainsi, le modèle des PTCE comporte plusieurs limites exprimées par Anne-Laure Federici :

- Il n'y a pas suffisamment de diversité d'acteur·ice·s au sein des PTCE. Or, il s'agit d'une condition pour favoriser les fertilisations croisées entre les parties prenantes. Ils devraient donc tendre vers plus d'inclusion ;
- La crispation qu'entraîne l'opposition entre intérêt général et intérêt privé représente un risque pour la coopération entre les entreprises et les collectivités locales ;
- Il y a une difficulté à financer des démarches de coopération sur les territoires car les structures qui sont porteuses de projet n'ont pas toujours de structure juridique, soit elle n'existe pas, soit elle est à créer. Ce n'est pas le monde politique qui bloque, c'est plutôt l'aspect administratif des démarches ;
- Il y a un besoin indispensable de reconnaissance de la légitimité d'autrui (entre les entreprises et les collectivités).

En résumé, la déléguée générale du RTES conclut que les PTCE sont soumis à une quadruple contrainte qui limitent ces nouvelles formes de dynamiques de coopération à s'essaimer davantage sur les territoires :

1. **Le temps**, à cause de la lenteur de certaines démarches coopératives ;
2. **La confiance**, à cause de la compétition ancrée dans les pratiques privées. Un terme souvent utilisé par les PTCE afin de justifier la compétition et favoriser les partenariats win-win est "la coopétition". Elle reste un socle commun de compétition avec un saupoudrage de coopération, cela devient alors du social washing ;
3. **L'inconnu**, se lancer dans des projets où tout est à créer administrativement, juridiquement et financièrement, c'est un pari à prendre ;
4. **La légitimité/crédibilité**, parvenir à reconnaître de manière réciproque les aptitudes et les compétences d'autrui. C'est une forme d'humilité qui peut permettre d'aller plus loin dans l'élaboration de projet de territoire coopératif.

Ces éléments qui caractérisent les PTCE ne favorisent pas la coopération pour encourager un changement de paradigme plus écologique et solidaire. Deux constats majeurs ont émergé de l'analyse du Labo de l'ESS : d'une part, un total de 56 PTCE sont actifs aujourd'hui en France mais "sans politique de soutien" (Megglé C., 2021), ils se voient délaissés par l'Etat et ce, depuis la fin du précédent quinquennat ; d'autre part, de nouveaux PTCE continuent de se développer ainsi que d'autres modèles avec un fonctionnement similaire mais qui ne se qualifient pas de PTCE pour autant, les tiers-lieux par exemple.

b. Les tiers-lieux

Le deuxième exemple pour expérimenter la coopération sur les territoires est celui des tiers-lieux. Nous pouvons situer le terme “tiers” par rapport à son étymologie, l'ESS est d'ailleurs souvent référée au tiers secteur. Les tiers lieux suggèrent ainsi un positionnement autre que public et autre que privé, il est favorable à l'intérêt général et à l'émancipation de la société civile. Ce sont des espaces partagés accessibles au grand public, « l'accessibilité, l'ouverture et la flexibilité de l'espace permettent à des ami·e·s, des habitant·e·s du quartier ou des professionnel·le·s d'un secteur donné de se retrouver et de se mélanger » (Burret A., 2013). Les tiers-lieux sont les figures de l'innovation sociale et numérique et participent à la fabrique de l'urbanisme territorial.

Concrètement, comment se définit un tiers-lieu ? L'ancrage territorial des tiers-lieux permet à chacun·e de s'y rendre, de l'expérimenter, de le vivre et ainsi de s'approprier sa définition. Mais théoriquement, « les tiers-lieux recouvre des réalités multiples, comme des projets d'espaces de travail collaboratifs, des laboratoires de fabrication et d'expérimentations » (ibid). A l'origine, ce sont les lieux idéaux de la révolution numérique car ils permettent de mutualiser les outils et le matériel informatique nécessaire pour innover. « En s'appuyant sur des méthodes d'innovation ouverte et le potentiel des outils numériques, ces tiers-lieux défendent l'idée d'un urbanisme qui ne soit plus le patrimoine exclusif d'expert·e·s, mais qui soit co-produit avec les habitant·e·s et les utilisateur·ices des villes » (Besson R., 2017). En posant la question de la citoyenneté, les tiers-lieux s'inscrivent comme le troisième champ des possibles pour reconstruire et remailler la société civile à son territoire. Ce n'est pas le lieu professionnel où nous travaillons, ni le lieu de vie où nous habitons, le tiers-lieu est un mélange des deux où nous expérimentons, créons et innovons.

Selon Mathieu Rivat, il faut « bâtir des lieux pour vivre, s'exprimer, pour créer des codes, des règles, des modes de comportements » (Rivat M., 2017), les tiers-lieux s'inscrivent comme ces lieux à bâtir pour coopérer et sans doute indispensable pour les années à venir.

En 2013, *Le manifeste des tiers-lieux* a été co-rédigé notamment par le cofondateur de la communauté francophone des Tiers Lieux, Yoann Duriaux et par le chercheur en sociologie spécialiste des tiers-lieux, Antoine Burret. Il regroupe les dix valeurs des tiers-lieux :

1. Collectif : il est un bien commun délimité, révélé et entretenu par et avec un collectif ;

2. Espace : il est une interface indépendante et ouverte, ancré sur un territoire identifié et qui permet le partage de biens et de savoirs ainsi que les interconnexions ;
3. Travail : il permet un cadre de confiance, où une hétérogénéité d'individus se rassemble pour travailler et explorer des solutions grâce au travail collaboratif ;
4. Organisation : il favorise les réseaux multi-acteur·ice·s, tout en veillant à l'équilibre entre les individus et le collectif, et aussi entre les temps de travail et d'échanges ;
5. Langage : il ne peut exister qu'à travers un langage commun qui unit et que des mondes différents voire contradictoires peuvent se réapproprier ;
6. Numérique : il facilite les possibilités de travaux collaboratifs grâce à la médiation numérique et la constitution d'un patrimoine informationnel commun ;
7. Gouvernance : il développe une approche intelligente de la gouvernance grâce aux licences libres et au rapport transformationnel avec ses usagers ;
8. Services : il est connu pour sa capacité à rassembler et formaliser un environnement de création, de consommation et de production à part entière, incarnant un modèle qui réinvente une culture de la transition économique ;
9. Financements : il se développe entre une économie contributive et traditionnelle, et se base également sur des partenariats variés (personnels, publics, privés) ;
10. Prospective : c'est un processus exploratoire porté par des valeurs humaine, sociétale et économique, dont l'objectif est de devenir un élément central du fonctionnement du territoire.

Cependant, deux limites du modèle des tiers-lieux sont à noter :

D'une part, les tiers-lieux « ne s'érigent pas contre les innovations technologiques, notamment numériques » (Besson R., 2017). Or, nous avons vu que dans l'optique d'un plan de résilience territoriale, la technologie ne s'inscrit pas dans des résultats positifs à long terme. Bien que les tiers-lieux prennent davantage soin « à les encastrent socialement et à les détourner, au regard de finalités culturelles, économiques ou environnementales, afin d'en faire des outils au service de la ville » (ibid), les technologies devraient diminuer.

D'autre part, les tiers-lieux produisent des externalités - sociales, économiques, culturelles, environnementales - qui sont complexes à mettre en œuvre sur le territoire. Par conséquent, « le manque d'indicateurs constitue un frein lors des choix de financement public » (ibid).

III. Une reconversion écologique et solidaire pour sortir de l'entre-soi

Nous avons vu qu'il existe différents dispositifs pour expérimenter la coopération sur les territoires, les PTCE et les tiers-lieux sont différents mais ils ont aussi d'éventuelles complémentarités. A l'inverse des PTCE qui n'ont pas d'installation physique mais qui se situent plutôt dans un Comité de bassin d'emploi ou dans un quartier avec un zonage administratif (Le Labo de l'ESS, 2016), les tiers-lieux sont des infrastructures physiques qui prennent place de manière aléatoire au sein d'un territoire. Contrairement aux PTCE qui se réunissent de manière ponctuelle et organisée selon la fréquence des réunions, les tiers-lieux sont des lieux ouverts qui permettent de s'y rendre, de se rencontrer et d'échanger de manière permanente. Ils favorisent le maillage d'une diversité d'acteur·ice·s : citoyen·ne·s, associations, start-up, collectivités locales et partenaires potentiels comme des indépendant·e·s, des porteur·euse·s de projet, etc.

D'une part, les PTCE embarquent les professionnel·le·s, les entreprises, les universités et les collectivités locales mais "quelque chose manque"...l'implication citoyenne ! De plus, bien qu'ils aient recours à une approche descendante, les PTCE n'explorent pas davantage leur plein potentiel en accordant de l'importance aux besoins sociaux et environnementaux exprimés par leurs membres. D'autre part, les tiers-lieux représentent des explorations permanentes qui expérimentent la transition écologique, sociale et économique. Ce sont des lieux alternatifs « où une diversité d'acteur·ice·s tentent de créer de nouvelles valeurs, et de nouvelles manières de faire différemment » (Burret A., 2013). Au sein des tiers-lieux "quelque chose manque" aussi, sortir de l'entre-soi et inclure largement un public qui n'est pas déjà convaincu, engagé ou concerné.

Nous avons besoin de clusters de la transition qui puissent se réapproprier les territoires et apporter des réponses aux enjeux majeurs du 21^e siècle. Nous avons besoin d'espaces pour faire émerger des projets en faveur de la transition écologique et solidaire (TES) au service des territoires. Pour cela, nous avons donc besoin de créer des lieux qui facilitent les rencontres et permettent les fertilisations croisées. Elles permettent de mettre en lumière les singularités positives des acteur·ice·s où chacun·e se positionne pour assurer la viabilité de son territoire. Les échanges interdisciplinaires générés au sein de lieux dédiés à la TES doivent converger vers un discours commun, qui soit compréhensible, accessible et appropriable par tous milieux socio-économiques confondus. Avec une ambition commune

transformatrice en une multitude de solutions systémiques locales, l'espace fédérateur de la TES serait une graine nourrie par et pour le territoire. Elle aurait comme mission de développer des projets coopératifs locaux et concrets pour agir collectivement pour la TES.

C'est par sérendipité, lorsque "le hasard fait bien les choses", que nous parviendrons à nous aligner tous ensemble pour bâtir des projets communs de qualité qui oeuvre à une société plus écologique et solidaire sur les territoires. La notion de "sérendipité" se couple avec la notion "d'émergence" qui est souvent employée dans la recherche-action écologique, et plus précisément dans les travaux portant sur la résilience et la transition territoriale. La question de l'émergence est fondamentale car elle signifie un changement de paradigme fort, qui amène à repenser le rôle des institutions et des citoyen·ne·s dans le développement. En effet, la sérendipité remet en question le concept même de développement territorial qui est initialement planifiée, diagnostiqué, étudié, etc.

Or, nous devons mener collectivement des démarches sérieuses d'ingénierie territoriale qui font confiance à l'intuition, à un regroupement de savoir-faire variés, au montage collectif de dossiers d'appels à projets, aux recherches mutualisées de financements, etc. Une reconversion écologique et sociale pour sortir de l'entre-soi peut prendre vie au sein de lieux de la TES, comme élément central dans la gestion et le fonctionnement du territoire.

Conclusion

Ce mémoire invite à se poser les questions : de quoi et de qui dépendons-nous pour répondre à nos besoins fondamentaux ? Comment agir pour s'adapter aux risques et conséquences des années à venir ? Est-ce que l'approche territoriale est pertinente pour changer de paradigme ? Comment créer des pôles territoriaux de coopération en faveur de la transition écologique et solidaire ? Comment sortir de l'entre-soi et tendre vers plus d'inclusion sociale au sein de nouveaux lieux ?

Pour répondre à ces questions, ce travail conclut que les citoyen·ne·s ne peuvent plus continuer à passer à l'action seul·es, de leur côté. Il est plus qu'urgent et nécessaire d'aller interpeller les collectivités territoriales en leur proposant des outils, des projets et des méthodes concrètes à mettre en place. En commençant par instaurer un nouveau mode de gouvernance en interne puis en externe sur leur territoire. Ensuite, les collectivités locales doivent se réappropriier les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui vont continuer de s'accroître et mettre en danger les territoires. En partant de la compréhension des enjeux comme l'étape de prise de conscience au niveau politique, il faut établir un diagnostic du territoire (alimentation/agriculture, mobilité, logement, énergie, etc) afin d'adopter les stratégies nécessaires pour s'adapter et atténuer au mieux les risques et les conséquences à venir.

Pour générer ce mouvement, ce travail se conclut avec la conviction que chaque territoire doit développer un espace fédérateur pour mutualiser ses compétences et ses moyens qui agissent en faveur de la transition écologique et solidaire. Nous avons besoin d'espaces de coopération qui permettent de changer de regard, d'inventer de nouveaux récits, de faire société autrement. Grâce à leurs rôles rassembleur, informateur, formateur et d'échange, un lieu fédérateur permettrait de faire advenir des idées et des projets concrets en faveur de la transition écologique et solidaire du territoire sur lequel il prendrait place. Il s'agirait ainsi d'un lieu de coopération pour une redirection écologique et sociale qui rassemble un réseau multi-acteur·ice·s (associations, entreprises, citoyen·ne·s, élu·e·s, technicien·ne·s, laboratoire de recherche, indépendant·e·s, universités, etc) riche pour sortir de l'entre-soi. Si la permaculture est fructueuse c'est parce que tout l'écosystème du milieu vivant y est impliqué, elle a toujours été un exemple dont les sociétés humaines doivent s'inspirer pour recréer du lien et l'ancrage territorial permet cette proximité.

Ainsi, les acteur·ice·s pourraient discuter concrètement des problématiques auxquelles son territoire fait face. La prise de conscience au sein d'un lieu qui fédère permet d'affronter la réalité collectivement en réunissant les forces de vie du territoire. En partant de cette réalité, chaque compétence et chaque idée, par la singularité positive, a quelque chose à apporter au collectif pour contribuer aux biens communs du territoire. Ces biens communs font référence aux besoins fondamentaux des humains, c'est-à-dire se nourrir, se loger, se déplacer, se rencontrer, etc. Si toutes les parties prenantes du territoire se mettent d'accord sur un langage commun et une ambition commune pour bâtir des projets de transition écologique et solidaire sur leur territoire, elles peuvent répondre à ces besoins fondamentaux.

Comment agir pour la justice sociale et environnementale à l'échelle municipale ? Cela doit forcément aller de pair avec des mesures et des politiques publiques locales qui vont dans ce sens et sont adoptées par et pour le territoire. La gouvernance partagée, la co-construction et l'intelligence collective doivent encourager à essaimer les bonnes pratiques et sans modération, permettre la répliquabilité sur les autres territoires. Dès lors, la coopération intercommunale est une nécessité et doit s'opérer avec beaucoup d'humilité car sur la durée, un territoire comme un humain d'ailleurs, ne peut être résilient·e seul·e.

Les solutions existent déjà, les initiatives citoyennes locales continuent de se démultiplier, les outils et les méthodes deviennent de plus en plus accessibles. Nous manquons simplement de moyens financiers et humains, de soutien et d'investissements politiques et économiques. Ce sont des ressources indispensables qui conditionnent la création et la pérennité de lieux de reconversion écologique et solidaire. Elles contribuent considérablement à l'émergence de lieux qui fédèrent pour développer des projets de coopération pour une transition écologique et solidaire sur les territoires.

Bibliographie

AA.VV. (2019). Adapt Now: A Global Call For Leadership On Climate Resilience. Global Center on Adaptation (GCA). [Via ce lien](#)

Amitié entre les peuples (2019), Un concept alternatif : le Capitalocène, Le Club de Mediapart, [Via ce lien](#)

Achard N. (2022), L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage, Le Club de Mediapart, [Via ce lien](#)

Becattini G. (1989), « Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come conceto socio-economico », Stato e Mercato, p. 111-128, [Via ce lien](#)

Bercy Infos (2022), Tout savoir sur les pôles de compétitivité, Aides publiques et financements, [Via ce lien](#)

Besson R. (2017), Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines, Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, 34, DOI : [Via ce lien](#)

Boehly A. (2022), Dernières limites, Conférence : 50 ans du rapport Meadows : A-t-on dépassé les limites planétaires ?

Burret, A. (2013). Démocratiser les tiers-lieux. Multitudes, 52, 89-97. [Via ce lien](#)

Carbon Brief (2020), Explainer: Nine 'tipping points' that could be triggered by climate change, [Via ce lien](#)

Chabredier V. (2022), Entretien qualitatif de Valérie Chabredier : chargée de mission à Bleu Blanc Zèbre, Paris

Charbonneau S. (2015), Tribune : Austérité imposée et sobriété volontaire, Reporterre, [Via ce lien](#)

Derumier J-P (2019), Territoires : lieux de vie. Redonner le pouvoir aux citoyens, Editions Libre & Solidaire (M.E.C), 19 rue Ballu 75009 Paris

Descartes R. (1637), Extrait de la première partie du Discours et de la Méthode, Leyde

Dion C. (2018), Domaine du possible, Petit manuel de résistance contemporaine, Actes Sud / Colibris

Freschi A. et Gassilloud T. (2022), Document d'information de l'Assemblée Nationale : Dans un monde incertain, renforcer notre résilience nationale pour une France libre et unie, Rapport d'information n°5119

GIEC / IPCC (n.d), Data distribution center, Definition of Terms Used Within the DDC Pages : Glossary B, [Via ce lien](#)

Greenpeace (2022), Milliardaires et climat : 4 chiffres qui donnent le vertige, Article publié le 23 février 2022. Dernière mise à jour : juillet 2022, [Via ce lien](#)

Hopkins R., (2010), Manuel de transition, Ecosociété, 2010

ICNC (n.d), The Success of Nonviolent Civil Resistance, International Center on Nonviolent Conflict [Via ce lien](#)

Ilona M. Otto and al. (2020), Social tipping dynamics for stabilizing Earth's climate by 2050, 2354–2365 | PNAS | February 4, 2020 | vol. 117 | no. 5, [Via ce lien](#)

Insee (2016), Définitions, méthodes et qualité : Établissement public de coopération intercommunale / EPCI, [Via ce lien](#)

Jusserand P. (2022), Avis sur la pièce de théâtre Coupures : Un Rodrigue en milieu rural, Culture-tops, [Via ce lien](#)

Kempf H. (2020), Reporterre : Entretien — Nature, Philippe Descola : « La nature, ça n'existe pas », Paris, [Via ce lien](#)

Latour B., Leçon inaugurale de Bruno Latour, Rentrée 2019 campus de Paris, [Via ce lien](#)

Larousse (n.d), Article : Trente Glorieuses, [Via ce lien](#)

Leac J-P. (n.d), Economie de l'innovation, Les clusters – pour enfin tout comprendre !, Les cahiers de l'innovation, [Via ce lien](#)

Le Labo de l'ESS (2016), Enquête d'analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Synthèse des principaux résultats, [Via ce lien](#)

Le Mouvement Colibris (2021), Territoires d'Expérimentations, [Via ce lien](#)

Le Mouvement Colibris (2022), L'association : Notre manifeste, [Via ce lien](#)

Le Mouvement Colibris (n.d), Carte : près de chez nous, Gogocarto, [Via ce lien](#)

Lenton et al. (2008), Tipping elements in the Earth's climate system Proc. Natl Acad. Sci. 105 1786–93, [Via ce lien](#)

Megglé C. (2021), S'appuyer sur les pôles territoriaux de coopération économique pour une relance durable, Localtis, [Via ce lien](#)

Myers et al. (2007), Cascading Effects of the Loss of Apex Predatory Sharks from a Coastal Ocean, Science, 30 Mar 2007, Vol 315, Issue 5820, pp. 1846-1850, [Via ce lien](#)

NASA (2021). Responding to Climate Change. NASA. [Via ce lien](#)

NGFS / AXA IM (2021), The cost of climate change: Action versus inaction | AXA IM Corporate, [Via ce lien](#)

OECD (2009), Executive Summary : The economics of climate change mitigation, [Via ce lien](#)

Oxfam (2015), Document d'information média, Inégalités extrêmes et émissions de CO2, [Via ce lien](#)

Porter M. (1998), Cluster and the New Economics of Competition. Harvard Business Review, [Via ce lien](#)

Rabhi P. (2013), Vers la sobriété heureuse, Actes Sud, 176 p.

Rechid T. (2022), Webinaire : Renouveau démocratique, Mouvement Colibris

Réseau Action Climat France (2015), Kit pédagogique sur les changements climatiques : le coût de l'inaction face au changement climatique, Territoires & Climat : Mobilisons nos énergies, Ademe, [Via ce lien](#)

Rivat M. (2017), Ces maires qui changent tout : le génie créatif des communes, Domaine du possible, Actes Sud, *L'Express*, p.234

Ruffin F. (2022), Conférence et projection du film “Debout les femmes”, SciencesPo Paris

Servigne P. (2013), Nourrir l'Europe en temps de crise : Vers des systèmes alimentaires résilients, Les Verts : Alliance Libre Européenne, [Via ce lien](#)

Sinaï A., Stevens R., Carton H., Servigne P. (2015), Petit traité de résilience locale, Editions Charles Léopold Mayer

Stern N. (2006), The Stern Review Report : the Economics of Climate Change. London, HMTreasury, 30 Octobre, 603 p.

Svenning et al. (2016), Science for a wilder Anthropocene: Synthesis and future directions for trophic rewilding research, PNAS, 113: 898-906, [Via ce lien](#)

Sydney T. (2022), La 6e limite planétaire est franchie : le cycle de l'eau douce, [Via ce lien](#)

The Shift Project (2022), Plan de transformation de l'économie française (PTEF) : Publication du livre et sortie du site web, [Via ce lien](#)

Theys J. (2002), L'aménagement du territoire face au développement durable : sens et limites d'une intégration. Quelle capacité pour le développement durable à déplacer les enjeux de l'aménagement du territoire ?, Presses universitaires François-Rabelais, p. 27-42 [Via ce lien](#)

Transition France (2016), Résister c'est créer !, [Via ce lien](#)

Truong N. (2021), Entretien avec Bruno Latour - Documentaire : Culture et pop, ARTE, Réalisation : De Chenay C., [Via ce lien](#)

Vieille-Blanchard E. (2017), Tribune - Économie, Le rapport au Club de Rome : stopper la croissance, mais pourquoi ?, Reporterre, [Via ce lien](#)

Villalba B. (2016), Tribune - Énergie : De la sobriété imposée à la sobriété choisie, Reporterre, [Via ce lien](#)

Viveret P. (2019), Préface de l'ouvrage : Territoires : lieux de vie. Redonner le pouvoir aux citoyens, Auteur : Jean-Pascal Derumier, Éditions Libre & Solidaire (M.E.C), premier trimestre 2019, 19 rue Ballu 75009 Paris

Wagner T. (2022), Nouveau rapport du GIEC : agir coûtera moins cher que le Business as Usual, [Via ce lien](#)

Wagner T. (2022), La 5e limite planétaire vient d'être officiellement franchie (et tout le monde s'en fout), [Via ce lien](#)

Wagner T. (2022), Climat : point de bascule et optimisme, [Via ce lien](#)

Figures

Figure 1 : Dirzo et al. (2014), Defaunation in the Anthropocene, Science, Vol 345, Issue 6195, pp. 401-406, [Via ce lien](#)

Figure 2 : Lange S. and al. (2021), The Jevons paradox unraveled: A multi-level typology of rebound effects and mechanisms, Energy Research & Social Science, Volume 74, [Via ce lien](#)

Figure 3 : Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (n.d), Diagnostic territorial, [Via ce lien](#)

Figure 4 : Derumier J-P (2019), Territoires : lieux de vie. Redonner le pouvoir aux citoyens, Editions Libre & Solidaire (M.E.C), 19 rue Ballu 75009 Paris

Figure 5 : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la transition énergétique (2022), Les services publics écoresponsables, [Via ce lien](#)

Figure 6 : Institut repère (2018), Métaphores, Les aveugles et l'éléphant, [Via ce lien](#)

Figure 7 : Le Labo de l'ESS (2016), Enquête d'analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Synthèse des principaux résultats, [Via ce lien](#)

Figure 8 : Carbon Brief (2020), Explainer: Nine 'tipping points' that could be triggered by climate change, [Via ce lien](#)

Figure 9 : Steffen W. et al. (2018), PNAS, Trajectories of the Earth System in the Anthropocene, [Via ce lien](#)

Figure 10 et Figure 11 : Ilona M. Otto and al. (2020), Social tipping dynamics for stabilizing Earth's climate by 2050, 2354–2365 | PNAS | February 4, 2020 | vol. 117 | no. 5, [Via ce lien](#)

Figure 12 : OECD (2012), The cost of climate change: Action versus inaction, [Via ce lien](#)

Figure 13 : Réseau Action Climat France (2015), Kit pédagogique sur les changements climatiques : le coût de l'inaction face au changement climatique, Territoires & Climat : Mobilisons nos énergies, Ademe, [Via ce lien](#)

Figure 14 : Oxfam (2015), Document d'information média, Inégalités extrêmes et émissions de CO₂, [Via ce lien](#)

Annexes

Remise en contexte

D'où venons-nous ?

Parmi les événements qui ont marqué l'histoire, nous ne comptons plus les crises économiques, sociales, politiques et écologiques. Elles ont influencé et impacté le monde tout entier :

1. Dans ses manières de produire et de consommer pour la dimension économique ;
2. Dans ses manières de vivre, de faire société, et de se comporter les uns avec les autres pour la dimension sociale ;
3. Dans ses manières de s'exprimer, de se positionner, de débattre, de gouverner et d'échanger pour la dimension politique ;
4. Et enfin, dans ses manières de vivre avec le monde vivant qui nous entoure, les services écosystémiques que la planète nous offre, pour la dimension écologique.

Depuis toujours, ces dimensions sont interdépendantes, elles ne peuvent être envisagées les unes sans les autres. Par conséquent, les crises ne peuvent se résoudre en silos, car elles s'impactent mutuellement, comme l'affirme l'écologiste pionnière Donella Meadows par sa vision « Thinking in system ». C'est ce que nous appelons les crises systémiques, impactant dans leur globalité directement et indirectement l'ensemble du système tel qu'il est construit.

L'histoire de l'humanité a donc été rythmée et définie par de nombreux événements marquants, notamment celui datant d'avant la crise économique de 2008 : les Trente Glorieuses (1945-1975). Trente années d'histoire qui comblèrent le fossé de la deuxième guerre mondiale qui s'était creusé depuis la fin du XIXe siècle. Durant cette période, l'Occident (principalement les pays d'Europe) connut une forte croissance économique et ainsi, une amélioration remarquable du niveau de vie. Le Plan Marshall et les Accords de Bretton Woods (Larousse, n.d) ont nettement contribué à cette vague d'abondance, de liberté et d'émancipation économique. Suite à cette effervescence, de grands changements ont vu le jour tels que l'augmentation démographique (cf. baby-boom), l'élévation de la consommation de masse, les progrès techniques et dans les soins de santé, la productivité au travail et l'investissement industriel (cf. fordisme), l'intensification et la libéralisation des échanges

mondiaux, les contestations sociales, politiques et culturelles de Mai 68 et enfin l'intervention de l'État et les politiques conjoncturelles (Larousse, n.d) .

L'ère des Trente Glorieuses fût donc une période où le développement de tous les secteurs d'activités et de surcroît des modes de vie, ont considérablement évolué. Ce sont deux chocs externes - l'un monétaire de 1971 à 1973, ponctué par la fin du système de Bretton Woods et l'autre pétrolier, marqué par l'augmentation du prix du baril de pétrole en 1973 et 1979 (ibid) - qui ont mis fin à cette ère. Paradoxalement, tout ce que le système industrialisé a gagné en efficacité, il l'a perdu en résilience (Sinaï A. et al., 2015). Il suffit qu'un incident survienne, pour que l'ensemble du système s'effondre (ibid). Par exemple, un seul type de monnaie circulant dans le monde entier est reliée à un vaste marché mondial. Le jour où un effondrement financier se produit comme en 2009, la contamination est rapide et brutale.

Depuis les années 70, « il s'est opéré une inquiétante rupture entre l'Homme et la Nature, fragilisant son devenir (...) Elle est née de la double conjonction d'une vie urbaine trépidante, en forte expansion, et d'un modèle de société fondé sur une production-consommation à outrance » (Moreno C., 2020). Dès lors, Descola met en évidence le dualisme entre la nature et la culture, une séparation propre aux sociétés modernes occidentales. Au cours des trentes dernières années, Descola met en exergue ce propos : « La nature est un dispositif métaphysique, que l'Occident et les Européens ont inventé pour mettre en avant la distanciation des humains vis-à-vis du monde, un monde qui devenait alors un système de ressources, un domaine à explorer dont on essaye de comprendre les lois » (Kempf H., 2020). Il s'agit donc d'envisager une meilleure compréhension du terme "nature" et de l'imaginaire occidental qui lui est associé, de considérer le monde humain et la nature comme faisant intégralement partie du même monde vivant. Cela est uniquement possible si nous parvenons à déconstruire la construction sociétale de cette dualité.

Dans le même temps, en mars 1972, le Rapport Meadows également connu sous le titre « The Limits to growth » fût publié et commandité par le Club de Rome (Vieille-Blanchard E., 2017). Co-écrit par Donella et Dennis Meadows, le Rapport portait sur les limites de la croissance et la grande illusion de l'abondance sans limite. En 2009, Johan Rockström et un groupe de 28 scientifiques internationaux se sont réunis afin d'identifier les processus qui régulent la prospérité et la stabilité de la planète Terre (Wagner T., 2022). Le groupe de scientifiques a ainsi défini une mesure quantitative des limites planétaires pour déterminer la

capacité de la Terre à absorber les pressions anthropiques dûes aux activités humaines et ce, sans compromettre les conditions de vie de l'humanité. Les scientifiques ont identifié 9 limites planétaires, à savoir :

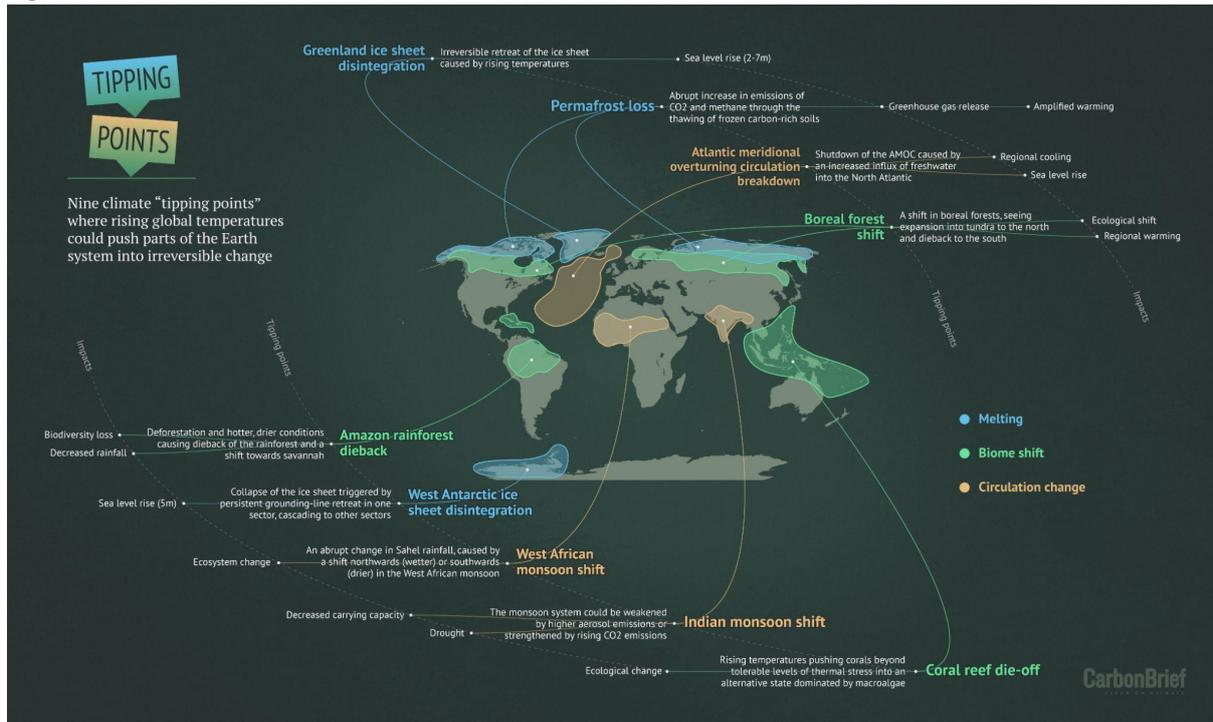
1. Le changement climatique ;
2. L'intégrité de la biodiversité ;
3. L'utilisation de l'eau douce ;
4. La pollution par des substances nouvelles ;
5. L'appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
6. L'acidification des océans ;
7. La charge atmosphérique en aérosols ;
8. La modification des écosystèmes terrestres/de l'utilisation des sols ;
9. Les flux biogéochimiques du phosphore et de l'azote.

Les processus de régulation de l'ensemble des limites interagissent entre elles de manière systémique, si l'une est perturbée elle aura forcément un impact sur la régulation et/ou la résilience des autres. Par exemple, le réchauffement climatique a une relation directe avec l'acidification des océans, ce qui veut dire que les enjeux climatiques ne concernent pas uniquement le CO2 (Sydney T., 2022).

Où en sommes-nous ?

Aujourd'hui, le Rapport Meadows a 50 ans et n'a jamais autant résonné avec l'actualité. A noter, qu'il est plus judicieux de parler plutôt de "frontières" et non de limites planétaires car « les points de rupture sont imprévisibles, voire pratiquement inexistant dans la plupart des cas » (ibid). Ces points de rupture, aussi appelés "points de bascule" peuvent être de deux natures : climatiques ou sociologiques (et donc politiques). D'une part, les points de bascule climatiques sont les points de non-retour où un moindre bouleversement dans l'évolution du climat « pourrait entraîner des changements brusques ou irréversibles dans certaines parties du système terrestre. » (Carbon Brief, 2020). Cette observation ne date pas d'hier, en 1987 le professeur Wally Broecker avertissait déjà sur les risques des changements abrupts ainsi que sur « les données paléoclimatiques qui suggèrent que le climat de la Terre ne répond pas au forçage de manière lisse et graduelle. Il réagit plutôt par des sauts brusques qui impliquent une réorganisation à grande échelle du système terrestre » (ibid).

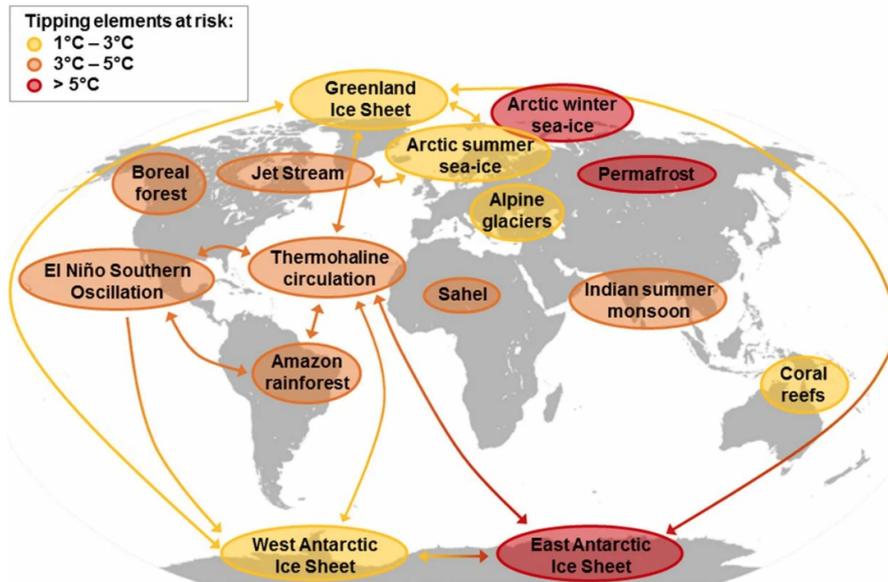
Figure 8 :



Source : Carbon Brief (2020)

Les points de bascules climatiques peuvent se produire en cascade et sont représentés ci-dessous sur une carte du monde :

Figure 9 :



Source : Steffen W. et al., PNAS (2018)

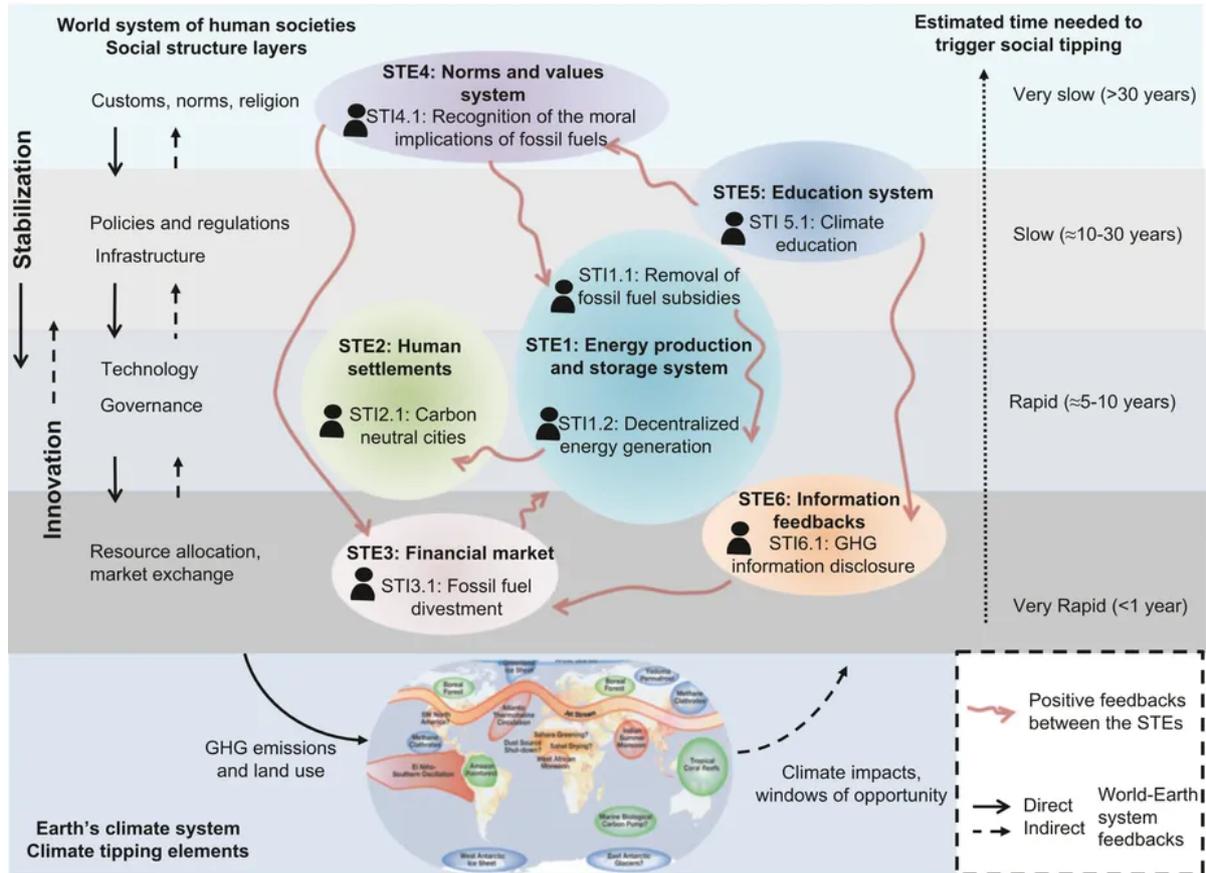
D'autre part, la politologue Erica Chenoweth a introduit les points de bascule sociologiques qui se définissent comme étant « les points dans un système social où un petit changement quantitatif peut déclencher des changements rapides et non linéaires. » (Wagner T., 2022). Ils

conduisent ainsi « de manière irréversible à un état qualitativement différent du système social » (ibid). Pour démontrer cela, Erica Chenoweth se base sur des recherches historiques de la résistance civile au XXe siècle ainsi que de la lutte non armée au XXIe siècle. Elle explique par « la "règle des 3,5 %" qu'aucun gouvernement ne peut résister à un défi lancé par 3,5 % de sa population sans s'adapter au mouvement ou (dans les cas extrêmes) se désintégrer. » (ICNC, n.d).

Cependant, cette règle dépend de nombreux indicateurs dont leur choix et la méthodologie appliquée ont été remis en question. Pour autant, cela n'a pas empêché le mouvement social d'Extinction Rébellion de mettre en exergue ces 3.5%, par exemple (Wagner T., 2022). « Le dynamisme du monde associatif et de la société civile sont des facteurs de résilience et d'importants mécanismes de solidarité nationale » (Freschi A. et Gassilloud T., 2022).

Pour illustrer les points de bascule sociologiques associés aux interventions de basculement social, le schéma suivant permet de comprendre qu'ils « sont susceptibles d'entraîner une décarbonisation rapide du système Terre-Monde. Les processus qu'ils représentent se déploient à tous les niveaux de la structure sociale et à des échelles de temps très différentes, allant de la dynamique rapide des échanges commerciaux et de l'allocation des ressources à des échelles sub annuelles aux changements lents à l'échelle décennale ou centennale au niveau des coutumes, des valeurs et des normes sociales. » (Ilona M. Otto et al., 2020). En effet, les dynamiques de basculement social ont tendance à ouvrir la voie à des changements rapides et ce, dans différents secteurs.

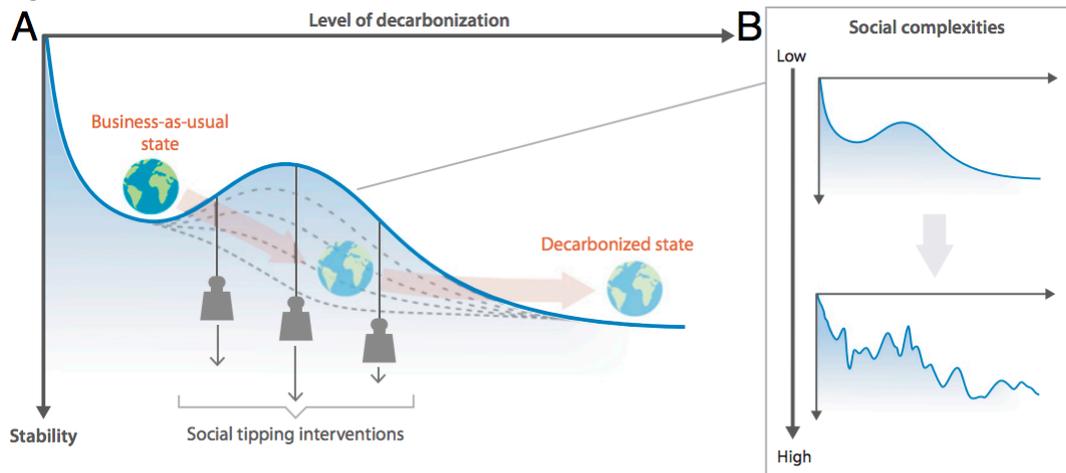
Figure 10 :



Source : Ilona M. Otto et al. (2020)

Le schéma ci-dessous montre que la dynamique de basculement social (DBS) peut entraîner des transformations pour un monde décarboné. Le point A désigne un paysage stable où « le système socio économique mondial est aujourd'hui piégé dans le scénario où il dépend encore fortement de la combustion de combustibles fossiles » (Ilona M. Otto et al., 2020) qui provoque le taux élevé d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. D'un côté, les DBS ont le potentiel d'éroder le taux de GES mais de l'autre côté, elles se basent sur « les incertitudes et les complexités inhérentes aux nombreuses dimensions des sociétés humaines, au-delà de leur niveau de décarbonisation » (ibid).

Figure 11 :



Source : Ilona M. Otto et al. (2020)

Il va falloir limiter l'ampleur des crises mais les changements systémiques eux, seront inexorables (Boehly A., 2022). « Les chemins à tracer sont nombreux et parfois contradictoires mais convergent tous vers un point commun : la résilience » (Sinaï A. et al., 2015). Portant l'attention sur la nécessité des stratégies d'adaptation et de résilience, le rapport Meadows amène à la réflexion comme un pavé dans la marre. Il semblerait donc que l'humanité ait loupé le coche de la reconversion écologique depuis cette alerte en 1972 (ibid).

L'extraction illimitée des ressources naturelles n'est pas soutenable dans un monde aux ressources limitées, et occulter cette vision est encore et toujours alarmant. Comme le dit Marc Dufumier (agronome et professeur honoraire à AgroParisTech) lors de la conférence sur les 50 ans du Rapport Meadows : « il y a eu une exploitation au lieu d'une mise en valeur des écosystèmes » (Dufumier M., 2022), nous avons négligé toutes formes de préservation de l'environnement jusqu'à aujourd'hui expliquant notre séparation de la nature. Il s'agit de remettre en question la diversité des représentations de l'environnement et surtout l'aspect néfaste qu'en a fait la représentation occidentale. La nécessité d'une reconversion écologique par la réincarnation des humains dans la nature est une priorité.

À partir de cet arrière-fond idéologique qui sépare la nature et les humains, ces derniers se sont positionnés comme « maîtres et possesseurs de la nature » (Descartes, 1637). Ceci nous a amené à la période introduite par Paul Josef Crutzen et Eugène F. Stroemer en 2000, sous le terme "d'Anthropocène" ou l'âge des humains. Selon les auteurs Agnès Sinaï, Raphaël Stevens, Hugo Carton et Pablo Servigne dans l'ouvrage *Petit traité de résilience locale*, il s'agit d'une période historique dans laquelle nous sommes actuellement et « qui véhicule un

défi pour la modernité et ses représentations traditionnelles “continuistes” comme la vision d’une croissance économique illimitée » (Sinaï A. et al., 2015).

Afin de dépasser le concept d’Anthropocène marqué par l’exubérance de la surexploitation des ressources et de la destruction de l’environnement, Dominique Meda (haute-fonctionnaire française, sociologue et philosophe) tente de promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse. Lors de la conférence sur les 50 ans du Rapport Meadows en mars 2022 à Paris, elle propose de remplacer le Produit Intérieur Brut (PIB) par ce qui compte réellement comme indicateurs pour l’être humain, et non plus comme fétiche pour accroître la production. Elle vise à sortir de l’acharnement du PIB, voulant prouver à tout prix à quel point un pays est puissant à côté d’un autre.

En relativisant la convention qu’est le PIB, l’idée est de sortir des notions de compétition et de rivalité, comme seules manières légitimes de fonctionner pour exister. L’économiste Jean Gadrey rejoint le propos de Dominique Meda, « cet indicateur est aveugle à ce qui compte vraiment, et devrait impérativement être couplé à des indicateurs de développement humain » (Derumier J-P, 2019). Ainsi, il faudrait remplacer le PIB par des limites sociales et environnementales afin de considérer celles-ci comme les nouveaux indicateurs primordiaux servant de guide pour l’action.

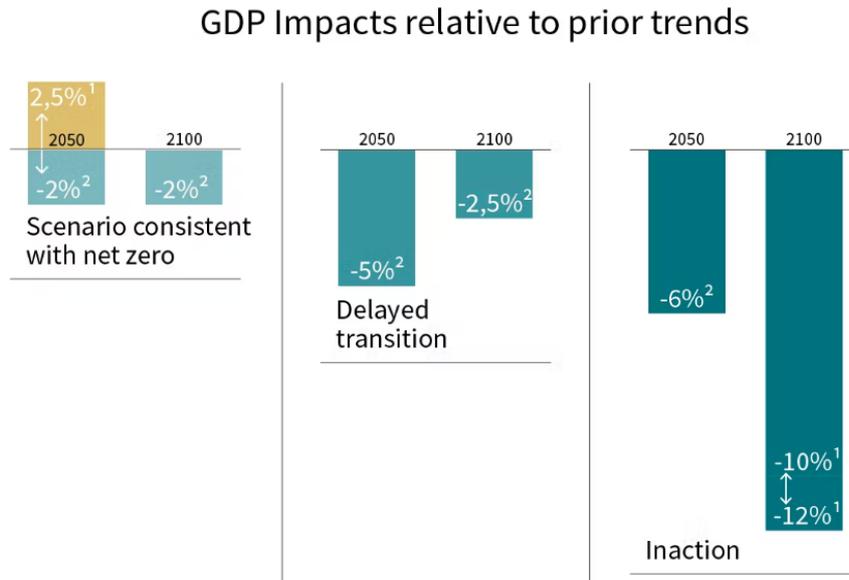
Le terme d’Anthropocène a été le sujet de quelques nuances, Andreas Malm notamment propose un concept alternatif de “Capitalocène” qui désigne l’exploitation de la nature engendrée par l’émergence du capitalisme. Il part de l’idée que ce n’est pas l’activité humaine qui est la principale responsable des déséquilibres environnementaux actuels mais plutôt le système capitaliste né de la révolution industrielle (Amitié entre les peuples, 2019).

Où allons-nous ?

Nous ne sommes pas préparé·e·s à taxer le prix du baril de pétrole afin de limiter son usage. Selon les scientifiques et activistes qui mènent le grand combat de la protection de l’environnement, l’or noir dont dépend fortement l’économie mondiale aujourd’hui doit être laissé dans les sous-sols de la planète (Dion C., 2018). En 2006, le Rapport Stern avertissait déjà du danger économique de l’inaction face au changement climatique. En effet, le rapport rédigé par Nicholas Stern a évalué le coût de l’inaction comme étant plus important que le

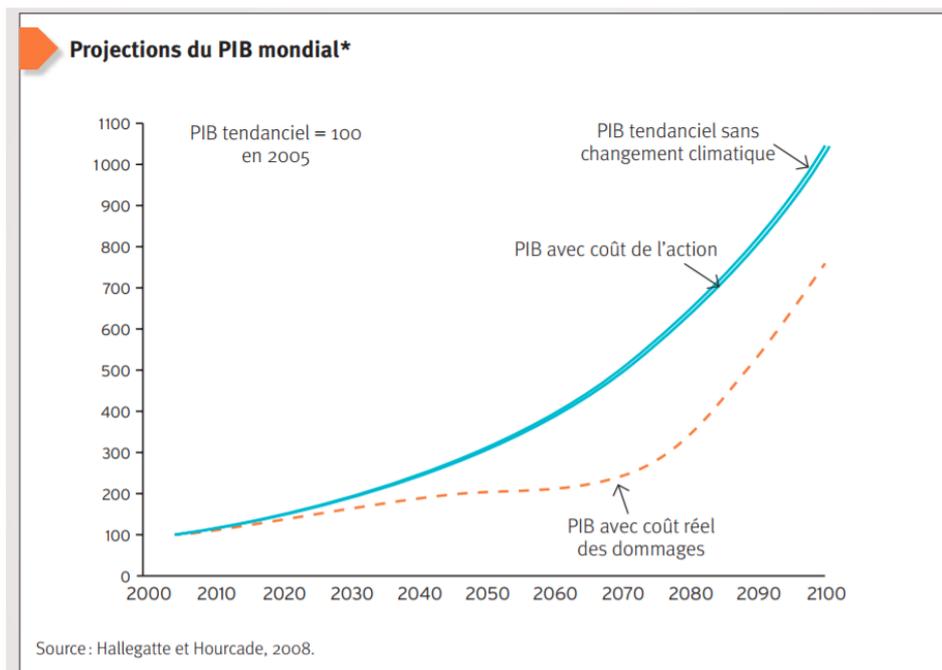
coût de la prévention (Réseau Action Climat France, 2015). Comme l'illustre les deux schémas suivants :

Figure 12 :



Source : Organization for Economic Cooperation and Development, OECD (2012)

Figure 13 :



Source : Réseau Action Climat France (2015)

Si les gouvernements et acteur-ice-s économiques privé-e-s ne réagissent pas, c'est une perte d'au moins 5% du PIB mondial chaque année qui s'en suivra (Dion C., 2018). Si nous prenons en compte les risques globaux du dérèglement climatique et ses conséquences, la

perte du PIB pourrait aller jusqu'à une perte de 20% du PIB mondial, voire plus (Réseau Action Climat France, 2015). Créé en 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) insiste auprès des gouvernements sur le coût économique de l'inaction avec des conclusions sans appel. Plus nous tardons, plus le prix à payer sera conséquent ; mais si nous réduisons les risques dès maintenant, les coûts de l'action peuvent se limiter à 1% du PIB mondial (Stern N., 2006).

Aussi essentielle soit-elle, la remise en cause de nos dépendances amène ainsi à une réflexion profonde et systémique. Le constat est clair : le système économique actuel repose sur une dépendance aux énergies fossiles - pétrolières, charbonnières et gazières - qui répondent à nos besoins essentiels : se nourrir, se déplacer, se chauffer, se loger, etc. Si le GIEC insiste autant sur le fait de laisser ces ressources naturelles dans le sous-sol, c'est parce que leur utilisation nous conduirait vers un monde invivable, vers une trajectoire de réchauffement climatique incompatible avec les accords de Paris. Nous ne pouvons pas perpétuer un usage effréné des énergies fossiles dont on ne dispose pas indéfiniment sur cette planète. Comme le dit Patrick Viveret : « S'il y a de la rareté, c'est qu'elle est artificiellement provoquée par la logique du "toujours plus" (...) les plupart des raretés sur les ressources écologiques sont liées à l'inconséquence de nos rapports avec la nature et à un usage démesuré. » (Viveret P., 2019). Comment allons-nous faire pour subvenir à nos besoins fondamentaux qui dépendent majoritairement d'un modèle économique piétinant sur les raretés du milieu naturel qui déterminent notre survie sur terre ?

Le GIEC affirme que les solutions existent et qu'elles sont accessibles mais une seule chose manque, la volonté politique pour les mettre en œuvre. Nous allons être amené·e·s à transformer les activités humaines qui sont la cause des crises systémiques présentes et futures. Comment mettre en œuvre les solutions existantes grâce à la capacité politique afin de réduire les crises du présent et de limiter celles du futur ? Lorsque nous avons pris conscience et accepté que nous, les humains, sommes les auteur·ice·s de ces perturbations, nous devons également prendre conscience et accepter que nous avons la capacité de remédier à ces perturbations. Être à l'origine d'un problème, devrait permettre de savoir comment résoudre ce problème ou du moins, de réduire les chances de le reproduire en s'adaptant.

Les stratégies d'atténuation et d'adaptation doivent impérativement et efficacement constituer des mesures prioritaires pour les secteurs privés et publics. Définie par la NASA, l'adaptation est la réduction de la vulnérabilité de l'homme face aux effets néfastes générés par le réchauffement climatique (NASA, 2021). Mise en place à petite échelle, localement voire nationalement selon chaque pays, l'adaptation se traduit généralement à court terme. N'ayant pas pour objectif premier de régler l'origine des désastres environnementaux anthropogènes, les stratégies d'adaptation sont forcément à penser en complémentarité avec les stratégies d'atténuation. Selon la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'atténuation est la réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) qui piègent la chaleur dans l'atmosphère (par exemple, la combustion d'énergies fossiles utilisées pour le chauffage, l'électricité ou le transport). L'atténuation représente aussi le renforcement des "puits de carbone" (les océans, les forêts et les sols, par exemple) qui emmagasinent plus de dioxyde de carbone (CO₂) qu'ils n'en rejettent, ce qui est indispensable pour réduire sa concentration dans l'atmosphère. D'après la CCNUCC, l'objectif est donc de stabiliser les GES dans un délai suffisant afin de permettre aux écosystèmes de s'adapter le plus progressivement possible au changement climatique. L'atténuation a plutôt lieu à grande échelle (internationale ou nationale), en proposant des solutions durables et soutenables instaurées à long terme (par exemple, l'augmentation de la superficie des forêts).

L'application de ces stratégies dépendra de nombreux facteurs tels que le rythme et l'ampleur de la mise en place des changements, de la composition du portefeuille d'atténuation et d'adaptation, de la gestion de la transition et des contextes socio-économiques internationaux, nationaux et locaux. L'atténuation est à la fois inévitable et urgente car aujourd'hui, certaines populations payent déjà les inactions d'hier. Cependant, elle n'est pas contraignante aussitôt que le dérèglement climatique est la faute de tout le monde mais la responsabilité de personne (cf. free-riding problem ou le problème du passager clandestin). Lorsqu'il s'agit de mettre un cadre politique sur des biens publics tel que l'environnement, cela devient compliqué de coordonner l'atténuation dès lors que tous les pays n'ont pas les mêmes besoins et exigences. De plus et de par leur accessibilité, ces biens environnementaux sont "consommés" par tout le monde car il n'y a aucune exclusivité ou rivalité. Ils sont ainsi consommés sans modération et sans prêter attention à l'intensité de leur usage (cf. la tragédie des communs). Par conséquent, la gestion des ressources naturelles n'appartenant à personne, celles-ci s'épuisent alors que l'humain dépend d'elles pour sa survie. C'est probablement la raison pour laquelle

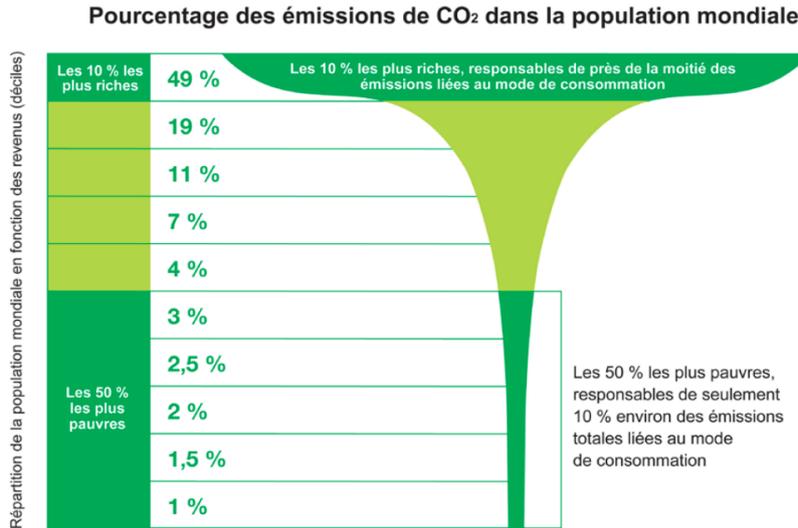
les inactions persistent et les décideurs politiques ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente pour lutter contre leur destruction.

D'un point de vue économique, la mise en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation nécessitent des financements considérables ainsi qu'une remise en question des priorités dans les portefeuilles économiques des pays. Les coûts de l'atténuation sont la responsabilité des générations actuelles et concernent en tout premier les populations les plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Les difficultés d'attribution et de mesurabilité ralentissent les réelles prises d'initiative pour atténuer les conséquences négatives sur la nature et sur les populations. A l'inverse, les coûts de l'adaptation sont laissés aux générations futures, raison pour laquelle l'action individuelle dans le présent est importante. Elle permet certes, des petits changements mais pris en compte collectivement ils représentent un réel impact. C'est donc la prise d'initiative nationale voire locale qui prime. Permettant à chacun de déployer ses propres stratégies, selon les besoins et exigences du territoire.

La mise en œuvre complémentaire des stratégies d'adaptation et d'atténuation n'aura de valeur uniquement si les acteur·ice·s du monde politique et économique parviennent à se coordonner autour de cette ambition. C'est la raison pour laquelle les priorités des budgets étatiques, internationaux et locaux devraient nécessairement être revus. Instaurer des stratégies d'atténuation est la meilleure forme d'adaptation (GCA, 2019) car moins il y a d'actions mises en place pour l'atténuation, plus ce sera compliqué de s'adapter dans le futur.

Si nous sommes les initiateur·rice·s des enjeux sociaux et environnementaux, nous sommes également les détenteur·rice·s des solutions à mettre en place. Nous ne pourrions faire advenir ce changement systémique sans rétablir les inégalités existantes. En effet, les personnes ayant la plus grande empreinte carbone sont celles et ceux qui ont le plus grand capital économique, à savoir les milliardaires. Selon une étude menée en 2020 par Oxfam France et Greenpeace France sur le lien entre l'empreinte carbone et le patrimoine financier des milliardaires français·es, « un·e milliardaire émet en moyenne dans le monde, 8190 tonnes de CO₂ par an soit 1000 fois plus qu'un·e français·e moyen·ne » (Greenpeace France et Oxfam France, 2022) dont son empreinte carbone se situait aux alentours de 8 tonnes de CO₂ (ibid).

Figure 14 :



Source : Oxfam (2015)

L'adaptation et l'atténuation comme stratégies face aux crises systémiques n'auront de sens que si elles sont appliquées aux fonctionnements structurels du système. Nous ne pouvons atténuer les effets du dérèglement climatique et nous y adapter qu'en tenant compte de l'expression de Chico Mendes : « L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage ». Comme le dit Carlos Moreno « justice sociale et environnementale sont des engagements inséparables » (Moreno C., 2020), ce sont des batailles systémiques qui vont de pair et auxquelles s'ajoutent de manière transversale un changement structurel des modèles économiques et politiques. Ce serait une erreur de passer à côté de l'unique révolution de la préservation de l'habitabilité de la planète, celle pour une résilience efficace et possible, celle du changement sociétal de notre rapport à l'environnement en tant qu'êtres humains (Achard N., 2022).